

Université de Montréal

Aux frontières du mercenariat : éléments de contexte et trajectoires de trois  
« affreux » français de la sécession katangaise (1960-1963)

par  
Martin Barnay

Département d'histoire  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences  
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts en histoire

Août 2014

© Martin Barnay, 2014

Université de Montréal

Faculté des arts et sciences

Ce mémoire intitulé :

Aux frontières du mercenariat : éléments de contexte et trajectoires de trois  
« affreux » français de la sécession katangaise (1960-1963)

présenté par  
Martin Barnay

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Yakov Rabkin  
Président-rapporteur

Samir Saul  
Directeur de recherche

Benoît Lemay  
Membre du jury

Mémoire accepté le

## RÉSUMÉ

Ce mémoire étudie les origines de l'engagement des combattants de nationalité française en faveur de la sécession du Katanga (1960-63), au moment de l'indépendance du Congo belge. Recrutés pour s'opposer à l'Armée nationale congolaise et aux Casques bleus de l'ONU qui cherchent à faire réintégrer la province par la force, ces hommes aguerris par quinze années de guerre contre-insurrectionnelle vont s'avérer être les éléments clés du dispositif militaire katangais. Centrée sur les « conditions objectives » de l'action plutôt que sur ses « fondements psychologiques », notre étude vise à mettre en lumière les « forces profondes » au gré desquelles l'intervention des « affreux » a pris forme. Elle s'intéresse en particulier à la trajectoire de trois figures remarquables du point de vue de l'historiographie de l'engagement armé international : Roger Trinquier, Roger Faulques et Bob Denard.

Inspirée de la sociologie du champ intellectuel et militant dont elle contribue à montrer la pertinence pour l'étude du fait militaire transnational, notre recherche soutient que le sens de l'engagement ne peut être saisi qu'en replaçant la trajectoire de ces hommes au sein des différents niveaux de contexte dans lesquels elle s'est réalisée. Notre mémoire montre que le recours aux « affreux » coïncide avec le recul des vieilles puissances coloniales sur la scène internationale et avec l'affirmation des nouveaux acteurs que sont les États-Unis, l'URSS et l'ONU. L'engagement de ces hommes, dépourvus de statut officiel, apparaît pour la France comme un moyen détourné de maintenir en Afrique des intérêts et une influence contraire à la dynamique des indépendances.

Mots-clefs : AFRIQUE ; DÉCOLONISATION ; FRANCE ; HISTOIRE  
DIPLOMATIQUE ; MERCENAIRES

## ABSTRACT

This thesis studies the case of three French combatants engaged in favor of the secession of Katanga (1960-1963), in the wake of Belgian Congo's independence. These men were recruited to fight against the Congolese army and UN peacekeepers as those latter sought to reintegrate by force the province into a united Congo. Hardened by a decade of counter-insurgency warfare, the few dozens of French "*affreux*" proved to be key figures in the Katangese military apparatus.

The thesis is informed by recent work in the sociology of intellectual and activist fields, and confirms the relevance of these methodologies in the study of transnational military service. Focusing on the objective conditions that structure practice rather than on the psychological dimensions of action, this research highlights the "deep forces" according to which the intervention of the "*affreux*" was shaped. The trajectories of these men are examined across the varying levels of context within which they took place: the history of decolonization and of the Cold War; the rapports between old European nations and emerging world powers regarding Africa; the principles, rules and rationale characterizing the foreign policy of France under the Fifth Republic.

Our thesis reveals that the use of the "*affreux*" coincides with the decline of old colonial powers and with the affirmation of new players such as the United States, the Soviet Union and the UN on the international stage. The engagement of these men, without any official status, appears to France as a roundabout way to keep in place some of its interests and influence in Africa.

Keywords : AFRICA ; DECOLONIZATION ; DIPLOMATIC HISTORY ; FRANCE ;  
MERCENARISM

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé</b>	<b>i</b>
<b>Abstract</b>	<b>ii</b>
<b>Table des matières</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>iv</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
1. Une brève histoire du mercenariat	4
2. Engagement armé transnational et commerce de la guerre : état de la question	8
3. Énoncé du sujet, problématique et idée-force : de l'intention aux <i>forces profondes</i>	17
4. Sources et composition du mémoire	23
<b>Chapitre I. Le monde des « affreux » : l'ordre international à la veille des indépendances africaines</b>	<b>31</b>
1. La France, de la puissance coloniale au redéploiement gaullien	31
2. La décolonisation, la construction européenne et l'arrivée de nouveaux acteurs en Afrique	41
3. « L'officiel et l'officieux » : le Congo comme enjeu de la guerre froide	50
Conclusion	56
<b>Chapitre II. Genèse d'un engagement armé international : des droites radicales au recrutement paramilitaire</b>	<b>58</b>
1. « Alger ou Léopoldville » : la convergence des luttes conservatrices en Europe comme préalable à l'engagement armé	59
2. Les idées et les intérêts : la réorganisation des canaux de recrutement	66
3. Contrer l'ONUC et l'ANC : l'« internationalisation » des forces armées katangaises	72
Conclusion	75
<b>Chapitre III. Des Français au Katanga : morphologie et bilan de trois trajectoires d'engagement</b>	<b>78</b>
1. Un officier français pour l'armée katangaise : le recrutement du colonel Trinquier	80
2. Opérations militaires de l'ONU et conflits d'autorité au sein de l'état-major katangais : Faulques et les officiers belges	91
3. La fin des « affreux » et l'affirmation de Bob Denard	103
Conclusion	110
<b>Conclusion générale</b>	<b>112</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>119</b>

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

AL/CB : Fonds « Congo ex-belge », série « Afrique-Levant » du centre des Archives diplomatiques de La Courneuve (France)

ANC : Armée nationale congolaise

CF : Communauté française

CRISP : Centre de recherche et d'information socio-politiques

MISTEBEL : Mission technique belge

ONUC : Opération des Nations Unies au Congo

SDECE : Service de documentation extérieure et de contre-espionnage

SGAAM : Secrétariat général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches

UMHK : Union minière du Haut-Katanga

## AVANT-PROPOS

### LES « AFFREUX » DU KATANGA : INTÉRÊT DU SUJET ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Ce mémoire présente une étude monographique du cas de combattants français engagés dans la sécession de la province du Katanga, au Congo ex-belge, entre 1960 et 1963. Retraçant les *origines* de l'engagement de trois combattants ayant tenu un rôle central dans les événements katangais, l'enquête vise à éclairer les logiques et les ressorts d'un phénomène d'engagement armé international.

Le terme « affreux » est le surnom donné au contingent d'Occidentaux recrutés par le régime sécessionniste de Moïse Tshombé pour combattre les troupes de l'ONU et du gouvernement central de Léopoldville. Ce surnom, repris plus tard par les combattants eux-mêmes, leur aurait été donné par les employés belges de l'Union minière du Katanga en référence à leur apparence physique de retour d'opérations en brousse ; en particulier à leur visage, tuméfié par les sangsues et les piqûres de moustiques.

Contrastant avec l'attention portée par le grand public, dès les années 1960, à la geste des « affreux » katangais, les historiens se sont peu intéressés à ce phénomène. Cette lacune pose problème, eu égard à l'importance que le Conseil de sécurité de l'ONU a attribuée à ces hommes dans les résolutions qu'il a prises sur la crise congolaise. Parmi les engagés, un groupe de Français, qui représentent tout au plus une trentaine d'individus sur les près de 650 éléments étrangers que compte la force sécessionniste fin 1961<sup>1</sup>, semblent avoir joué un rôle de tout premier plan dans la conduite des opérations. Selon Brian Urquhart, diplomate britannique en charge du

---

<sup>1</sup> Estimation du major belge Guy Weber dans ses mémoires. Guy Weber, *Le Katanga de Moïse Tshombé, ou le drame de la loyauté*, Bruxelles, L. Musin, 1983, p. 21.

dossier congolais à l'ONU, « *they [les Français] were very bad stuff. The ordinary mercenaries were a bunch of clapped-out Belgians, South Africans and so on who were mostly adventurers; this lot were, in the first place, professional soldiers and, in the second, had a huge battle experience. They had been in Dien Bien Phu, Algeria and God knows where else, were very, very good officers and were fanatical, all-white, anti-black, right-wing officers*<sup>2</sup> ». Cette appréciation exprimée par l'un des protagonistes principaux de la crise met en lumière une dimension fondamentale de notre recherche : l'ambiguïté qui entoure le *statut* de ces combattants sur le terrain, apparaissant à la fois comme des soldats professionnels sollicités pour leur expertise, et comme des partisans idéalistes tels qu'avaient pu l'être, dans une certaine mesure, les « volontaires » des *guerres lointaines* du XIXe siècle<sup>3</sup>.

La littérature traitant des relations entre la France et l'Afrique à l'époque contemporaine aborde sommairement l'épisode de la sécession katangaise. L'un des ouvrages de référence sur le sujet est la thèse que Jean-Pierre Bat a consacrée aux « réseaux Foccart<sup>4</sup> ». L'auteur y soulève notamment la question des rapports que certains « affreux » entretiennent avec le pouvoir politique. Il soutient que le gouvernement français a joué un rôle actif dans le recrutement de ses ressortissants par le Katanga, notamment en permettant la mise en disponibilité de l'armée d'anciens membres des troupes coloniales. Dans cette perspective, une étude replaçant le cas des « affreux » dans le contexte de leur intervention mettrait ainsi en lumière ce qui

---

<sup>2</sup> Cité dans Susan Williams, *Who killed Hammarskjold?: the UN, the Cold War and White supremacy in Africa*, Londres, Hurst & Co Publishers, 2011, p. 164.

<sup>3</sup> Voir le séminaire organisé à l'Université Paris I par Hervé Mazurel et Sylvain Venayre intitulé « L'Europe des guerres lointaines » (2011-2012).

<sup>4</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart : La politique africaine de la France, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

constitue l'un des leviers les moins visibles de l'action de la France en Afrique après les indépendances : la présence paramilitaire. Une telle étude porterait ainsi l'analyse sur les « interstices » du système international et ses canaux les moins légitimes, appelant une réflexion sur ce que fut l'ordre du monde pendant la guerre froide.

Ainsi, pour reprendre le mot d'Antoine Prost à propos des brigadiers internationaux de la guerre d'Espagne, il semble nécessaire de faire entrer dans l'histoire ces combattants qui, jusqu'ici, « avaient plutôt appartenu à une légende héroïque ou sinistre<sup>5</sup> ».

---

<sup>5</sup> Antoine Prost, Préface à Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas*, Paris, Grasset, 1998, pp. 6-9.

## INTRODUCTION

### 1. Une brève histoire du mercenariat

« *Hiring outsiders to fight your battles is as old as war itself*<sup>6</sup>. »

*Peter W. Singer*

Si l'on considère comme « mercenaire » celui qui met sa force et ses armes au service d'un autre peuple ou d'un prince étranger en échange d'un profit personnel, notamment d'ordre financier, l'origine du mercenariat remonte aux exploits des Héros de la mythologie<sup>7</sup>. Tous les empires, de l'ancienne Égypte à l'Angleterre victorienne, y ont eu recours. Selon le spécialiste de la Grèce ancienne Nino Luraghi, les armées de l'Antiquité sont essentiellement des troupes mercenaires. La présence d'éléments étrangers est ainsi attestée dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle au service des « tyrans » de la Grèce archaïques<sup>8</sup>. L'organisation politique est alors trop précaire pour concevoir l'armée comme entité administrative. On en trouve également à l'époque « féodale », au sein des « grandes compagnies » de la guerre de Cent Ans, puis à la Renaissance, tandis que s'illustrent les corsaires et les *Condotierri* des cités-États italiennes<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Peter Singer, *Corporate Warriors: The Rise Of The Privatized Military Industry*, Uthica, Cornell University Press, 2011, p. 19.

<sup>7</sup> Extranéité et motivation financière sont les deux critères retenus par la littérature pour définir le mercenariat. Voir p. ex. Jean Salmond, (Éd.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p. 696 ; et Gérard Chaliand., « Mercenaire », *Dictionnaire de stratégie militaire des origines à nos jours*, Paris, Librairie académique Perrin, 1998, pp. 455-457.

<sup>8</sup> Nino Luraghi, « Traders, Pirates, Warriors : The Proto-History of Greek Mercenary Soldiers in the Eastern Mediterranean », *Phoenix Vol. 60*, 2006, pp. 21-47.

<sup>9</sup> Sur le mercenariat médiéval, voir p. ex. John France (Éd.), *Mercenaries and paid men : the mercenary identity in the Middle Ages. Proceedings of a conference held at the University of Wales, Swansea, 7th-9th July 2005*, Leiden, Brill, 2008. Sur le mercenariat à l'époque moderne, Janice Thomson, *Mercenaries, Pirates and Sovereigns, State-building and Extraterritorial violence in Early Modern Europe*, Princeton University Press, 1996.

La Révolution française marque l'émergence du modèle de l'État-nation en Europe, inaugurant l'ère de la conscription et des armées de masse<sup>10</sup>. La guerre est alors un monopole d'État, et le recours aux « mercenaires » – ces gens *sans foi ni loi* – devient exceptionnel, prenant la forme de missions d'assistance technique aux objectifs plus politiques que militaires<sup>11</sup>. Cet effacement du mercenariat « classique » coïncide toutefois avec un remarquable essor du phénomène du « volontariat » armé. L'engagement n'est plus caractérisé par la recherche du profit, mais par son caractère romantique ou idéologique. Citons ainsi le cas du franc-maçon La Fayette, qui rejoint les insurgés américains dès 1792, celui des philhellènes comme Byron qui prennent part à la guerre d'indépendance grecque (1821-1830), celui de Garibaldi et de ses « garibaldiens » engagés dans la plupart des conflits des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Europe puis Amérique latine. Citons également le cas des sujets hollandais, français, allemands et américains qui prennent part à la guerre du Transvaal (1899-1902), de la Légion Condor et des Brigades internationales engagées dans la guerre civile espagnole (1936-1938), ou encore de la Division Charlemagne partie combattre le « bolchevisme » sur le front de l'Est (1943-1945).

### *Mercenariat et décolonisation africaine*

La période de la Guerre froide, marquée par le risque de conflit nucléaire et la neutralisation des deux superpuissances, ouvre une nouvelle ère dans l'histoire du mercenariat. En particulier, le tumulte de la décolonisation africaine va s'avérer propice

---

<sup>10</sup> Walter Bruyères-Ostells, *Histoire des mercenaires de 1789 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2011, p. 14.

<sup>11</sup> David Stocker, *Military Advising And Assistance: From Mercenaries To Privatization, 1815-2007*, Londres, Routledge, 2008, p. 3.

aux combattants irréguliers, favorisant leur retour en grâce auprès des États<sup>12</sup>.

Les « affreux » de la sécession du Katanga ne sont pas les premiers Européens à tenir les armes sur le continent. L'exploration de l'hinterland africain au XIXe siècle et les tensions suscitées par la découverte de ses richesses offraient des conditions favorables aux aventuriers en quête de fortune et de baroud. Toutefois, avec l'écroulement de l'ordre colonial, le recours à des soldats indépendants devient de plus en plus fréquent. Des personnels occidentaux, souvent issus de troupes d'élite et rompus aux techniques de la guerre *non conventionnelle*, interviennent comme supplétifs ou conseillers militaires auprès des jeunes États, ou comme exécutants d'opérations secrètes, constituant une force d'appoint pour les missions dont les gouvernements occidentaux ne veulent pas assumer la responsabilité<sup>13</sup>. Ainsi, à la faveur de la décolonisation, le mercenariat devient l'instrument privilégié des anciens empires qui, quoique soumis à la pression de la communauté internationale, ne souhaitent pas renoncer à leur influence dans le « tiers monde » ni aux richesses qu'elles y exploitent.

#### Les « affreux » de la sécession katangaise : éléments de contexte

Théâtre emblématique de la décolonisation africaine, le Congo ex-belge devient rapidement et durablement un des terrains de prédilection des « mercenaires ». Au moment de son indépendance survenue le 30 juin 1960, le pays fait partie des premiers producteurs mondiaux de cobalt, de diamant, de cuivre et d'uranium<sup>14</sup>. Le Premier ministre Patrice Lumumba (1925-1960), que ses opposants décrivent comme la

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>13</sup> Pascal Le Pautremat, « Les mercenaires dans l'histoire », in HUBAC, O. (Éd.), *Mercenaires et polices privées : la privatisation de la violence armée*, Paris, Éd. Universalis, 2006, pp. 127-144.

<sup>14</sup> Maurice Robert, *Géologie et géographie du Katanga : étude des ressources et de la mise en valeur*, Paris, M. Hayez, 1956.

marionnette de Moscou, fait craindre un basculement du pays dans le communisme<sup>15</sup>. L'intérêt financier et stratégique du Congo est tel que le 11 juillet 1960, Moïse Tshombé, chrétien et pro-occidental, proclame la sécession de la riche province du Katanga au sud du pays. Cependant, la communauté internationale, États-Unis et URSS en tête, ne veut pas de ce Katanga indépendant sous tutelle de l'ancien colonisateur belge<sup>16</sup>. Le 14 juillet 1960, répondant à l'appel de Lumumba, le Conseil de sécurité des Nations Unies dépêche un contingent de Casques bleus pour rétablir l'unité du pays. Isolé et sans véritable armée, Tshombé dispose toutefois de l'inépuisable manne de l'Union minière (UMHK)<sup>17</sup>.

Depuis sa capitale Élisabethville, le nouveau chef d'État décide de faire appel à ce qu'il qualifie pudiquement de « volontaires étrangers ». Parmi eux des Belges, des Britanniques, des Sud-Africains, mais aussi quelques militaires français<sup>18</sup>. Avec l'aval tacite du ministre des Armées Pierre Messmer, certains soldats rapatriés d'Algérie – dont on craint qu'ils ne rejoignent l'OAS<sup>19</sup> – sont mis en disponibilité et recrutés par le Katanga<sup>20</sup>. Le nouvel État dispose ainsi d'un encadrement aguerri par quinze années de guerre contre-révolutionnaire. L'expérience katangaise a longtemps fait figure de modèle pour l'engagement irrégulier en Afrique postcoloniale. Pendant plus d'un quart

---

<sup>15</sup> Georges Nzongola-Ntalaja, *The Congo : From Leopold to Kabila: A People's History*, Londres, Zed Books, 2002, pp. 85-118.

<sup>16</sup> Voir p. ex. Cary Fraser, « Understanding American Policy Towards the Decolonization of European Empires, 1945-64 », *Diplomacy and Statecraft no1*, 1992, pp. 105-125.

<sup>17</sup> Olivier Boehme, « The Involvement of the Belgian Central Bank in the Katanga Secession, 1960-1963 », *African Economic History n°33*, 2005, pp. 1-29.

<sup>18</sup> Voir notamment Murielle Guyard, « Les puissances occidentales et la crise congolaise : de la sécession du Katanga à l'accord de Kitona (1960-1961) », *Guerres mondiales et conflits contemporains n°196*, 1999, pp. 53-63.

<sup>19</sup> Voir Jean-Pierre Bat, Pascal Geneste, « Jean Mauriceau-Beaupré : de Fontaine à Mathurin, JMB au service du Général », *Relations internationales no 2*, 2010, pp. 87-100.

<sup>20</sup> Roger Faligot, *La Piscine. Les services secrets français, 1944-1984*, Paris, Seuil, 1985, p. 254.

de siècle, du Yémen au Nigeria, de l'Angola à la Rhodésie, d'anciens « affreux », au premier rang desquels l'emblématique Bob Denard, vont se faire les représentants des intérêts des grandes puissances sur le terrain<sup>21</sup>.

## **2. Engagement armé transnational et commerce de la guerre : état de la question**

### *Survol des travaux sur le mercenariat contemporain*

La période de l'après-guerre froide marque un tournant en matière de pratique et de doctrine militaire<sup>22</sup>. Le coût prohibitif, tant matériel qu'humain, des opérations de maintien de la paix provoque un repli des forces armées officielles, laissant une plus grande latitude aux éléments non conventionnels que sont les mouvements de libération nationale et les organisations *militantes*<sup>23</sup>. Dans ce contexte d'instabilité du monde au début des années 2000 va naître un lucratif « commerce de la guerre ». Face à la demande grandissante de prestations de sécurité privée, les méthodes artisanales héritées de l'« école française<sup>24</sup> » de contre-insurrection sont progressivement remplacées par le paradigme du mercenariat entrepreneurial à l'anglo-saxonne.

Le poids accru des acteurs privés dans les conflits récents n'a pas manqué de susciter l'intérêt de la recherche pour les phénomènes d'engagement armé international. Une part importante de ces travaux relève des Relations internationales et des *Strategic*

---

<sup>21</sup> Walter Bruyères-Ostells, *Histoire des mercenaires... op. cit.*, p. 199.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>23</sup> « Militant » étant ici entendu dans son sens originare : ceux qui prennent les armes pour défendre leurs idées ou convictions.

<sup>24</sup> Cette tradition est incarnée par le colonel Roger Trinquier, considéré comme le principal théoricien de l'antisubversion. Voir notamment Bertrand Valeyre, Alexandre Guerin, *From Trinquier To Petraeus: The French Legacy in the US Counterinsurgency Doctrine*, Paris, Centre de doctrine d'emploi des forces, 2010, pp. 9-12.

*Studies*. Il s'agit pour l'essentiel d'études de cas de sociétés militaires privées, de rapports d'enquête sur des opérations impliquant des soldats professionnels, des analyses sur la place occupée par ces personnels dans les combats et les relations qu'ils entretiennent avec les dispositifs militaires conventionnels<sup>25</sup>. D'autres chercheurs ont abordé ces phénomènes sur un plan plus théorique, interrogeant les notions de « monopole » et de « privatisation » de la force<sup>26</sup>. Peter Singer a ainsi réalisé un travail important sur l'émergence des sociétés militaires privées et sur leur impact en matière de pratiques de sécurité et de défense<sup>27</sup>. Dans une veine similaire, quoique contestant certaines des analyses de Singer, Sarah Percy s'est intéressée à l'histoire du mercenariat en tant que norme des relations internationales. Elle a notamment critiqué la conception de la pratique mercenaire en Occident selon laquelle, jusqu'à la Révolution française, le recours systématique à des personnels indépendants est ordinaire et non réglementé. Le livre de Percy montre au contraire que, dès le Moyen-Âge, le pouvoir politique a cherché à réguler ce type d'activité et à encadrer les troupes dont l'allégeance n'était pas garantie<sup>28</sup>.

On constate également, depuis quelques années, une ouverture de l'éventail disciplinaire aux sciences sociales et aux humanités. En témoigne par exemple la

---

<sup>25</sup> Voir p. ex. David Shearer, *Private Armies And Military Intervention*, Oxford University Press, 1998 ; ou encore Richard Banegas, « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale no 1*, 1998, pp. 179-194.

<sup>26</sup> Pour une revue de la littérature internationaliste sur le mercenariat, voir Sarah Percy, *Mercenaries : The History Of A Norm In International Relations*, Oxford University Press, 2007, pp. 4-11. Pour un bilan relativement récent des activités mercenaires en Afrique, voir notamment Sabelo Gumede (Éd.), *Elimination of Mercenarism in Africa. A Need for a New Continental Approach*, Pretoria, ISS Africa, 2008.

<sup>27</sup> Peter Singer, *Corporate Warriors... op. cit.*

<sup>28</sup> Sarah Percy, *Mercenaries... op. cit.* Sur ce thème, voir également Janice Thomson, « State Practice, International Norms, and the Decline of Mercenarism », *International Studies Quarterly* 34, 1990, pp. 23-47.

publication de travaux historiques sur les phénomènes d'engagement armé depuis le début des années 2000<sup>29</sup>. Ce terrain de recherche, recouvert en partie par le thème traditionnel des « identités combattantes », s'inscrit dans une perspective dans laquelle se croisent sociologie, anthropologie, science politique et histoire.

Certains groupes d'irréguliers ont fait l'objet d'études de cas monographiques. La plus significative de ces contributions est sans doute la thèse de doctorat que Rémi Skoutelsky a consacrée aux « volontaires » français des Brigades internationales (1936-1939)<sup>30</sup>. Ce travail fondateur, qui se veut une histoire sociale des 9000 « volontaires » français engagés dans le conflit, brille notamment par la richesse de sa documentation. À partir d'archives officielles souvent inédites, Skoutelsky a constitué une base de données qu'il a interrogée au travers de témoignages de survivants. Son étude apporte un éclairage original sur l'organisation des Brigades, mais aussi sur le profil des combattants d'Espagne agissant en dehors des réseaux organisés par le Parti communiste. Surtout, elle pose la question essentielle : « pourquoi partir » ? L'auteur passe en revue, sans toutefois chercher à les hiérarchiser, les différents motifs (antifascisme, solidarité ouvrière, engagement révolutionnaire, considérations personnelles...), et met en rapport chaque trajectoire avec les conditions objectives (âge de l'engagé, situation sociale et maritale, relations avec les organisations militantes...) dans laquelle elle se constitue.

On pourrait certainement rapprocher l'approche adoptée par Skoutelsky des recherches menées en sociologie de l'engagement militant. Pensons notamment à l'usage

---

<sup>29</sup> Cette nouvelle tendance est notamment illustrée par le colloque international « Se battre à l'étranger pour des idées » (ENS/NYU), qui s'est tenu en 2012 sous la responsabilité de Gilles Pécout.

<sup>30</sup> Rémi Skoutelsky, *L'espoir guidait leurs pas... op. cit.*, p. 79.

que fait Johanna Siméant du concept de « carrière » dans ses travaux sur l'engagement humanitaire – concept qui, selon Siméant, doit permettre de « faire le lien entre les dispositions individuelles, d'une part, et le temps et les moments de l'engagement, d'autre part, le militantisme apparaissant comme un prolongement de l'identité sociale<sup>31</sup>. »

### Les « affreux » du Katanga : essai de bilan

L'épisode de la sécession du Katanga, et plus largement de la crise congolaise, ont fait l'objet d'une littérature abondante. Le Centre de recherche et d'information en sciences politiques (CRISP) de Bruxelles a publié de nombreux dossiers sur le Congo ex-belge et le Katanga dans les années 1960<sup>32</sup>. Se fondant sur les documents officiels belges et des archives privées d'acteurs de la crise, les membres du CRISP placent au centre de leurs analyses les « forces sociales et politiques, les courants de pensée, les rapports sociaux et économiques » à l'œuvre dans la marche du Congo vers l'indépendance.

D'autres travaux ont abordé cet épisode sous l'angle plus général de la Guerre froide. Le Congo ex-belge, pays gigantesque de plus de deux millions de kilomètres carrés, convoité tant pour son sous-sol que pour sa situation géographique stratégique, est vu comme un point de friction entre les deux blocs<sup>33</sup>. C'est notamment le cas de l'ouvrage de Falola et Oyebade sur la place de l'Afrique subsaharienne dans les rapports

---

<sup>31</sup> Johanna Siméant, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique* Vol. 51, 2001, pp. 47-72

<sup>32</sup> Voir notamment la série *Congo* éditée par le CRISP dans les années 1960 ; ainsi que Jules Gérard-Libois, *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963.

<sup>33</sup> Richard Immerman, Petra Goedde, *The Oxford Handbook of the Cold War*, Oxford University Press, 2013, pp. 265-285.

Est-Ouest. Les auteurs y définissent ainsi la sécession du Katanga comme « *a classic case of the infusion of foreign fighters into African conflicts*<sup>34</sup> ». Dans le courant « internationaliste », certains auteurs se sont concentrés sur le rôle de l'ONU et de la mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (ONUC, 1960-64)<sup>35</sup>. Morrison, Kiras et Fraser envisagent cette opération – la première intervention armée de l'ONU – comme un cas d'école pour les missions ultérieures de maintien de la paix<sup>36</sup>. Ils rappellent que, d'une manière comparable à l'intervention de la FORPRONU en Bosnie (1992-95), le mandat des Casques bleus au Congo était d'« appréhender, placer en détention dans l'attente de poursuites légales ou expulser [des] personnels militaires et paramilitaires, et conseillers politiques étrangers ne relevant pas du Commandement des Nations Unies<sup>37</sup> ». Si tous ces travaux non-historiens permettent de *situer* notre étude dans un certain espace académique, le cas des « affreux » y est toutefois traité de manière trop superficielle pour être utiles à notre recherche.

Leurs faits d'armes ont été suivis avec un intérêt certain par la presse de l'époque, mais les « affreux » eux-mêmes n'ont jusqu'à présent bénéficié que de peu d'attention de la part des chercheurs en général, et des historiens en particulier. Le politiste sud-

---

<sup>34</sup> Toyin Falola, Adebayo Oyebade, *Hot Spot: Sub-Saharan Africa*, Los Angeles, ABC-CLIO, 2010, p. 26.

<sup>35</sup> Sur l'ONUC : Janeen Klinger « Stabilization Operations And Nation-Building: Lessons From United Nations Peacekeeping In The Congo, 1960-1964 », *Fletcher F. World Affairs* n°29, 2005, pp. 83-98 ; George Abi-Saab, *The United Nations Operation in the Congo 1960-64*, Oxford University Press, 1978 ; A. Walter Dorn, « Intelligence and Peacekeeping: The UN Operation in the Congo, 1960–64 », *International Peacekeeping* n°1, 1995, pp. 11-33 ; Stanley Meisler, « Crisis in Katanga », *Quarterly Journal Of Military History* n°5, 1992, pp. 70-80 ; Jules Gérard-Libois, *Le rôle de la Belgique dans l'opération des Nations Unies au Congo, 1960-1964*, Bruxelles, CRISP, 1967 ; Mike Cosgrave, *Comparative and Operational Aspects of Peacekeeping in Intra-State Conflicts with Particular Reference to Irish Participation in ONUC, 1960-64*, Thèse de doctorat, UC Cork, 2003 ; Kevin Spooner, *Canada, the Congo Crisis, and UN Peacekeeping, 1960-64*, Vancouver, UBC Press, 2009.

<sup>36</sup> Alex Morrison, Douglas Fraser, James Kiras, *Peacekeeping with Muscle : The Use of Force in International Conflict Resolution*, Ottawa, Canadian Peacekeeping Press, 1997.

<sup>37</sup> Résolution 169 de l'ONU, 24 novembre 1961.

africain S. J. G. Clarke a publié un court ouvrage (104 pages)<sup>38</sup> où il propose un récit détaillé de la crise congolaise, cherchant à replacer dans leur contexte le recrutement et l'utilisation de combattants internationaux. Toutefois, cette contribution, rédigée dans la chaleur des événements, se fonde sur des sources peu fiables (coupures de journaux de l'époque) qui ne sont pas soumises à une évaluation critique. Surtout, elle concerne principalement la période 1964-67, au cours de laquelle les « mercenaires » sont au service du gouvernement central – dont Tshombé est devenu le Premier ministre (1964-66) – et ne dit presque rien de la sécession. Sur ce même épisode, Bruyères-Ostells a publié un article consacré à la révolte des anciens « affreux » à Bukavu (1967), contre leur nouvel employeur le président Mobutu (1965-97). Bien que les acteurs de 1964-1967 soient pour partie déjà présents au Congo entre 1960 et 1963 – c'est le cas par exemple de Bob Denard –, les enjeux et les dynamiques des deux périodes demeurent très différents. Le rôle des États occidentaux paraît ainsi beaucoup plus difficile à évaluer : les réseaux d'enrôlement établis avec le soutien, au moins tacite, des puissances occidentales (en particulier de la Belgique) entre 1960 et 1963, fonctionnent désormais de manière beaucoup plus nébuleuse<sup>39</sup>.

Dans une enquête consacrée à l'assassinat du secrétaire général des Nations Unies Dag Hammarskjöld (1961), Susan Williams évalue la piste d'un attentat commis par des « mercenaires ». S'appuyant sur les témoignages de diplomates et de responsables onusiens, elle souligne la place centrale occupée par les combattants français dans la

---

<sup>38</sup> S.J.G. Clarke, *The Congo Mercenary: A History and Analysis*, Cape Town, South African Institute of International Affairs, 1968.

<sup>39</sup> Walter Bruyères-Ostells, « La révolte des mercenaires contre Mobutu en 1967 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 247, 2012, pp. 91-104.

guerre contre l'ONU<sup>40</sup>. Toutefois, son analyse de la trajectoire de ces combattants est anecdotique, se contentant d'évoquer brièvement – et sans véritable documentation – les liens supposés de ces combattants avec l'État français.

La seule monographie – à notre connaissance – consacrée aux « affreux » de 1960 est l'ouvrage de Romain Pasteger publié en 2005<sup>41</sup>. Il est tiré d'un mémoire de maîtrise en histoire soutenu à l'Université de Liège en 2003, dont l'auteur a bien voulu nous transmettre le manuscrit. L'enquête s'appuie sur des sources officielles belges, des témoignages et des archives privées que Pasteger a minutieusement dépouillés. Elle retrace l'émergence des réseaux de recrutement en Belgique, posant la question du rapport entre les acteurs et les structures d'engagement d'une part, et les milieux et tendances des droites radicales européennes d'autre part. Centrée sur les acteurs belges de la crise, la recherche évoque également la lutte d'influence qui oppose les anciens cadres de la Force publique aux officiers français recrutés par le Katanga. L'auteur dessine les contours et les mobiles du recrutement de Français : d'un côté l'intérêt pour la Belgique de partager le fardeau politique du soutien à la sécession, de l'autre la volonté de la France d'assurer sa présence en Afrique de l'Ouest sans pour autant s'exposer frontalement aux critiques de la communauté internationale. La France dispose en effet d'une assise certaine dans la région par le biais de l'ex-AEF et va jouer un rôle majeur de l'épisode<sup>42</sup>. Les architectes de la politique française en Afrique

---

<sup>40</sup> Susan Williams, « The French Connection », in *Who killed Hammarskjöld...*, *op. cit.*, pp. 161-173.

<sup>41</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux » : les mercenaires du Katanga (1960-1964)*, Bruxelles, Labor, 2005. Tiré de Romain Pasteger, *Le visage des « affreux » : presse, cuivre, mercenaires (1960-1964)*, Mémoire de maîtrise, Université de Liège, 2003. C'est au mémoire que nous faisons référence lorsque nous citons Romain Pasteger.

<sup>42</sup> Voir notamment Jean-Bruno Mukanya, Samir Saul, « Cavalier seul : la France contre les interventions multilatérales durant la crise congolaise, 1960-1963 », *Relations internationales*

voyaient dans le chaos suscité par la crise congolaise un vecteur d'instabilité aux frontières de la jeune Communauté (CF). Ils craignent que ces troubles ne finissent par affecter le Congo-Brazzaville de son *client* Fulbert Youlou, mais ils voient également dans la sécession katangaise une occasion de *balkaniser* le « Grand Congo » belge<sup>43</sup>.

L'essentiel de la littérature évoquant le rôle de la France dans la crise aborde donc le sujet des « affreux » au travers des prétendues ambitions néocoloniales du général de Gaulle. *Survie*, association à but non scientifique qui a fait de la dénonciation des crimes de la *Françafrique* sa préoccupation première, a ainsi consacré un dossier aux « mercenaires » originaires de l'Hexagone<sup>44</sup>. Le dossier, retraçant 37 ans d'« ingérences » françaises en Afrique centrale, affirme – sans vraiment le documenter – que le ministre des armées Pierre Messmer (1960-69) a mis des personnels paramilitaires à disposition du Katanga. Si l'argument est difficile à défendre, la communication de *Survie* a le mérite de poser la question du rôle joué par la France dans le recrutement de ses ressortissants. Vincent Genin, doctorant de l'Université de Liège, a publié deux textes complémentaires sur les relations franco-belges dans le contexte de la crise congolaise<sup>45</sup>. Le premier, un article paru dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, porte sur la période 1960-1961. Le second, à paraître en 2014 dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, porte sur la période 1961-65. S'appuyant sur une importante documentation composée pour partie de sources primaires, Genin met en

---

n°2, 2010, p. 101-118.

<sup>43</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 276.

<sup>44</sup> Agir Ici-Survie (Éd.), *France-Zaïre-Congo (1960-1997) : Échec aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>45</sup> Vincent Genin, « La politique étrangère de la France face à la crise congolaise (1960-1961) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, 2013, pp. 78-113, ainsi que « La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences », *Revue belge de philologie et d'histoire*, à paraître en 2014.

lumière l'influence décisive de certains diplomates sur la position de Bruxelles à l'égard de la France, notamment celle de l'ambassadeur à Paris et progauilliste Marcel-Henri Jaspar. Toutefois, Genin centre son propos sur les relations Paris-Bruxelles dans le contexte de la décolonisation et de la construction européenne. Le traitement du phénomène des « affreux » reste un aspect marginal, bien que réel, de son travail. L'ouvrage fondamental sur le thème de la présence française en Afrique est tiré de la thèse de doctorat de Jean-Pierre Bat, désormais chargé d'études aux Archives nationales. Cette somme de plus de 800 pages est consacrée à la carrière et aux réseaux de l'ancien secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines Jacques Foccart<sup>46</sup>.

À propos des « affreux », Bat s'intéresse à la transition survenue à la faveur de la sécession katangaise, entre la génération des premiers engagés français – les cadres chevronnés comme les colonels Roger Trinquier et Roger Faulques – à la génération du « chien de guerre » Bob Denard, parti puis revenu d'Indochine à la fin des années 1940 en tant que simple matelot seconde classe. Évoquant l'inadéquation entre le « monde paramilitaire » et la « tradition martiale », Bat montre que les officiers vétérans des guerres coloniales françaises se sont mal adaptés aux conditions du combat mercenaire. Selon l'auteur, quelle que fût l'efficacité des premiers « affreux » sur le théâtre katangais, ceux-ci ne parvinrent jamais à atteindre les succès qu'ils avaient pu obtenir en Algérie à la tête de la troupe régulière. Denard, en revanche, arrive au Katanga fin 1961 sans grade ni galon, et mise tout sur l'expérience africaine pour se construire une carrière. Ce dernier acceptera donc sans difficulté le rôle de « fusible » – c'est-à-dire d'agent sans attache officielle – que lui assignent les autorités françaises<sup>47</sup>. Si

---

<sup>46</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*

<sup>47</sup> *Ibid*, p. 314-315.

L'important ouvrage de Bat met en lumière une *para-action* diplomatique et militaire de la France en Afrique, l'analyse du cas de la sécession katangaise y demeure succincte. En particulier, le processus de recrutement, dans ce qu'il a de plus concret (ce qu'André Loez a appelé « le temps et l'espace » de la mobilisation<sup>48</sup>), de même que le comportement de ces hommes sur le terrain, ne sont pas traités.

### **3. Énoncé du sujet, problématique et idée-force : de l'intention aux forces profondes**

Ce mémoire se propose d'étudier les origines de l'engagement de combattants français en faveur de la sécession du Katanga entre 1960, date de l'indépendance du Congo ex-belge et du recrutement des premiers combattants internationaux, et 1963, année de l'échec de la sécession et de la fuite des derniers « affreux » vers la Rhodésie du Nord et l'Angola.

Les deux notions les plus couramment retenues par la littérature pour qualifier les phénomènes d'engagement armé international sont celles du « volontariat » et du « mercenariat<sup>49</sup> ». Bruyères-Ostells opère cette distinction sur la base d'une « hiérarchie des motivations » : les convictions idéologiques l'emporteraient chez le « volontaire » tandis que *d'autres motivations* – notamment financière – prévaudraient pour le mercenaire<sup>50</sup>. Or, cette catégorisation pose problème pour qualifier le statut des

---

<sup>48</sup> André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, p. 51.

<sup>49</sup> Voir p. ex. Sarah Percy, « This Gun's for Hire: A New Look at an Old Issue. », *International Journal* 58, 2003, pp. 721-736.

<sup>50</sup> Walter Bruyères-Ostells, « Mercenaires et volontaires : combattants français de la Rhodésie à la Yougoslavie », Communication au colloque « Se battre à l'étranger pour des idées », École

« affreux ». D'un côté, la situation politique du Congo ex-belge au lendemain de l'indépendance a généré un besoin de soldats compétents, et l'impossibilité de trouver ces personnels sur place a contraint le régime de Tshombé à faire appel à des combattants étrangers avec le soutien financier de l'UMHK. Dans ce cadre, les engagés français apparaissent *de facto* comme de « purs mercenaires ». D'un autre côté, le parcours qui a mené ces hommes à leur recrutement par le Katanga – leur « implication affective<sup>51</sup> » dans la lutte anti-subversive en Indochine et en Algérie – confère une dimension politique et idéologique à leur engagement. Ce profil paradoxal met l'« identité » de ces combattants en tension par rapport au cadre adopté par Bruyères-Ostells. Surtout, un tel cadre impose de répondre à l'impossible question de la motivation déterminante : au fond, les « affreux » se sont-ils mobilisés en « volontaire », pour la *civilisation européenne*, contre la *barbarie communiste*, pour une *certaine idée de la France* ? étaient-ils plutôt des « aventuriers » en quête d'exotisme ou de sensations fortes ? ou étaient-ils simplement des « professionnels » pour qui les conflits de la décolonisation ne représentent rien d'autre qu'un moyen de continuer à gagner leur vie ? Cette ambiguïté nous conduit à reconsidérer la distance qui sépare ces deux notions, et à questionner les présupposés épistémologiques qui les fondent en grille d'analyse.

Le recours au vocabulaire du « motif » paraît particulièrement difficile à tenir du point de vue des sciences humaines. En effet, celui-ci fait de l'acte le produit d'une délibération « intérieure et antérieure », comme si chacun se donnait explicitement et

---

Normale Supérieure, 13-14 avril 2012.

<sup>51</sup> Laurent Beccaria, « Soldats perdus des guerres orphelines ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1989, pp. 103-110.

posément une raison avant d'agir<sup>52</sup>. Selon cette perspective, c'est le sens resté caché dans l'esprit de l'acteur qui doit être interprété. Or, dans le cadre spécifique des sciences humaines empiriques, cette quête des raisons apparaît infinie et vaine. En effet, faire de la recension des motifs l'objectif central de l'enquête, c'est manquer le fait que, s'il y a des hommes qui partent se battre à l'étranger, c'est d'abord parce que des circonstances l'ont permis, voire *exigé*. Il apparaît ainsi que le principal problème de la dichotomie « mercenaire/volontaire » est qu'elle se centre sur les individus et tient à l'écart de l'analyse les institutions et instances de pouvoir (les États et gouvernements, l'ONU, les bailleurs de fonds, les structures militaires...) avec ou au sein desquelles ces derniers doivent négocier. Ainsi, à côté de l'action elle-même, il faut rendre compte des *forces profondes* qui la rendent possible et la structurent. Il s'agit de mettre en perspective la personnalité des « affreux » (leur trajectoire biographique) avec le *contexte* dans lequel ils interviennent, contexte qui a rendu possible et nécessaire leur engagement – c'est-à-dire qui a fait d'eux des « affreux ». Ces pistes de recherche ont déjà été largement balisées par les travaux des historiens, historiennes et sociologues de l'engagement intellectuel : « Seule une reconstitution de l'espace des prises de position au sein duquel elles ont vu le jour et du système de catégorisation propre à chacun des champs concernés, lesquels doivent être à leur tour rapportés à leur structuration interne, leur conférerait tout leur sens<sup>53</sup>. » Pour le dire autrement, selon cette perspective, étudier un phénomène d'engagement c'est faire la topologie et l'histoire de l'espace dans lequel se produit cet engagement et, à l'intérieur de cet espace, situer la position spécifique de celui qui s'engage.

---

<sup>52</sup> Nicolas Mariot, « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme* 203-204, 2012, p. 369-398.

<sup>53</sup> Frédérique Matonti, Gisèle Sapiro, « L'engagement des intellectuels : nouvelles perspectives », *Actes de la recherche en sciences sociales* 176-177, 2009, pp. 4-7.

La réflexion sur la *nature* d'un mode d'engagement pose nécessairement la question de sa légitimité, c'est-à-dire de sa dimension éthique et politique. La catégorisation est toujours, pour le dire à la manière de Pierre Bourdieu, un enjeu de lutte dont l'objet est l'*institution* du sens de l'engagement. Les usages des termes « mercenaires » et « volontaires » au cours de la crise congolaise, dans la presse et par les acteurs eux-mêmes, en sont la parfaite illustration. Comme l'a montré Romain Pasteger dans son mémoire, les Blancs de la Gendarmerie katangaise sont désignés comme « volontaires » par leurs employeurs et partisans, et « mercenaires » par leurs adversaires<sup>54</sup>. Et de la même manière, les troupes indiennes et éthiopiennes de l'ONUC seront régulièrement appelées « mercenaires » par la propagande katangaise et les journaux belges de la mouvance « ultra ». Cette plasticité n'est pas conforme aux exigences de la pratique scientifique : ces deux termes apparaissent moins comme des instruments heuristiques que des figures littéraires ou rhétoriques – des ressources discursives – que les acteurs mobilisent pour soutenir l'engagement ou au contraire le condamner<sup>55</sup>.

Si l'essentiel de la littérature sur l'engagement armé international y fait référence, à y regarder de près, la dichotomie « mercenaire/volontaire » n'est en fait qu'une fiction historiographique. Dans sa synthèse sur l'histoire des mercenaires, Bruyères-Ostells fait une large place aux « volontaires » et, quoiqu'il les différencie des « mercenaires », il reconnaît que la distinction entre les profils est problématique « tant sur le plan sociologique que sur celui des représentations<sup>56</sup> ». On peut dès lors se demander

---

<sup>54</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*

<sup>55</sup> Sur la « rigidité » comme critère de scientificité des concepts, voir notamment Saul Kripke, *Naming and Necessity*, Cambridge, Harvard University Press, 1980.

<sup>56</sup> Walter Bruyères-Ostells, *Histoire des mercenaires... op. cit.*, p. 152.

pourquoi les distinguer quand même. À ce titre, il serait certainement intéressant de faire l'histoire de cette typologie de l'engagement armé international et des usages des catégories qu'elle recouvre. Pour ce qui est des travaux récents, il semble que les utilisations académiques passent le plus souvent pour conformes au discours des médias et des acteurs publics – c'est-à-dire à la *doxa*, pour reprendre le terme de Bourdieu. Ainsi, aucun chercheur ne semble pour le moment avoir qualifié de « volontaires » les employés des firmes DynCorp et Aegis, actives en Irak (2003—) et en Afghanistan (2001—). Ces combattants sont toujours appelés « mercenaires », alors même qu'aucune anthropologie de leur engagement n'a été entreprise, et qu'il est donc impossible d'affirmer qu'ils sont mus par l'intérêt plutôt que la conviction. Quand bien même il existerait de telles études, l'idée du conflit motivé par l'appât du gain ne procède-t-elle pas déjà d'un rapport particulier au monde ? Rapport fondé sur un socle de représentations et de valeurs dont on pourrait résumer ainsi la logique : la guerre est une matière ordinaire sur laquelle les États ne devraient pas avoir de monopole.

Dans son ouvrage, Bruyères-Ostells avance que l'expérience du Katanga constitue un tournant à l'origine d'un processus de reconfiguration du paradigme de l'engagement armé international. Selon lui, cette reconfiguration va dans le sens d'une différenciation de plus en plus marquée entre d'un côté le phénomène du volontariat, incarné aujourd'hui par la figure du « voyageur djihadiste », et de l'autre celui du mercenariat, dont relève les sociétés militaires privées. Bruyères-Ostells opère ainsi un rapprochement entre les grandes compagnies de la guerre de Cent Ans et les corporations des nouveaux entrepreneurs de la guerre, retraçant ce qu'il appelle un

« retour à un modèle mercenarial pur<sup>57</sup> ». Or un tel rapprochement paraît tout simplement intenable sur le plan empirique – sauf à soutenir la thèse, particulièrement exigeante, d'une homologie de structure entre un XIVe siècle « médiéval » et un XXIe siècle « libéral ». Le champ des études historiques et sociologiques sur le mercenariat n'est encore qu'une vaste friche. Aussi, plutôt que de proposer des définitions plus ou moins systématiques, ne faudrait-il pas, à la suite des historiens, historiennes et sociologues de l'engagement intellectuel et militant, chercher à rendre compte de l'émergence des pratiques réputées « mercenaires » en observant les agencements qui les ont rendus possibles et les modalités selon lesquelles elles fonctionnent.

À côté des contributions déjà mentionnées de Skoutelsky et Siméant, les travaux de Gisèle Sapiro sur le champ littéraire et sur la genèse d'un « espace intellectuel<sup>58</sup> » dans l'Europe contemporaine fournissent des outils pour penser le processus selon lequel s'est constitué un *champ* (c'est-à-dire un « microcosme social<sup>59</sup> ») de la sécurité relativement autonome vis-à-vis des instances politiques. On pourra notamment partir, comme le propose Peter Singer – et, par ailleurs, Bruyères-Ostells – des contraintes matérielles (crise des économies publiques occidentales) et symboliques (doctrine du « zéro mort ») qui pèsent sur les États et étudier l'influence de ces contraintes sur les manières de concevoir les politiques de sécurité et de défense<sup>60</sup>. Hubert Heyriès, historien spécialiste du garibaldisme, a adopté cette approche dans sa thèse sur les soldats du Piémont (1848-1871). Heyriès cherche ainsi à rapporter l'engagement des militaires savoyards et niçois aux relations entre la France et l'Italie d'une part, et au

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>58</sup> Gisèle Sapiro, *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation, XIXe-XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>59</sup> En particulier Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, pp. 11-115.

<sup>60</sup> Peter Singer, *Corporate Warriors... op. cit.*

processus d'unification de la nation italienne d'autre part<sup>61</sup>. C'est précisément ce que nous avons cherché à faire dans ce mémoire, en raccrochant les différents registres de l'activité combattante à ce qui en constitue l'entour : histoire de la décolonisation et de la guerre froide, rapports des puissances européennes et mondiales à la question africaine, logiques et jeux de pouvoir caractéristiques de la politique étrangère de la France sous la Ve République.

#### **4. Sources et composition du mémoire**

Notre posture analytique, détournée des « motifs », est aussi liée à l'état des ressources documentaires disponibles. Reconstituer le paysage des convictions personnelles impliquerait de dresser l'inventaire complet des prises de position et des énoncés formulés, entendus ou consignés par les acteurs dans le déroulement de l'événement, ainsi que celui des justifications enregistrées à son terme<sup>62</sup>. Or, en matière de décolonisation et d'engagement mercenaire, les « traces » à la portée de l'historien sont rares, et les témoins directs – en particulier les anciens « affreux » – sont soit absents (la guerre est une activité dangereuse), soit muets : la controverse suivant la publication des mémoires du général Aussaresses au début des années 2000 montre bien que l'institution militaire ne favorise pas les prises de parole<sup>63</sup>.

Nous avons certes pu exploiter quelques témoignages publiés, en particulier ceux

---

<sup>61</sup> Hubert Heyriès, *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries (1848-1871). Approche d'histoire militaire comparée, armée française, armée piémontaise, armée italienne*, Presses universitaires de Montpellier, 2001.

<sup>62</sup> Nicolas Mariot, « La réflexivité... », *art. cit.*

<sup>63</sup> Voir par exemple Jacqueline Delassus, « Aussaresses : cynique vérité », article de presse paru dans *L'Express* le 07/06/2001.

des « affreux » français Roger Trinquier et Bob Denard, ceux des officiers belges Frédéric Vandewalle et Guy Weber, ainsi que les mémoires du diplomate onusien Conor O'Brien<sup>64</sup>. Cependant, ce sont les sources provenant des instances officielles qui constituent l'essentiel de notre documentation. À cet égard, il faut dire quelques mots du jeu de règles qui déterminent la production du matériau que nous avons utilisé et son assimilation aux archives. Il importe en particulier d'éclairer les logiques de la division du travail diplomatique en France : comment s'instaure la répartition des domaines d'intervention ? Quelles sont les relations entretenues par les différentes entités responsables ? Comment s'articulent les régimes d'énonciation propres à chacune d'elle, et comment s'organise leur configuration en une structure de pouvoir homogène ? Notre corpus s'est ainsi constitué à la lumière de l'état des lieux dressé par Jean-Pierre Bat dans son ouvrage sur les leviers de la politique africaine de la France<sup>65</sup>.

La décennie 1950 constitue un tournant en matière de renseignement et de communication. C'est en effet le moment où se développe le réseau de télécopieurs (Télex) permettant l'acheminement de messages dactylographiés entre les services. Cette rapidité nouvelle concentre le pouvoir de décision entre les mains de l'exécutif. Comme l'explique Georges-Henri Soutou, « Paris communique avec les ambassades et les consulats, mais ceux-ci ne communiquent pas entre eux<sup>66</sup> ». Les décisions se

---

<sup>64</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre au Katanga*. Paris, La pensée moderne, 1963 ; Bob Denard, Georges Fleury, *Corsaire de la République*, Paris, R. Laffont, 1998 ; Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre jours, contes du Zaïre et du Shaba*, Bruxelles, Commission d'enquête Lumumba, 1975 (une copie nous a été transmise par Romain Pasteger) ; Guy Weber, *Le Katanga de Moïse Tshombé... op. cit.* ; Conor O'Brien, *To Katanga and Back : A UN Case History*, London, Hutchinson, 1962.

<sup>65</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*

<sup>66</sup> Georges-Henri Soutou, « la mécanisation du Chiffre au Quai d'Orsay ou les aléas d'un

prennent plus que jamais à la capitale. Le monopole en matière de relations internationales est ainsi réparti entre le ministère des Affaires étrangères (Quai d'Orsay) et le Secrétariat général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches (SGAAM). Le Quai d'Orsay régent la politique étrangère générale. Il supervise un réseau de diplomates et de correspondants chargés de traduire les ordres de Paris en positions officielles. Le ministre est en quelque sorte responsable de l'image de la France à l'étranger. Cette position va s'avérer particulièrement délicate dans le contexte des années 1950-60, moment de grande tension pour la France au sein de l'Organisation des Nations unies à propos, notamment, des crises algérienne (1958-62) et congolaise (1960-1963), et de l'affaire de Bizerte (1961)<sup>67</sup>.

Si le Quai d'Orsay est la voie « officielle » de la France dans le monde, en pratique, ce qui a trait à l'Afrique et la Communauté française relève du Secrétariat général occupé par Jacques Foccart (1960-74). Ancien chef de réseau de la France libre, Foccart est l'homme de confiance du général de Gaulle. Avec l'insurrection en Algérie, la France court le risque de perdre l'exploitation du pétrole saharien. De Gaulle, pour qui il n'est pas de grande puissance sans indépendance énergétique, décide de se tourner vers les pays de l'ancien Empire colonial français en Afrique. Toutefois, l'exploitation des ressources minières et pétrolières, qui s'effectue sur des cycles longs de 5 à 10 ans entre la découverte des gisements et la mise en service de l'exploitation, requiert la stabilité politique des pays concernés. Dans cette perspective est adoptée une stratégie de soutien actif aux régimes francophiles devenus indépendants de la France en 1960.

---

« système technique (1948-1958) », in Michèle Merger, Dominique Barjot (Éd.), *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs XIXe-XXe siècles*, Paris, PUPS, 1998, pp. 697-712.

<sup>67</sup> Maurice Vaïsse, *La Grandeur : politique étrangère du général de Gaulle (1958-69)*, Paris, Fayard, 1998.

Jamais officiellement fonctionnaire, l'importance de Foccart dans ce système et l'éventail de ses registres d'intervention paraissent considérables : création du Service d'action civique (SAC) en France, gestion de la lutte contre-insurrectionnelle en Algérie, contacts réguliers et relations privilégiées avec les chefs d'État amis en Afrique subsaharienne. Le secrétaire général de l'Élysée, « homme de l'ombre », « mythe opérant » de la *Françafrique*, « barbouze en chef » du gaullisme, « avatar de la République des affaires », apparaît comme le maître d'œuvre de l'action officieuse de la France en Afrique<sup>68</sup>.

Quai d'Orsay d'un côté, Secrétariat général de l'autre. L'histoire de la politique africaine de la France dans les années 1960 est en bonne partie celle des relations entre ces deux administrations aux objectifs *a priori* incompatibles. Leurs archives sont d'ailleurs rassemblées dans des collections séparées. Les dossiers du Secrétariat sont conservés aux Archives nationales situées à Paris. Bien que le Congo ex-belge ne fût pas partie de la CF, le fonds dit « Foccart » semble tout de même contenir quelques documents relatifs à notre sujet. Jean-Pierre Bat a ainsi porté à notre connaissance l'existence d'un carton intitulé « Mercenaires », consacré à la période 1964-1965. Si la consultation de ce gisement aurait été sûrement utile – quoique, de l'avis de Bat lui-même, probablement pas décisive –, le fonds était inaccessible au moment de notre recherche.

Nos prospections auprès des services historiques du ministère de la Défense à Vincennes et de la Légion étrangère à Toulon – corps auquel appartenaient la plupart des « affreux » français – n'ayant pas donné de résultat probant, nous avons décidé de

---

<sup>68</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 89.

nous appuyer sur la documentation diplomatique. Sur les conseils d'Agnès Moinet-Le Menn, conservateur du patrimoine au Quai d'Orsay, en charge de la série « Afrique-Levant », nous nous sommes concentrés sur les documents de la sous-série « Congo ex-belge » entre 1960 et 1963, période placée sous le ministère de Maurice Couve de Murville (1958-1968). Ces documents, dont nous avons pu consulter 45 pochettes et cartons, sont conservés au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve, en banlieue parisienne. Certains dossiers se sont avérés particulièrement riches : le n° 45 portant sur les activités de la représentation française à Léopoldville, les n° 47 et 48 intitulés « Recrutement de mercenaires », et les côtes cb7-41 « Situation intérieure : crise congolaise » et « relations belgo-congolaises » constituent l'ossature de notre enquête. Le Quai d'Orsay dispose d'un autre centre basé à Nantes, où sont conservées les archives consulaires – y compris celles du bureau de Léopoldville (1937-1962). Nos consultations n'ont toutefois rien révélé que nous n'avions pu trouver à La Courneuve.

Le rôle central de la Belgique, ancienne puissance tutélaire, dans la crise congolaise tient une place significative dans notre recherche. Les rapports France/Belgique autour du dossier africain forment d'ailleurs l'un des principaux axes du mémoire. Les sources belges sur la période 1960-63 présentent l'avantage d'avoir déjà été méthodiquement explorées par Vincent Genin et Romain Pasteger dans le cadre de leurs travaux respectifs – tous deux sont d'anciens étudiants de l'Université de Liège. Ces deux chercheurs ont eu accès à la fois aux documents de la diplomatie (les collections du ministère des Affaires étrangères) et de l'exécutif (en particulier du ministère des Affaires africaines). En outre, ils ont pu dépouiller plusieurs fonds privés d'acteurs politiques belges de premier plan, dont Pasteger a reproduit de longs extraits dans les près de 200 pages d'annexes de son mémoire. Parmi ceux-ci, les papiers de

l'ambassadeur de Belgique à Paris Marcel-Henri Jaspar (1959-1966) s'avèrent d'une richesse exceptionnelle. Ils contiennent non seulement la vaste correspondance privée du diplomate, mais également une importante partie des rapports qu'il a rédigés durant sa carrière. C'est donc sur le croisement des regards diplomatiques français et belges que nous avons choisi de fonder notre recherche.

À travers cette étude, nous avons voulu rendre compte de ce qui constitue l'*infrastructure* de l'engagement. Nous avons cherché à mettre en valeur les forces profondes qui en ont dicté la forme et le rythme. Partant du climat général des années 1960, nous voulions montrer comment se sont imposés un destin d'ensemble et, pour ainsi dire, des *manières d'agir* aux vieux empires francophones. Nous concentrant sur le cas de la France, nous avons cherché à comprendre comment les circonstances historiques ont canalisé le mouvement de ceux qui, des bureaux onusiens à la brousse africaine, furent chargés d'interpréter les intérêts des anciennes puissances colonisatrices.

Notre mémoire se divise en trois parties. Le chapitre I esquisse les contours du contexte dans lequel prend place l'intervention des « affreux ». Nous y retraçons brièvement l'histoire de l'influence française sur le territoire congolais avant 1960, pour ensuite dresser un état du monde au seuil de la guerre froide. Nous avons insisté en particulier sur la situation des puissances européennes tandis que celles-ci doivent renoncer à leur héritage colonial. Parmi ces puissances, nous nous sommes intéressés aux cas de la Belgique, aux prises avec l'insurrection de son Congo, et de la France, en proie à la fragilité de sa Communauté (CF). Il s'agit ainsi de comprendre comment l'entrée en jeu de nouveaux acteurs que sont les États-Unis, l'URSS et l'ONU, sur le théâtre africain a pu influencer la politique étrangère de ces deux pays et rendre

envisageable le recours aux « affreux ».

Le chapitre II porte d'abord sur les effets de la décolonisation – en tant que moment historique – dans l'ordre des idées. Nous voyons s'établir la dynamique d'une convergence des luttes conservatrices en Europe avec la mise en correspondance de la guerre d'Algérie et de la crise congolaise. Nous montrons ainsi comment cette dynamique idéologique a rendu pensables les vocations d'engagement armé en faveur du Katanga. Cependant, nous montrons également que les intérêts économiques et stratégiques finissent par prendre le pas sur le registre idéologique, avec la création d'une antenne de recrutement « officielle » sous contrôle étroit de l'UMHK. Dans le même temps, nous examinons la position ambiguë de Bruxelles à l'égard de la sécession, avec l'instauration de la Mission technique belge pour le Katanga (MISTEBEL), et celle, non moins ambiguë, de Paris, avec la mise à la disposition du président Tshombé de militaires issus de l'armée française. Nous avons essayé de comprendre en quoi ces prises de position témoignent d'une volonté de soutenir le régime katangais en lui permettant de se doter, via l'engagement des « affreux », de moyens de défense efficaces tant sur le plan opérationnel que sur celui des relations internationales.

Le chapitre III est consacré aux conditions concrètes du recrutement des combattants français par le Katanga. Après avoir reconstitué la trame politico-historique dans laquelle s'insère l'engagement (chapitres précédents), nous avons voulu porter l'attention sur les modalités pratiques de cet engagement en suivant la trajectoire des trois engagés français les plus fréquemment évoqués dans la littérature. Nous avons cherché à suivre l'évolution de ces hommes dans le dispositif militaire katangais et leurs rapports avec les cadres belges présents au Congo. Il s'agit par là d'évaluer le rôle et la

place occupés par ces Français sur le terrain. Nous observons ainsi que le contingent français est d'abord incarné par les officiers expérimentés Trinquier et Faulques. Toutefois, l'expérience katangaise marque l'émergence de la génération des « chiens de guerre » dont Bob Denard sera, pendant près de trente ans, la figure de proue. Quoique moins illustres que ses devanciers, Denard se montre plus adapté aux spécificités de la pratique mercenaire. Son efficacité suscitera d'ailleurs l'intérêt des services de renseignement français qui décideront de le recruter.

## CHAPITRE I.

### LE MONDE DES « AFFREUX » : L'ORDRE INTERNATIONAL À LA VEILLE DES INDÉPENDANCES AFRICAINES

*Dans ce chapitre, nous nous intéresserons au contexte général de l'engagement des « affreux ». Après avoir brièvement retracé la préhistoire des rapports entre la France et le Congo ex-belge, nous dresserons un état du monde au seuil de la décolonisation de l'Afrique noire. Nous mettrons en lumière la situation des puissances européennes tandis qu'elles doivent repenser leur position dans l'ordre mondial. Parmi ces puissances, nous nous intéresserons en particulier au cas de la France, aux prises avec la crise algérienne et l'effondrement de son projet de communauté française d'Afrique. Nous essaierons ainsi de restituer les contraintes qui pèsent sur son action afin de montrer comment le contexte d'instabilité politique et d'incertitude stratégique qui caractérise le tournant des années 1960 – avec notamment l'entrée en jeu de nouveaux acteurs que sont les États-Unis, l'URSS, et l'ONU – a pu rendre envisageable le recours à des combattants étrangers par le nouvel État du Katanga.*

#### **1. La France, de la puissance coloniale au redéploiement gaullien**

##### *Le Congo et l'influence française avant 1960*

Les rapports entre la France et le territoire de l'ancien Congo belge sont bien antérieurs à l'été 1960. En tant qu'acteur de premier plan dans le partage de l'Afrique, l'État français eut une influence sur le Congo dès la fin du XIXe siècle. Le moment charnière de cet épisode fut la conférence de Berlin de 1885. Organisée par le chancelier

Bismarck, celle-ci établit les principes qui devaient présider à la colonisation du territoire africain. Depuis les années 1880, le mouvement des explorations avait ainsi pris un tour largement politique : les expéditions de Brazza (1879-1882) dépendaient directement de la France, tandis que celles de Stanley (1871-1890) préparaient la colonisation britannique, et que celles des géologues Bia, Franqui et Cornet (1891-1893) relevaient directement de la couronne belge. Bismarck, qui avait engagé l'Allemagne, avec retard, dans la conquête de territoires africains, entendait se replacer dans la course en imposant certaines règles, notamment, le libre accès commercial aux grands bassins fluviaux et l'obligation d'occuper effectivement un territoire avant d'en revendiquer la possession<sup>69</sup>. Ce dernier point eut pour conséquence le *scramble for Africa*, la « course au clocher » : Britanniques, Français, Belges, Allemands, Portugais et Italiens se lancèrent à l'intérieur de l'Afrique, qui fut partagée en moins de quinze ans – non sans quelques incidents diplomatiques dont le plus célèbre est la crise franco-anglaise de Fachoda en 1898.

Grand comme plus de quatre fois la France et doté d'importantes ressources minières, le territoire de l'actuelle République démocratique du Congo (RDC) – appelé Zaïre de 1965 à mai 1997 – fut vite perçu par les premiers explorateurs belges (l'expédition Bia-Franqui-Cornet) comme un espace d'exploitation à l'avenir très prometteur<sup>70</sup>. À cheval sur l'équateur, s'étendant dans le vaste bassin du fleuve dont il a

---

<sup>69</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, « La Conférence de Berlin et ses suites », in Catherine Coquery-Vidrovitch (Éd.) *Autour de la Conférence de Berlin : recherches diverses*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 43-61.

<sup>70</sup> Pour la courte synthèse de l'histoire du Congo sous la domination belge, nous nous sommes principalement appuyés sur Jules Gérard-Libois *et al.*, « République Démocratique du Congo », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 15 juillet 2013. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/republique-democratique-du-congo/> ; et sur Robert Cornevin, *Histoire du Congo-Léopoldville. Des origines à la République fédérale*, Bruxelles, M. Hayez, 1989.

repris le nom, accédant à l'océan Atlantique par une étroite façade maritime de 50 kilomètres, le Congo est situé en plein cœur du continent africain. Neuf pays partagent ses frontières : à l'ouest le Congo-Brazzaville ; au nord la République centrafricaine (ex Oubangui-Chari) et le Soudan ; à l'est l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi (ex Ruanda-Urundi) et la Tanzanie (ex Zanzibar-Tanganyika); au sud la Zambie (ex Rhodésie du Nord) et l'Angola. Ses principales richesses souterraines sont concentrées au sud, dans la « Botte du Katanga ». Les minerais les plus abondants dans la province sont l'étain dans le nord, le manganèse dans le sud-ouest, et surtout le cuivre (et les minéraux qui lui sont souvent associés comme le cobalt, l'uranium et le zinc) dans le sud, autour des villes de Kolwezi (la « capitale du cuivre »), et de Likasi. Le reste du territoire congolais étant minéralogiquement très pauvre, le « riche » Katanga hérita rapidement du surnom de « scandale géologique<sup>71</sup> ».

Avant l'arrivée des Belges, la cuvette congolaise était occupée par diverses sociétés organisées en royaumes indépendants. L'origine ethnique de ces sociétés était plus ou moins caractérisée : au Katanga, le peuple Baluba était situé au nord, tandis que les Lundas occupaient le sud. Avec la colonisation, ces souverainetés se retrouvèrent englobées dans une entité coloniale unique placée sous le contrôle de l'Association internationale du Congo (AIC), propriété personnelle du roi Léopold II de Belgique (1865-1909).

Le règne sanglant du souverain belge sur l'État indépendant du Congo entre 1885 et 1908 est largement décrit par la littérature<sup>72</sup>. Toutefois, Léopold fit montre d'une

---

<sup>71</sup> René Cornet, *Le Katanga avant les Belges et l'expédition Bia-Franqui-Cornet*, Bruxelles, Cuypers, 1943.

<sup>72</sup> Adam Hochschild, *King Leopold's Ghost*, Boston, Mariner Books, 1998.

certaine habileté diplomatique qui lui permit de prendre une part active dans le partage de l'Afrique<sup>73</sup>. Il profita de la compétition intense que se livraient les grandes puissances coloniales pour faire reconnaître la légitimité de l'AIC sur le plan international – ces puissances préféraient confier les territoires du Congo à une petite association plutôt qu'à leurs concurrents. Dans son entreprise, il bénéficia en particulier de l'appui de la France, représentée par le Président du Conseil Jules Ferry (1880-1881 et 1883-1885). En échange de son soutien, Léopold II offrit à la France un « droit de préemption » sur le Congo disposant qu'en cas d'échec de la Belgique dans son œuvre africaine, la France pourrait hériter du territoire congolais à titre de « cession gratuite ». Cette proposition était particulièrement intéressante pour la France, alors en concurrence avec la Grande-Bretagne pour l'influence sur le *Stanley Pool*. Les Britanniques, sous la conduite de l'homme d'affaires Cecil Rhodes, cherchaient en effet à relier l'Afrique du nord au sud par une ligne Le Cap-Le Caire. De son côté, la France visait la jonction est-ouest entre Dakar et Djibouti. Ce droit de préemption fut reconduit à plusieurs reprises au début du XXe siècle, mais il n'en fut par la suite plus question jusqu'à l'éclatement de la Crise congolaise en 1960<sup>74</sup>.

Après de longs attermoiements et à cause de difficultés financières, le roi abandonna sa souveraineté personnelle sur l'État libre du Congo au profit de l'État belge, qui en assumait la responsabilité à partir de 1908. L'économie du pays et l'exploitation de ses ressources demeuraient toutefois aux mains des grandes sociétés auxquelles elle avait été confiée par Léopold. La plus célèbre de ces compagnies est

---

<sup>73</sup> Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga, Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo: de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1998, p. 114 et sv.

<sup>74</sup> Vincent Genin, « La réclamation du droit de préemption de la France sur le Congo belge au printemps 1960 », *Revue d'histoire diplomatique*, avril 2013, pp. 23-38.

l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK), créée en 1906 à partir de la coopération entre la Compagnie belge du Katanga, la banque Société Générale de Belgique, et l'entreprise britannique Tanganyika Concessions Limited<sup>75</sup>. La province connut une croissance rapide dans les années 1920, grâce notamment aux progrès de l'extraction minière, mais celle-ci fut bloquée par la crise de 1929. Durant la Seconde Guerre mondiale, la colonie fonctionna en quasi-autonomie vis-à-vis de la Métropole occupée. Ceci témoigne de dispositions et d'un certain esprit d'indépendance, voire de défiance, du colonat belge vis-à-vis de Bruxelles.

Une nouvelle phase d'expansion économique a lieu entre 1949 et 1956, mais la population indigène n'y est pas directement associée. Contrairement à la stratégie adoptée, par exemple, par la France dans ses colonies d'Afrique centrale, le colonisateur belge se garda bien de former une élite noire. Jusqu'à la fin des années 1950, la Belgique refusa d'envisager l'émancipation de sa colonie – le dénouement n'en fut que plus brutal. Des manifestations suivies d'émeutes éclatèrent à Léopoldville à la fin de l'année 1959. Des négociations tenues à Bruxelles l'année suivante permirent de fixer la date de l'indépendance au 30 juin 1960, mais les élections donnèrent la majorité aux partis nationalistes les moins enclins au compromis avec l'ancienne Métropole. Des troubles graves endeuillèrent le pays aux mois de juillet et de septembre 1960, tandis qu'au sud se manifestaient des tendances sécessionnistes, en particulier au Katanga.

*Paris au seuil des indépendances : « retrouver le rang »*

À la fin des années 1950, la France, au même titre que les autres empires

---

<sup>75</sup> René Brion, Jean-Louis Moreau, « La naissance de l'Union minière du Haut-Katanga, 1890-1914 », in *De la mine à Mars, la genèse d'Umicore*, Gand, Lannoo, 2006, pp. 59-89.

européens, se trouve confrontée aux défis de la décolonisation. Avec 12 millions de kilomètres carrés et 68 690 000 habitants, le domaine colonial français était alors le deuxième du monde, après celui de la Grande-Bretagne.

L'instabilité ministérielle de la IV<sup>e</sup> République, son impuissance face aux événements d'Indochine (défaite de Diên Biên Phu le 7 mai 1954) et surtout ceux d'Algérie (début de l'insurrection le 1<sup>er</sup> novembre 1954), met le régime en crise. Le 13 mai 1958, un comité de salut public est créé à Alger, à la tête duquel est placé le général Massu. L'insurrection du Front national de libération (FLN) prend de l'ampleur et menace de dégénérer en guerre civile. Dans le tumulte, des responsables politiques de tout bord réclament le retour du général de Gaulle, écarté du pouvoir par les urnes en 1953. De Gaulle est investi par l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin – sous la pression de l'opinion – par 329 voix sur 553 votants. Il devient ainsi le dernier président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République<sup>76</sup>.

C'est dans cette séquence d'instabilité politique et institutionnelle que s'insère la décolonisation de l'Afrique noire française. À la veille des indépendances, les possessions de la France au sud du Sahara sont partagées en deux grandes fédérations : l'Afrique-Occidentale française (AOF), constituée du Sénégal, de la Mauritanie, du Soudan, de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta, et du Dahomey ; et l'Afrique-Équatoriale française (AEF), composée du Congo-Brazzaville, du Gabon, de l'Oubangui-Chari, et du Tchad. Le Togo et le Cameroun, mis sous tutelle de l'ONU après la Seconde Guerre mondiale, et Madagascar, du fait de son éloignement, ont un statut à part. En comparaison des faits de violences observés en Asie et au Maghreb, les premiers temps

---

<sup>76</sup> Serge Bernstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, p. 72 et sv.

de la décolonisation en Afrique subsaharienne apparaissent peu spectaculaires. Jusque-là, en effet, la France avait cherché à maintenir des relations privilégiées à travers divers dispositifs politiques, tels que l'Union française et le principe de la « coopération ». La présence en Afrique apparaît alors comme un objectif prioritaire dans la politique extérieure de la France, notamment dans la perspective de retrouver le « rang » perdu par la circonstance de la Seconde Guerre mondiale, et d'incarner une « Troisième voie » dans l'ordre du monde<sup>77</sup>.

Toutefois, au tournant des années 1960, des transformations sur le plan colonial et international imposent à la France un changement d'attitude. Sous l'influence des États-Unis et de l'URSS, pour des raisons que nous soulignerons plus loin, un climat d'anticolonialisme s'installe dans le monde. En Afrique, une génération de leaders indigènes, formés par le syndicalisme et les universités en Métropole, fait campagne sur des idées d'indépendance à court terme. Un sentiment d'hostilité grandit à l'égard de ce qui est alors considéré, de Moscou à Washington, comme l'« impérialisme français ». Comme le dira de Gaulle, la France doit désormais se montrer conciliante si elle « ne souhaite pas s'aliéner tout l'Univers ». Le rêve d'un ensemble franco-africain intégré, avec Paris pour centre, et qui serait propre à servir d'exemple au monde doit être révisé.

Le mandat du général de Gaulle à son retour au pouvoir est d'établir un projet de constitution permettant « d'organiser les rapports de la République avec les peuples qui lui sont associés ». Dans ce cadre est décidée la création de la Communauté française (CF), qui se substitue à l'ancienne Union jugée trop centralisée. De nature fédérale, la

---

<sup>77</sup> Jean-Paul Thomas, Gilles Le Béguec, Bernard Lachaise (Éd.), *Mai 1958 : le retour du général de Gaulle*, Actes du colloque tenu au Centre d'histoire de Science Po, mardi 13 mai 2008, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 146.

CF était présidée par le Président de la République française et dirigée par un Conseil exécutif rassemblant les chefs des États membres. Elle disposait d'un Sénat composé de délégués des parlements nationaux jouissant de l'autonomie et administrant leurs « affaires » eux-mêmes. Ces derniers étaient ainsi libres de définir leur organisation intérieure et d'établir leur ordre juridique particulier. Toutefois, il est prévu que la France conserve des prérogatives dans des « domaines réservés », en particulier la Défense et l'exploitation des matières premières<sup>78</sup>.

En attendant de préciser les contours exacts de cet « ensemble », le général de Gaulle part pour un tour du continent devenu depuis célèbre (20-27 août 1958). Si les circonscriptions concernées répondent massivement « oui » au référendum du 28 septembre sur la nouvelle Constitution, la Guinée, sous la conduite du militant panafricain Sékou Touré, rejette la proposition et devient indépendante dès 1958. La Communauté n'y survivra pas. Le refus guinéen, que de Gaulle reçoit comme un camouflet, amorce la marche des possessions françaises d'Afrique vers des indépendances « séparées ». La fédération du Mali prend l'initiative en demandant son indépendance, qu'elle obtient de Paris le 13 décembre 1959. Entraînés presque malgré eux dans le mouvement, les autres gouvernements de la Communauté suivent : les transferts de compétence de la Communauté vers les États membres s'opèrent jusqu'en septembre 1960, suivis des admissions à l'ONU – ainsi, si la France a perdu des territoires, elle espère au moins conserver ses voix à l'Assemblée générale.

Le poids des contraintes internationales sur la politique étrangère de la France transparaît dans l'activité diplomatique qu'elle déploie en direction de l'Afrique. Au

---

<sup>78</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart...* op. cit., p. 83 et sv.

début de l'année 1960, la discrétion est clairement de mise. S'il multiplie les déplacements dans le monde (dix pour la période 1960-63), le général de Gaulle fait son dernier voyage officiel africain en décembre 1959. Ce sont les visites des chefs d'État à Paris qui prennent le relais : un total de onze entre juillet 1960 et juin 1962. Cependant, ceux-ci sont accueillis dans la modeste gare de Bry-sur-Marne, en région parisienne. Difficile de ne pas voir dans ce curieux protocole une volonté du régime de banaliser l'image des rapports franco-africains<sup>79</sup>. C'est également dans ce sens que doivent être interprétés les remaniements ministériels en Afrique qui voient le départ des cadres européens – c'est le cas par exemple au Congo-Brazzaville le 16 février 1960, puis au Gabon le 10 novembre 1960. Cette discrétion n'est sûrement pas une remise en cause complète de la priorité accordée à l'Afrique dans la hiérarchie des préoccupations française. Toutefois, elle témoigne de la prise en compte, par de Gaulle et son entourage, du fait que les crises de la décolonisation ont hypothéqué leur marge de manœuvre.

De Gaulle multiplie les allocutions dans lesquelles il vante les mérites de la décolonisation, non seulement en Afrique, mais dans l'ensemble du monde : « c'est ainsi que nous tenons pour naturel et, en soi, salutaire le grand mouvement qui emporte nombre de peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, en retard sur notre siècle, vers l'affranchissement et le développement<sup>80</sup> ». Ainsi cherche-t-il à *fondre* la question africaine dans la masse des problèmes mondiaux au sort desquels la France s'intéresse désormais : la construction européenne, le progrès des « pays en voie de développement », le maintien de la paix internationale et l'ouverture de la fameuse

---

<sup>79</sup> Jean-Paul Thomas, Gilles Le Béguec, Bernard Lachaise, *Mai 1958...* op. cit., p. 151.

<sup>80</sup> Serge Bernstein, *Histoire du gaullisme...* op. cit., p. 160.

« Troisième voie entre l'Est et l'Ouest ». La France entend dès lors adopter la posture traditionnelle des grandes puissances : celle du patronage. Pour ce faire, il lui faut élargir le cercle de sa clientèle à l'ONU, et rallier à sa cause la cohorte des pays en cours d'émancipation au-delà de sa seule sphère postcoloniale.

La mission du Quai d'Orsay est d'opérer des rapprochements avec les nouveaux États – il s'appuie sur un dense réseau de représentants sur le terrain, dans les ambassades et dans les couloirs de l'ONU<sup>81</sup>. On comprend ainsi pourquoi les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères se montrent si vigilants à l'égard de ce qui, à l'image de l'attitude de la France en Afrique noire et au Maghreb, pourrait être dénoncé comme étant du néocolonialisme. En entrant dans le jeu des luttes d'influence onusiennes, la France s'est exposée aux attaques de ses compétiteurs : les États-Unis, l'Union soviétique et leurs avatars respectifs. La plus franche opposition vient du groupe dit des « Afro-Asiatiques » (35 pays, dont l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie et la Chine – ils sont également appelés les « non alignés »), qui réserve ses critiques les plus vives à l'attitude des Français en Algérie. Ainsi, en 1960, ils saisissent la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU – en charge des questions de sécurité internationale – d'un projet de résolution dont un des paragraphes stipule « qu'aura lieu en Algérie un référendum organisé, contrôlé et surveillé par les Nations Unies, et par lequel le peuple algérien déterminera librement les destinées de son pays<sup>82</sup> ». Si le projet ne parvient pas, de justesse, à obtenir la nécessaire majorité des deux tiers de la commission, cette initiative est très mal vécue par la France qui y voit une immixtion intolérable dans ses affaires intérieures. Paris doit s'y résoudre, l'Afrique française n'est plus son intouchable

---

<sup>81</sup> Armand Bérand est le délégué de la France à l'ONU entre 1959 et 1962.

<sup>82</sup> Maurice Flory, « Algérie algérienne et Droit international », *Annuaire français de droit international volume 6*, 1960. pp. 973-998.

propriété.

Ainsi, les États d'Afrique francophones (ceux que l'on a appelés le groupe de « Brazzaville », c'est-à-dire Congo-Brazzaville, Cameroun, Cote d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Niger, République centrafricaine, Sénégal et Tchad) se trouvent en face de sollicitations pressantes de part et d'autre de l'échiquier international. Surtout, ces sollicitations sont le fait de pays qui semblent (au moins *physiquement*) plus proches d'eux que ne l'est l'ancien colonisateur. Dès lors il apparaît que pour reprendre sa place dans la compétition internationale, la France doit améliorer sa capacité d'action. Il lui faut se débarrasser du fardeau politique de la « mission civilisatrice ». Dans ce contexte, l'action paramilitaire, tel qu'elle fut notamment incarnée pendant près de 35 ans par Bob Denard, se présente comme un expédient commode pour maintenir, à moindres frais, une présence française en Afrique.

## **2. La décolonisation, la construction européenne et l'arrivée de nouveaux acteurs en Afrique**

La décision de la Guinée de ne pas intégrer la CF témoigne de l'essor de nouvelles influences en Afrique au cours des années 1950. L'émergence des deux *supergrands* rend désormais pensables des politiques qui ne sont pas celles imposées par la vieille Métropole. Dans ce contexte émergent quelques grandes figures de l'indépendantisme panafricain : Kwameh Nkrumah au Ghana (chef de l'État entre 1957 et 1966), Sékou Touré en Guinée (1958-84), Hastings Banda au Malawi (1961-94) et Patrice Lumumba au Congo (1960-61). Contrairement à la réputation qui lui fut faite par ses adversaires, Lumumba, au même titre que Sékou, n'est plus aujourd'hui perçu comme un doctrinaire

marxiste-léniniste. Les travaux des africanistes contemporains comme Toyin Falola et Richard L. Sklar montrent que c'est en effet moins par conviction idéologique que par réalisme et opportunisme que ces leaders ont noué des contacts avec le bloc communiste – en attestent les contacts soutenus qu'ils ont entretenus avec les Américains au seuil des indépendances<sup>83</sup>.

À côté de l'Afrique elle-même, les États-Unis apparaissent comme l'acteur central du mouvement de la décolonisation. Comme le souligne l'américaniste Pierre Melandri, le président Roosevelt (1933-45), dans la ligne de son projet du *New Deal*, avait été davantage hostile à l'impérialisme européen qu'au communisme soviétique. Pour lui, le système des préférences impériales faisait obstacle à la prospérité mondiale et le principe de l'empire constituait en lui-même une menace contre la paix. Le département d'État souhaitait une politique de réforme accélérée, qui verrait les régimes coloniaux assumer leurs responsabilités dans un ordre international au sein duquel la voix des États-Unis serait prédominante. Les effets de la pression américaine furent importants. L'Angleterre en particulier, soucieuse de cimenter l'alliance avec Washington et l'OTAN, adopta une attitude de retrait, multipliant les projets en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans ses colonies<sup>84</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'intérêt américain pour l'Afrique s'inscrit dans la politique de lutte contre la menace soviétique, et le projet d'une reconstruction de l'Europe dans une perspective postcoloniale. Dès 1958, avec l'intensification du rapport de force est-ouest, l'administration Eisenhower (1953-61) décide de créer un

---

<sup>83</sup> Kwame Appiah, Henry Louis Gates Jr., « Touré, Sékou », in *Encyclopedia of Africa*, Oxford University Press, 2010, pp. 122-124 ; Ludo de Witte, *The Assassination Of Lumumba*. London, Verso, 2001, p. 23 et sv.

<sup>84</sup> Pierre Melandri, *Histoire des États-Unis contemporains*, Bruxelles, A. Versaille, 2008, p. 142.

bureau aux affaires africaines au sein du Département d'État, et de remplacer la plupart de ses consulats en Afrique par des ambassades. Les universités américaines commencent à s'intéresser à l'étude des civilisations et des langues africaines : c'est à cette époque que se constituent le champ des *Black* et *African-American Studies*, comme ceux de Berkeley et Johns Hopkins, et que sont organisés les premiers prêts et dons à destination d'étudiants africains<sup>85</sup>.

L'horizon des militances afro-américaines va du même coup s'élargir. Jusqu'alors concentrées sur la question des droits civils, les associations noires commencent à se mobiliser autour des questions d'impérialisme. Au tournant des années 1960, le sort de l'Afrique et de ses habitants tient donc une place de premier plan dans l'espace public américain. Kennedy ne s'y trompe pas et fait une campagne active pour la conquête de l'opinion afro-américaine<sup>86</sup>. Il forme un comité spécial qu'il charge de lui communiquer des recommandations en matière de politique africaine. Ce tournant correspond à la doctrine de « *New Frontier* ». Elle est notamment incarnée par l'ancien gouverneur du Michigan George Mennen Williams (1949-61)<sup>87</sup>. Fervent militant pour la déségrégation et précieux *vote-getter* des minorités ethniques, Williams apparaît comme un atout dans le jeu onusien de Kennedy. Il se joint à la nouvelle administration lors de la victoire de 1961 en tant qu'*assistant Secretary of State for Africans Affairs* (1961-66). Il est notamment chargé des relations avec les Chefs d'États africains. C'est dans ce cadre qu'il prononce, lors d'une de ses premières conférences de presse, le mot désormais célèbre

---

<sup>85</sup> Fabio Rojas, « The Road To Black Studies », in *From Black Power to Black Studies: How a Radical Social Movement Became an Academic Discipline*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2007, pp. 22-45.

<sup>86</sup> Brenda Plummer, *Rising wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*, Toronto, Scholarly Book Services, 2002, p. 167 et sv.

<sup>87</sup> Pierre-Michel Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 77-81.

« *Africa for the Africans*<sup>88</sup> ».

Au-delà des considérations humanistes et/ou électoralistes qui sous-tendent ces stratégies, la nouvelle administration voit surtout l’Afrique comme un réservoir stratégique de matières premières dans le contexte de la guerre froide. L'uranium, le cuivre et le cobalt congolais sont perçus comme des ressources de première importance pour l'économie américaine : en 1959, 80 % du cobalt importé par les États-Unis vient du Congo<sup>89</sup>. Par l'intermédiaire de l'Administration pour la coopération économique (ECA), le gouvernement Kennedy va ainsi prêter près de 3 millions de dollars pour ouvrir la mine Chibuluma, située à la frontière de la Rhodésie du Nord<sup>90</sup>.

Pour le *State Department*, le Congo est donc un « point chaud dans la guerre froide ». Larry Devlin, représentant de la CIA à Léopoldville, est la figure de proue de l'action des États-Unis sur le terrain. Devlin a publié un récit de son expérience en Afrique centrale dans les années 1960, « Chief of Station », dans lequel il décrit sa mission démarrée au lendemain de l'indépendance du Congo belge. Ainsi, outre Léopoldville, son antenne va prendre pied dans toute l'Afrique subsaharienne, débordant jusque sur les anciennes colonies françaises – ceci souvent à l'insu ou aux dépens de Paris. Ce fut par exemple le cas après le départ des ministres français du Gabon en 1960<sup>91</sup>.

---

<sup>88</sup> Williams prononce ces mots en février 1961, au cours de sa première tournée en Afrique. Il a par la suite publié un livre de témoignage sous ce titre (1969).

<sup>89</sup> Erik Davis, *The United States and the Congo, 1960-1965: Containment, Minerals And Strategic Location*, Mémoire de maîtrise, Université du Kentucky, 2013.

<sup>90</sup> Kevin Bradley, *Copper Venture*, Lusaka, Mufulira Copper Mines and Roan Antelope Copper Mines, 1952, p. 57.

<sup>91</sup> Larry Devlin, *Chief of Station. Congo: Fighting The Cold War In A Hot Zone*, New York, Public Affairs, 2008.

L'Union soviétique et ses satellites s'engagent eux aussi dans la course à l'Afrique, en particulier sous le secrétariat de Nikita Khrouchtchev (1953-64). La présence des agences de renseignements et la création de représentations consulaires participent d'une volonté du bloc communiste d'étendre son réseau à l'Afrique, espace dont les Partis communistes s'étaient tenus à l'écart. La Sécurité d'État tchécoslovaque (StB) envoie ainsi des techniciens à Conakry (Guinée) dès 1958, et l'Égypte de Nasser installe une ambassade à Léopoldville en 1960<sup>92</sup>.

Les véritables intentions de l'URSS en Afrique demeurent cependant particulièrement difficiles à déchiffrer. Un plan de soviétisation du continent semble peu probable compte tenu des profils des nouveaux dirigeants africains. Moscou présume en effet que ses alliés sur place sont essentiellement des nationalistes – la plupart ont d'ailleurs été formés aux États-Unis (Nkrumah à UPenn, Banda à CSU et Indiana University) – qui considèrent le marxisme-léninisme comme une voie parmi d'autres vers l'émancipation<sup>93</sup>.

L'Union soviétique dispose déjà d'importantes réserves minérales, notamment dans l'est de la Sibérie (dans la péninsule de Taïmyr), et ses ambitions se portent alors sur l'Europe continentale. L'attention et le soutien de l'URSS aux anciennes colonies semblent ainsi moins viser à l'instauration de la dictature du prolétariat (l'Afrique vit alors principalement de l'agriculture), que de déstabiliser l'hégémonie des vieilles puissances européennes et à perturber la progression des États-Unis dans le tiers-monde. L'Union soviétique va prendre une large part dans les débats à l'ONU sur la fin de la

---

<sup>92</sup> Allison Drew, « Communism in Africa », in Stephen Smith (Éd.), *The Oxford Handbook of the History of Communism*, Oxford University Press, 2014, pp. 285-305.

<sup>93</sup> L.H. Gann, Peter Duignan, *The United States and Africa: A History*, Cambridge University Press, 1987, p. 369.

domination occidentale en Afrique. En outre, sous couvert de soutien à des « mouvements de la paix », à des fonds culturels, des ligues de la jeunesse, des associations féminines, ou des programmes de bourses d'études en URSS..., elle organise et finance ses propres réseaux de « partisans » sur le terrain<sup>94</sup>.

Cette double *présence* de l'Ouest et de l'Est sur leur « pré carré » préoccupe les anciennes puissances administrantes. La perspective d'un basculement de Léopoldville dans le giron communiste (du moins l'éloignement de l'indocile Lumumba à l'égard de l'Ouest) porterait préjudice non seulement à la Belgique, principale bénéficiaire de l'exploitation des richesses katangaises, mais également à la France (voisine via le Congo-Brazzaville de Fulbert Youlou) et à la Grande-Bretagne (qui dispose d'importants intérêts miniers en Rhodésie). Cette situation conduit les anciens colonisateurs à une relative « convergence de vue » quant à la question africaine, et les convainc de la nécessité de constituer un « front commun » afin de résister à l'offensive anticoloniale. Cette *solidarité* a des effets sur les rapports de ces États à propos de la construction européenne : si des dissonances se font jour (quelques désaccords pré-1960, notamment autour du mémorandum de Gaulle relatif au retrait de l'OTAN), la cohésion semble réelle à la veille de la Crise congolaise<sup>95</sup>.

Dans le cadre de ce rapprochement, la Commission de coopération technique en Afrique noire (CCTA), que les puissances européennes mettent en place pour assurer la cohésion politique et économique de leur sphère d'influence respective, va jouer le rôle

---

<sup>94</sup> Allison Drew, « Communism in Africa... » *loc. cit.*

<sup>95</sup> La situation sera bien différente après 1960, avec la rupture autour du dossier de l'Union politique européenne et du « préalable anglais » (juillet 1961), avec le rejet du « Plan Fouchet » pour une Europe des Nations plutôt que « supranationale » (1962), puis avec le veto du général de Gaulle à l'adhésion britannique au Marché commun (1963) et la crise de la chaise vide (1965). Vincent Genin, ...1960-61, *art. cit.*

de bouclier contre les prétentions étrangères sur l'Afrique<sup>96</sup>. La CCTA regroupe à l'origine huit pays situés au sud du Sahara ou y ayant des responsabilités : Belgique (avec le Congo), Fédération de Rhodésie-Nyassa-land, France (avec l'AOF et l'AEF, et les territoires sous tutelle), Ghana, Libéria, Portugal (avec l'Angola et ses possessions en Afrique de l'Est), Royaume-Uni (avec le Kenya, le Nigeria, la Sierra Leone), Union Sud-Africaine. Dans cet ensemble, la Belgique et la France, nations francophones, signataires du Traité de Rome (1957), apparaissent particulièrement liées. Se trouvant dans des situations assez similaires en Algérie et au Congo, elles ont tout intérêt à se témoigner un soutien mutuel sur la scène internationale. Toutes deux sont soucieuses de maintenir leur influence en Afrique sans trop s'exposer aux critiques et aux pressions de l'ONU. Ainsi, dans ce contexte de guerre froide, de décolonisation, de guerres de libération et de construction européenne, les deux pays vont entretenir des rapports ambigus, fluctuant au gré des circonstances nationales et internationales.

Dans la stratégie gaulliste de la « grandeur », qui consiste justement à briser les structures du monde bipolaire, l'influence belge en Afrique constitue un atout précieux pour la France. Celle-ci est en effet vue comme un vecteur de stabilité aux frontières de l'ex AEF. De leur côté, les milieux politiques belges partagent les réserves de de Gaulle à l'encontre des États-Unis. Ainsi, même si la crise de Suez constitue un échec cuisant pour les puissances coloniales, la fin des années 1950 amorce une nouvelle ère des relations franco-belges. Les Belges sont désormais convaincus que les Américains ne sont pas en mesure de garantir la souveraineté de leurs colonies. Avec la politique britannique de *self-government*, perçue de part et d'autre de Quiévrain comme un

---

<sup>96</sup> Pierre-Michel Durand, *Les États-Unis, la France et l'Afrique noire francophone, 1958-1969*, Mémoire de DEA, Université Paris III, 1998

« abandon », l'attitude indépendante de Paris vis-à-vis de Washington va s'imposer comme un atout décisif pour Bruxelles<sup>97</sup>.

### *La communauté internationale face à la sécession du Katanga*

La tentation d'autonomie a des racines profondes au Katanga. Ancien siège d'un vice-gouvernorat général qui dépendait davantage de Bruxelles que de Léopoldville, la province a de tout temps constitué une entité à part dans l'ensemble belgo-congolais. L'Union minière constitue la clef de voûte du particularisme katangais. En 1960, l'UMHK est au premier rang des sociétés coloniales avec un actif de 20 milliards de Francs belges. Du fait de la variété de son actionnariat (anglais, américain, belge, français et sud-africain) et de son poids considérable dans l'économie congolaise, elle jouit d'une large autonomie vis-à-vis du gouvernement central. Elle a vu sur quasi tous les aspects de la vie dans la province et y instaure un ordre strictement hiérarchique qui assigne à chacun, de l'ingénieur blanc au manoeuvre indigène, une place précise dans la société. De fait, le colonat et le milieu de la classe moyenne y sont beaucoup plus fortement organisés qu'ailleurs. Ce sentiment d'appartenance à une culture politique particulière ne semblait pas pouvoir conduire à autre chose qu'un choc frontal avec la dynamique émancipatrice portée par Patrice Lumumba<sup>98</sup>.

Les richesses du Katanga sont un enjeu essentiel pour le futur État congolais qui, via un montage institutionnel complexe, pouvait prétendre à plus de 35 % du capital de l'UMHK<sup>99</sup>. La réduction de la sécession katangaise lui apparaît dès lors comme une nécessité économique de tout premier plan. Dès le mois de juillet 1960, Lumumba

---

<sup>97</sup> L.H. Gann, Peter Duignan, *The United States and Africa... op. cit.*, p. 399.

<sup>98</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963, p. 11 et sv.

<sup>99</sup> *Idem.*

dénonce le « complot belge » au Katanga et lance un appel à l'aide à la communauté internationale. Tant les États-Unis que l'URSS vont condamner la sécession<sup>100</sup>. De son côté, Washington pointe du doigt la Belgique qu'elle tient pour responsable de la sécession katangaise. Cette hostilité est d'autant plus prégnante dans le contexte de la campagne présidentielle de Kennedy, qui fait de la lutte contre le colonialisme un cheval de bataille. La Crise congolaise est présentée comme le pendant du conflit algérien, derniers vestiges du colonialisme européen<sup>101</sup>. Washington dénonce l'attitude isolationniste de Bruxelles, lui reprochant d'agir au Congo sans jamais consulter l'OTAN<sup>102</sup>. Le 2 août 1960, l'ambassadeur américain à Bruxelles William Burden signifie à ses homologues belges qu'il rompt le dialogue avec eux tant que la Belgique n'aura pas tout mis en œuvre pour que soit trouvée une solution à la crise<sup>103</sup>. De son côté, l'URSS offre de l'aide à Lumumba dans sa lutte contre « l'impérialisme occidental ». Cette proposition se concrétise au début du mois d'août 1960 avec l'envoi de techniciens et de matériel soviétiques. Dans ses mémoires, Devlin rapporte que cet épisode convaincra les États-Unis, qui avaient pourtant reçu le premier ministre congolais à Washington fin juillet pour médiation, de la nécessité d'écarter Lumumba du pouvoir<sup>104</sup>.

Selon Jean-Pierre Bat, le Général de Gaulle se serait déclaré favorable à la

---

<sup>100</sup> Téléx de Sheyven à Wigny, 13 juillet 1960 ; et de Cools à Wigny, 13 juillet 1960. Cité dans GENIN, V., ...1961-1965, art. cit.

<sup>101</sup> Sur ce point, voir notamment WALL, I., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Paris, Soleb, 2006.

<sup>102</sup> Pierre-Michel Durand, « Leçons congolaises. L'ONUC (1960-1964) : un contre-modèle ? », *Relations internationales* n°127, 2006, pp. 53-70.

<sup>103</sup> Jonathan Helmreich, *United States Relations with Belgium and the Congo 1940-1960*, AUP, Cranbury, 1998, p. 231.

<sup>104</sup> Larry Devlin, *Chief of Station... op. cit.*, p. 86.

sécession. La « balkanisation » du grand Congo allait en effet dans le sens de l'influence française en Afrique de l'Ouest. Toutefois, cette agitation, si près de Brazzaville, inquiète les milieux diplomatiques qui craignent pour la stabilité du régime ami de l'abbé Youlou. Ce risque est pris d'autant plus au sérieux qu'avec l'échec de la CF, la situation de la France en Afrique est particulièrement précaire : le Congo-Brazzaville apparaît alors comme le dernier bastion du gaullisme en Afrique de l'Ouest. De toute façon, la possibilité d'un débat sur l'Algérie à l'ONU contraint la France à observer les plus sérieuses réserves. Il est décidé de ne pas reconnaître la légitimité de la sécession, sans toutefois la condamner officiellement. Ainsi, faute de pouvoir s'opposer, la France s'abstient lors d'un premier vote au Conseil de sécurité, le 13 juillet 1960, sur l'envoi d'un contingent de l'ONU au Congo.

C'est dans ce contexte contraignant, entre menace communiste, ingérence américaine et inexpérience des nouveaux gouvernements, que Paris doit définir sa politique africaine. Ainsi se dessine le principe des frictions entre le secrétariat général de l'Élysée, partisan d'une politique active de l'« influence », et le Quai d'Osay, contraint à la prudence du fait de sa fonction de représentation sur la scène internationale.

### **3. « L'officiel et l'officieux » : le Congo comme enjeu de la guerre froide**

Henri Jaspar, ambassadeur de Belgique à Paris, est bien au fait des antagonismes qui traversent l'appareil diplomatique français. Proche de Foccart, favorable à de Gaulle et à Tshombé, il va utiliser ces tensions au profit des intérêts belges du Katanga. Ses conversations avec de Gaulle laissent entrevoir le « pessimisme » du Général quant à la

viabilité de l'entreprise Katangaise. Si ce dernier se déclare favorable à Tshombé<sup>105</sup>, il conseille toutefois aux Belges de ne pas reconnaître officiellement l'État du Katanga afin de ne pas prêter le flanc aux accusations de néocolonialisme. Jaspas parvient tout de même à obtenir la promesse de l'appui de la France au maintien des troupes belges stationnées au Congo. Cette présence est en effet prévue par le traité d'amitié belgo-congolais signé le 29 juin 1960, qui autorise l'intervention des troupes belges sur le territoire congolais en cas de débordement. Cet accord visait avant tout à garantir la protection des populations et des intérêts occidentaux dans la région, et constitue pour Paris la garantie d'une force de maintien de l'ordre aux frontières de l'ex AEF.

Cette attitude prudente de Paris vis-à-vis d'Élisabethville est réaffirmée par le ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville lors de la réunion des Six (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) tenue à La Haye le 18 juillet 1960. Le représentant de la Belgique Pierre Wigny, prenant prétexte de l'appel de Lumumba à l'URSS, va ainsi appeler la France à reconnaître la légitimité du régime de Moïse Tshombé. Cependant, le Quai d'Orsay ne juge pas la menace soviétique en Afrique suffisamment sérieuse pour justifier une opération officielle hors du cadre de l'ONU. Le 22 juillet, une nouvelle résolution est présentée au Conseil de sécurité. Elle vise à confirmer celle du 13 juillet relative à l'envoi de troupes des Nations Unies au Congo. Sous la pression de l'assemblée, la Belgique et la France votent la proposition<sup>106</sup>.

La Belgique a besoin du soutien de la France pour pouvoir maintenir son soutien au Katanga. Bruxelles craint qu'en reconnaissant seule le régime de Tshombé, elle

---

<sup>105</sup> Jean-Pierre Bat, Pascal Geneste, « Jean Mauricheau-Beaupré... », *art. cit.*

<sup>106</sup> Vincent Genin, ... 1960-1961, *art. cit.*

s'expose à une guerre de décolonisation de type Algérie qui lui aliénerait l'opinion internationale. En échange de son éventuel soutien, la France – en fait de Gaulle – souhaite des Belges qu'ils supportent le projet d'une Union européenne « confédérale » (une « Europe des Nations »). Toutefois, le ministre des Affaires étrangères belge Pierre Wigny, *européiste* convaincu, y est farouchement opposé<sup>107</sup>. Les deux positions semblent inconciliables. La situation de la France est particulièrement délicate : d'un côté, elle ne peut satisfaire les attentes de ses partenaires belges, de l'autre, son attentisme impatiente les Américains. Le secrétaire d'État des États-Unis Christian Herter (1959-61) met ainsi en cause l'incapacité de Paris à prendre une position claire. À partir de l'été 1960, les États-Unis cessent de solliciter les réunions tripartites qu'elle avait l'habitude de tenir avec la France et la Grande-Bretagne, en prévision de ses interventions à l'ONU<sup>108</sup>.

Le président Tshombé, soucieux d'élargir le cercle de ses soutiens au-delà des seuls conservateurs belges, multiplie lui aussi les initiatives vis-à-vis de la France. Il s'adresse en particulier à son homologue du Congo-Brazzaville Fulbert Youlou, qui sert d'intermédiaire entre Paris et Élisabethville. Les conseillers français de l'abbé Youlou seront les principaux agents de la politique officieuse de Paris à destination du Katanga. Certains de ses hommes sont d'ailleurs bien connus des historiens des services de renseignements français (SDECE). Une figure ressort en particulier, celle de Jean Mauricheau-Beaupré<sup>109</sup>. « Fervent gaulliste », « archétype de la barbouze », Mauricheau est décrit par Jean-Pierre Bat comme une des « chevilles ouvrières essentielles du réseau Foccart ». Bat explique que « JMB [...] comprend très vite que la France doit pouvoir

---

<sup>107</sup> *Idem.*

<sup>108</sup> Pierre-Michel Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines... op. cit.*, pp. 110 et sv.

<sup>109</sup> Jean-Pierre Bat, Pascal Geneste, « Jean Mauricheau-Beaupré... », *art. cit.*

disposer de ressources efficaces, mais non officielles, en marge même des services spéciaux ».

Une question essentielle fait débat à l'ONU : quelle forme institutionnelle devrait prendre le nouvel État congolais ? Sous la pression de l'opinion internationale, la Belgique a renoncé à l'idée d'un soutien officiel à l'État du Katanga. Celle-ci se déclare désormais en faveur d'un Congo fédéral, placé sous la responsabilité du président Kasavubu et du nouveau premier ministre Joseph Iléo. Tshombé garderait ainsi la tête de la province du cuivre, gardant intact le monopole de l'UMHK. La France semble a priori favorable à cette option, mais se refuse à prendre une part active dans les débats. En effet, elle ne veut pas courir le risque que les discussions sur la forme future du Congo créent un précédent préjudiciable à sa propre situation en Algérie. En 1960, de Gaulle n'a pas encore abandonné l'idée d'une l'Algérie française<sup>110</sup>. La position *officielle* de Paris, soutenue par le Quai d'Orsay, demeure donc celle de l'État congolais unitaire. Cette position de façade semble toutefois difficile à tenir : d'un côté, les diplomates français considèrent que ce projet est irréaliste (ils parlent d'un « mythe onusien ») et ne va de toute façon pas dans le sens des intérêts stratégiques de la France. De l'autre, l'idée de l'intégration du Katanga à un Congo unitaire pourrait pousser Tshombé, et avec lui l'UMHK, à se rapprocher de la sphère anglophone des Rhodésies.

À partir de la mi-août 1960, la situation politique au Congo préoccupe la communauté internationale. La sécession du Katanga se fixe, tandis qu'Albert Kalonji déclare une autre sécession dans la province diamantifère du Kasai. Si le nouveau gouvernement Iléo ne parvient pas à faire face à la crise, l'intervention des Casques

---

<sup>110</sup> Serge Bernstein, *Histoire du gaullisme... op. cit.*, p. 28.

bleus sera inévitable. Contrainte de donner son accord pour une intervention onusienne le 22 juillet, la France ne souhaite pas pour autant voir aboutir cette opération menée au nom des intérêts américains, principaux bailleurs de fonds des Nations unies<sup>111</sup>. Le Quai d'Orsay milite donc pour le renforcement de l'Armée nationale congolaise (ANC), ce qui priverait l'ONUC de sa raison d'agir. Cette attitude s'oppose à la ligne défendue par le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarsköld et le secrétaire d'État américain Dean Rusk. Ces derniers militent au contraire pour la dissolution de l'ANC qu'ils présentent comme le seul moyen pour le Congo de repartir sur des bases saines<sup>112</sup>.

Dans le même temps, Paris prend ses distances vis-à-vis de Bruxelles qui apparaît de plus en plus isolée sur la scène internationale. La Belgique, qui a bien conscience de l'enjeu que représentent les pays de la CF pour la France, fait pression sur Paris en renforçant ses relations avec les anciennes possessions françaises. Les représentations belges à Abidjan, Dakar et Brazzaville sont ainsi élevées au rang d'ambassade, tandis que Jaspard se rapproche de Jean Foyer, secrétaire d'État chargé des relations avec la CF et ancien conseiller du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny (1960-93)<sup>113</sup>.

La fin de l'année 1960 et le début de 1961 marquent l'aggravation sensible de la situation congolaise. Avec l'élection de Kennedy, l'engagement des États-Unis dans la lutte contre le « néocolonialisme européen » s'intensifie. Pointant l'affaiblissement du président Kasa-Vubu et de l'ANC, le début d'une révolte de l'ethnie Baluba au Nord-Katanga, et surtout l'assassinat de Patrice Lumumba et de deux de ses collaborateurs le

---

<sup>111</sup> L'ONU est alors largement sous le contrôle de Washington, c'est ainsi que ni Moscou ni Paris n'accepteront de participer aux frais de l'ONUC en 1964. Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 182.

<sup>112</sup> Téléx de l'ambassadeur de France en Belgique René Bousquet à la section Afrique-Levant du MAE, le 23 janvier 1961 [AL/CB-5-1-1].

<sup>113</sup> Vincent Genin, *...1960-61, art. cit.*

17 janvier 1961, Washington milite pour une intervention armée de l'ONU<sup>114</sup>. En réponse à ces pressions, Hammarskjöld organise le renforcement des troupes sur place en envoyant les quelque 2500 soldats des 33e et 34e Bataillons d'infanterie irlandais<sup>115</sup>. Le Conseil de sécurité vote une nouvelle résolution le 21 février 1961 qui autorise officiellement les Casques bleus à faire usage de la force dans le cadre de l'opération : « le Conseil de sécurité demande instamment que les Nations Unies prennent immédiatement toutes mesures appropriées pour empêcher le déclenchement d'une guerre civile au Congo, notamment des dispositions concernant des cessez-le-feu, la cessation de toutes opérations militaires, la prévention de combats et le recours à la force, si besoin est, en dernier ressort<sup>116</sup> ». Dans ces conditions, le Katanga, dépourvu d'outil militaire opérationnel, doit se trouver un moyen de faire face pour assurer sa survie. Dès le mois d'août 1960, pressentant que les troupes belges de l'ancienne force publique ne pourront demeurer sur place indéfiniment, Tshombé avait adressé une première demande d'aide technique à la Belgique. Celle-ci s'était vu opposer une fin de non-recevoir par le cabinet de Pierre Wigny. Avec l'aggravation de la Crise, le 12 janvier 1961, Tshombé signifie au roi Baudoin que si ses demandes d'assistance ne sont pas satisfaites, l'État du Katanga se verrait contraint de se chercher de l'aide ailleurs. Il est bien entendu question à la France<sup>117</sup>.

---

<sup>114</sup> Téléx de la Mission permanente des États-Unis auprès des Nations Unies au Département d'État, 28 janvier 1961, Archives du Département d'État, Fichier central, 770G.00/1-2861.

<sup>115</sup> Mike Cosgrave B., *Comparative and Operational Aspects... op. cit.*, p. 72.

<sup>116</sup> ONU, Résolution 145 du 22 juillet 1960 [S/4405]

<sup>117</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 149.

## **Conclusion du Chapitre I**

La fin de l'année 1960 au Congo a des allures de guerre civile. Le climat de la guerre froide et l'internationalisation de la question coloniale ont accéléré le mouvement des indépendances. La situation des anciennes puissances tutélaires, au premier rang desquelles la France, apparaît particulièrement délicate, tant sur le plan international que de la politique intérieure. De Gaulle est revenu au pouvoir dans une atmosphère de crise de régime, tandis que l'ancienne influence française en Afrique est contestée par les nouvelles puissances mondiales. Cette position précaire de la France se traduit par l'ambivalence de sa politique étrangère. Celle-ci est en effet un terrain de frictions entre des administrations aux missions et aux objectifs distincts : si en pratique le Quai d'Orsay et l'Élysée se refusent tous les deux à reconnaître officiellement l'État du Katanga, chacun le fait pour des raisons qui lui sont propres. Les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères sont avant tout préoccupés par la notion de « précédent » et les possibles conséquences du dossier congolais sur le traitement de la question algérienne à l'ONU. De leur côté, le secrétariat général de l'Élysée et les agents de Foccart sont soucieux de restaurer la « grandeur » que la France avait perdue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les prises de position de ce service sont orientées par la volonté gaullienne d'incarner une « Troisième voie » dans le monde. L'opposition au principe de la sécession paraît d'ailleurs beaucoup moins nette pour le secrétariat général que pour le Quai d'Orsay. Les agents de Foccart, dont certains forment l'entourage de l'abbé Youlou, soutiennent que la France a une carte à jouer au Katanga, notamment dans la perspective d'un affaiblissement du « Grand Congo ». C'est dans ces conditions que l'idée d'un appui discret à la sécession prend forme à Paris.

L'assassinat de Lumumba en janvier 1961, la rébellion des Balubas et la faiblesse

du nouveau gouvernement Iléo ont décidé le modéré Hammarskjöld à renforcer la présence militaire de l'ONU au Congo. La sécession katangaise, considérée comme la cause première de la Crise, est le principal thème de débat au Conseil de sécurité. Établie en juillet 1960, l'Opération des Nations unies au Congo (ONUC) a pour mission de rétablir l'ordre dans le pays en soumettant, possiblement par la force, la province du cuivre au pouvoir de Léopoldville. En face des Casques bleus, le dispositif militaire du Katanga est alors largement dépendant des troupes belges de l'ancienne Force publique. Le risque d'un départ, d'un rappel ou de l'expulsion de ces personnels par l'ONU force Tshombé à trouver un moyen d'assurer la pérennité de son régime. C'est dans ce contexte que se décide le recours à des combattants étrangers.

## CHAPITRE II.

### GENÈSE D'UN ENGAGEMENT ARMÉ INTERNATIONAL : DES DROITES RADICALES AU RECRUTEMENT PARAMILITAIRE

*Dans le présent chapitre, nous changeons d'échelle pour centrer l'analyse sur la sécession katangaise et la genèse du recrutement des « affreux ». Après avoir dressé un tableau de la situation internationale au seuil de l'indépendance congolaise (chapitre I), nous montrons comment sont nées les premières initiatives d'engagement armé pour le Katanga ; nous verrons que la dynamique est, dans un premier temps, étroitement liée à un contexte de convergence des luttes conservatrices en Europe. Nous expliquons ensuite en quoi ce premier mode de recrutement, fondé sur des affinités idéologiques et impliquant principalement des Belges, ne profitait ni à Bruxelles ni au Katanga. Pas à Bruxelles parce que ces opérations, le plus souvent menées avec maladresse, exposent le pays aux attaques de ses adversaires sur la scène internationale. Ces conditions ne conviennent pas non plus au Katanga qui a besoin de troupes compétentes – et non de soldats improvisés – pour répondre aux pressions militaires de l'ONU et du gouvernement central congolais. Il s'agit ainsi de comprendre pourquoi tant le régime de Moïse Tshombé que les instances politiques belges ont cherché à instaurer un contrôle plus étroit sur le recrutement des auxiliaires ; d'un côté, avec la création d'une Délégation permanente du Katanga auprès des pays du marché commun, de l'autre, avec la mise en place de la Mission technique belge (MISTEBEL).*

*En étudiant attentivement les rapports entre le gouvernement katangais et les Belges de Métropole, ce chapitre introduit la question des mobiles politiques et stratégiques du recrutement de combattants français. Au contraire des recrues belges –*

*pour la plupart des partisans de la cause coloniale sans véritable expérience des armes –, les futurs « affreux » français passent pour des officiers de grande valeur. Leur expérience de la contre-insurrection et les méthodes qu'ils ont développées paraissent alors sans équivalent dans le monde. En outre, l'engagement de personnels francophones non belges décharge en partie Bruxelles du fardeau politique katangais à l'ONU.*

### **1. « Alger ou Léopoldville » : la convergence des luttes conservatrices en Europe comme préalable à l'engagement armé**

Le soulèvement de la Force publique et l'annonce de l'indépendance congolaise avaient fait l'effet d'une « effroyable surprise » pour l'opinion belge. L'espoir d'une décolonisation *réussie* – c'est-à-dire profitable à la Métropole – s'était transformé en « catastrophe » et en « humiliation »<sup>118</sup>. Les événements du Congo s'insèrent dans un contexte d'exacerbations des oppositions idéologiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

En Belgique, l'attitude controversée de Léopold III pendant la guerre et la question de son éventuel retour (le roi fut transféré en Autriche par les Allemands en 1944, puis libéré par les Américains, mais établit sa résidence en Suisse) soulevèrent les partis de gauche (socialiste, libéral et communiste) contre le parti de droite (catholique) dans le cadre de ce que l'on appela la « question royale ». Cette affaire, qui alimenta la presse belge entre 1945 et 1951, rappelle le cas du maréchal Pétain en France. Une

---

<sup>118</sup> *Cahiers du CRISP n°72*, Bruxelles, CRISP, 1960, p. 12.

partie de l'opinion belge reprochait en effet au souverain d'avoir capitulé en 1940 et d'avoir favorisé la collaboration. La dimension politique et partisane de cette crise recouvrait une opposition sans doute plus profonde entre francophones et néerlandophones. La consultation populaire du 12 mars 1950 avait ainsi vu une majorité de Flamands se prononcer en faveur du retour du roi tandis que les Wallons s'y étaient opposés<sup>119</sup>. Les tensions s'apaisèrent quelque peu avec l'abdication de Léopold III au profit de son fils Baudouin le 16 juillet 1951, mais l'antagonisme reprit dès les élections de 1954 avec l'affaire de la « crise scolaire ». La politique du cabinet socialiste-libéral Achille Van Acker (1954-1958), favorable à l'uniformisation des enseignements libres (c'est-à-dire confessionnel) sur le modèle officiel (laïque), suscita l'indignation des électeurs attachés aux écoles chrétiennes.

Ces troubles internes qui secouent la Belgique au sortir de la guerre coïncident avec la radicalisation des tendances conservatrices en Europe dans le contexte de la décolonisation<sup>120</sup>. En effet, à partir de la fin des années 1950, une dynamique se constitue autour de l'axe Alger-Léopoldville-Le Cap. Dans la presse et les publications d'extrême droite, la sécession du Katanga est présentée sur le même plan que le combat pied-noir en Algérie, que la lutte pour l'Afrique du Sud blanche ou que la défense de la souveraineté portugaise en Angola<sup>121</sup>. Dans le même glossaire que les militants factieux des années 1920-30, une nouvelle génération réactionnaire dénonce la décolonisation et la subordination des nations européennes aux instances internationales (ONU en tête). Celle-ci proclame ses aspirations à ne pas appartenir à un « continent qui démissionne »,

---

<sup>119</sup> Jean Stengers, *L'action du Roi en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Racine, 1996, p. 79.

<sup>120</sup> Francis Balace, « Le tournant des années 60 », in *De l'avant-guerre à l'après-guerre : l'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, De Boeck, 1994, pp. 132-151.

<sup>121</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 49 et sv.

appelant à l'alliance des « quatre pays civilisés », la France, l'Italie, la Belgique et la Grande-Bretagne<sup>122</sup>. Cette « poussée de fièvre » s'incarne notamment dans la figure du *commando parachutiste*, « magnifique centurion du XXe siècle [...] homme d'Europe, héritier d'une longue tradition de courage, celle de la Phalange grecque, des Légions romaines, des Armées de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de Bonaparte<sup>123</sup> ». Érigé en dépositaire du passé mythique de l'Occident, le *para* devient le symbole d'un imaginaire de l'engagement pour la « reconquête ». Ainsi, pour cette génération, comme l'affirmait à l'époque un journal de l'extrême droite belge, « l'heure des paroles est passée : AUX ACTES<sup>124</sup> ».

Comme le montre Romain Pasteger dans son mémoire, à partir de 1960, la presse d'extrême droite belge rapproche systématiquement la situation du Congo aux événements d'Algérie : « le Congo belge, c'est l'Algérie française<sup>125</sup> ». Les deux crises sont ainsi présentées comme deux fronts de la même guerre contre le « communisme international » et les avatars du supranationalisme, au premier rang desquels l'ONU et les institutions du traité de Rome<sup>126</sup>. Des mouvements comme le PLP en Belgique francophone, ou le Parti nationaliste en France<sup>127</sup>, exaltent l'idée d'une convergence des luttes pour la défense des souverainetés nationales : « des bataillons italiens et

---

<sup>122</sup> Marie Lan Nguyen, *L'Action française : bilan historiographique*, Mémoire de maîtrise, École normale supérieure, 2004, p. 18.

<sup>123</sup> *Belgique-Afrique*, article de presse du 12 août 1960. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 52.

<sup>124</sup> *Europe-Magazine*, article de presse du 24 août 1960. *Ibid.*, p. 51.

<sup>125</sup> *Belgique-Afrique*, article de presse du 12 août 1960. *Ibid.*, p. 52.

<sup>126</sup> Signé en 1957 par l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays du Benelux : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas, le traité de Rome institue la Communauté économique européenne et pose les bases d'un « marché commun ».

<sup>127</sup> Pascal Delwit, Andrea Rea (Éd.), *Extrêmes droites en Belgique et en France*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998. Dans cet ouvrage, voir en particulier Pascal Delwit *et al.*, « Les étapes du Front national en Belgique », pp. 57-85.

hollandais côte à côte avec des bataillons belges, [comme] en Algérie où des bataillons Allemands sont fraternellement unis au combat avec des bataillons français<sup>128</sup> ». Cette dynamique est notamment illustrée par le CADBA<sup>129</sup>, organe d'extrême droite fondé à Liège en juillet 1960, qui adopte dès sa création l'emblème de la Croix celtique, alors le symbole des activistes français à Alger.

C'est dans cette effervescence réactionnaire que l'idée de l'engagement armé pour le Katanga voit le jour. Selon Pasteger, les premières initiatives formées en Belgique sont « individuelles, sporadiques, spontanées<sup>130</sup> ». Elles sont le fait « de colons revenus en Métropole, de militants léopoldistes, de petits officiers aux intentions putschistes, d'anciens soldats déboussolés par le retour à la vie civile<sup>131</sup> ». À l'intérieur de cette nébuleuse, le CADBA apparaît comme le repaire privilégié des candidats au départ vers le Katanga. Ses dirigeants envisagent d'abord l'organisation comme une milice. Ils se donnent pour objectif de rétablir la « pax Belgica » au Congo afin d'ensuite gagner la Métropole pour y instaurer « l'ordre ». Pasteger écrit qu'il semble difficile de mesurer précisément les effectifs impliqués et les résultats obtenus par le CADBA. Ce dernier ne demeure en effet actif que quelques mois et toutes ses tentatives de convoi de combattants se sont soldées par des échecs<sup>132</sup>. Toutefois, l'évocation de cette expérience dans la presse à grand tirage et les sources officielles atteste de l'ancienneté de la dynamique favorable à la cause de Moïse Tshombé au sein de l'extrême droite belge. Si

---

<sup>128</sup> *Belgique-Afrique*, article de presse du 12 août 1960. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 52.

<sup>129</sup> Comité d'action pour la défense des Belges d'Afrique.

<sup>130</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 44.

<sup>131</sup> Francis Balace, « Plus royalistes que le roi ? Les mouvements léopoldistes », in Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Mark Van Den Wijngaert, *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001, p. 286.

<sup>132</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 44.

les membres du CADBA ne sont pas encore les « affreux » – on est bien loin du profil de Trinquier et Faulques –, ils en sont certainement un signe avant-coureur.

S'il est un homme qui incarne le rapprochement entre la Belgique et la France sur le plan des droites radicales, c'est le Liégeois Pierre Joly. La carrière de cet activiste démarre au début des années 1950. Aventurier de la mouvance « ultra », naviguant de l'anticommunisme au catholicisme intégriste, Joly est un de ceux qui embrassent très tôt – « dès 1954 » – la cause pied-noire. Passé par Alger, il correspond avec quelques figures bien connues des milieux Algérie française, comme le « Docteur Martin », Robert Martel, ou Jean-Louis Bovagnet. Ces activités politiques semblent avoir amené Joly à entrer en contact avec les services de renseignement hexagonaux. On le dit notamment impliqué dans l'affaire de la « Main rouge », du nom de l'organisation clandestine pilotée par le SDECE dans le cadre de la lutte contre le FLN<sup>133</sup>. Créée à la fin des années 1950, la Main rouge est décrite comme une « officine de désinformation » dont le but est de revendiquer des attentats en réalité commis par les services spéciaux français. Pierre Joly aurait été lié à l'organisation dans le cadre d'au moins deux opérations menées à Liège au début de l'année 1960 : l'assassinat de l'étudiant algérien Akli Aïssou le 9 mars 1960, et celui du professeur de l'Université de Liège Georges Lapèrches le 25 mars<sup>134</sup>. Fort d'une réputation d'homme d'action, Joly se présente au Katanga au milieu du mois de juillet 1960. Il est envoyé par le vicomte Olivier-Robert de Ferron, commanditaire bien connu des milieux algérois<sup>135</sup>. De nationalité française, Ferron est vice-président et délégué général du Conseil d'administration de la banque genevoise Immeffbank, établissement où Tshombé avait

---

<sup>133</sup> Roger Faligot, *La Piscine... op. cit.*, p. 203.

<sup>134</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...op. cit.*, p. 53.

<sup>135</sup> Olivier Dard, *Voyage au coeur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, pp. 98, 131-135.

un compte personnel. Sur instruction de son mandant, Joly se rend à É'ville pour présenter aux dirigeants katangais un projet d'armée « clef en main<sup>136</sup> ». La troupe serait encadrée par un millier d'étrangers, et son but serait de « maintenir l'ordre au Katanga afin d'y sauvegarder les intérêts français et belges<sup>137</sup> ». Joly aurait d'ailleurs annoncé une série de noms d'officiers français prêts à s'engager. Conscient que le seul appui belge ne suffirait pas à pérenniser son régime, Tshombé accueille le projet avec enthousiasme. L'idée d'une participation française à l'entreprise lui est particulièrement séduisante : après tout, de Gaulle ne s'était-il pas montré favorable au principe de la sécession ? Toutefois, le projet n'aboutira pas. Joly, qui souhaitait sûrement profiter de l'occasion pour tirer son épingle du « jeu postcolonial », se montre trop gourmand : il estime le coût de son entreprise à 100.560.000 francs belges, tandis que Tshombé n'est prêt à lui en offrir que 50 millions. Après des négociations infructueuses, il est expulsé du Katanga le 12 août 1960<sup>138</sup>.

L'activité des milieux nationalistes et réactionnaires en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est bien connue de l'historiographie. L'engagement d'hommes de lettre en faveur de l'Algérie française, comme Henry Coston et Maurice Bardèche, ou comme le groupe des « hussards » composé de Roger Nimier, Michel Déon, Antoine Blondin et Jacques Laurent, fait l'objet d'une documentation riche<sup>139</sup>. Autour de ce noyau d'intellectuels gravitaient des organisations militantes, en particulier le groupe Jeune Nation créé au tournant des années 1950 par Pierre Sidos. Une presse spécialisée

---

<sup>136</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 53.

<sup>137</sup> *Idem.*

<sup>138</sup> Michel Georis-Reitshoff, *extrême droite et néo-fascisme en Belgique*, Bruxelles, Pierre de Meyer, 1962, p. 64. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 55.

<sup>139</sup> Pensons aux travaux de l'historien de la littérature Marc Dombre. Voir notamment Marc Dombre (Éd.), *Les Hussards. Une génération littéraire*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2000.

sert également de relais à cette nébuleuse : l'hebdomadaire *Défense de l'Occident*, fondé par Bardèche en 1952, étant le titre le plus connu<sup>140</sup>. Si la crise congolaise est une préoccupation de ces tendances<sup>141</sup>, les phénomènes de recrutement et l'engagement effectif de combattants relèvent de logiques bien plus complexes que la seule « dynamique idéologique ».

Certes, il est un cas souvent tenu pour la rencontre entre la sphère civile et celle du militaire : l'Organisation de l'armée secrète (OAS)<sup>142</sup>. Fondée en 1961, soit un an après l'échec des « barricades », l'OAS n'est ni vraiment un parti politique (des hommes qui n'ont pas les mêmes convictions politiques s'y retrouvent) ni un mouvement tout à faire martial. Active en Algérie puis en France jusqu'en 1962, elle est le fait d'individus qui, s'ils ne sont pas sans aspirations politiques ou idéologiques, se retrouvent et collaborent dans le cadre d'une lutte très spécifique. C'est pour cette raison que cette conjonction de « civils désemparés et de soldats perdus », pour reprendre le mot d'un de ses anciens membres Georges Fleury, n'est jamais parvenue à se constituer en organisation efficace sur le long terme<sup>143</sup>. Comme le rappelle Fleury, l'OAS est d'abord une organisation civile : au début se trouvaient à sa tête l'étudiant algérois Jean-Jacques Susini, le député Pierre Lagailairde, le cafetier Joseph Ortiz, l'avocat Jean-Baptiste

---

<sup>140</sup> En 1960, Bardèche est rejoint par une autre figure « fondamentale » de l'extrême droite française, François Duprat. Duprat sera plus tard l'un des membres fondateurs du Front national. Nicolas Lebourg, Joseph Beauregard, *François Duprat, l'homme qui inventa le Front national*, Paris, Denoël, 2012.

<sup>141</sup> En attestent notamment les romans du « chroniqueur de la décolonisation » Jean Lartéguy, journaliste et écrivain proche de l'extrême droite. Notoirement anticommuniste, Lartéguy fut correspondant de guerre pour le magazine français Paris-Match dans les années 1950. Ses fameux romans d'aventures publiés aux Presses de la Cité mêlent les thèmes de l'Algérie et du Katanga. Voir notamment *Les Centurions*, Paris, Presses de la Cité, 1960.

<sup>142</sup> Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, p. 214 et sv.

<sup>143</sup> Georges Fleury, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Grasset, 2002, p. 11.

Biaggi, ou encore le médecin et écrivain Jean-Claude Pérez. Ce n'est qu'après le Putsch des généraux d'avril 1961, c'est-à-dire au moment où les éléments civils s'effacent de la scène algérienne, que l'Organisation prend un tour véritablement militaire<sup>144</sup>. Ainsi, quoiqu'a priori séduisante, l'idée d'une organisation au sein de laquelle se « dissoudrait » la distinction civil/militaire, et donc qui aurait pu servir d'éventuel point de référence pour une analyse du phénomène des « affreux », apparaît comme peu fondée.

Il existe sans aucun doute une proximité de vue entre les futurs « affreux » français et les partisans de la cause coloniale ; chacun de ces deux univers ayant intérêt à ce que la France se maintienne en Afrique. Les options politiques d'un Trinquier et d'un Sidos ne sont certainement pas incompatibles. Toutefois, la mystique de la « reconquête » telle qu'elle apparaît dans les publications de l'extrême droite semble moins une affaire de soldats que de militances « mondaines ». Les inspirations et les aspirations des hommes de terrain sont difficilement réductibles à des convictions partisanses ; de toute façon, il semble difficile de les cerner : ni Trinquier ni Denard ne citent dans leurs écrits les noms de Bardèche, Coston ou Sidos<sup>145</sup>. Dans ces conditions, comment pourrait-on conclure que le phénomène des « affreux » français relève intégralement de l'engagement politique ou idéologique ?

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>145</sup> Paul Aussaresses, *Services spéciaux, Algérie 1955-1957 : Mon témoignage sur la torture*, Paris, Perrin, 2001 ; et *Pour la France : Services spéciaux 1942-1954*, Paris, Éditions du Rocher, 2001.

## **2. Les idées et les intérêts : la réorganisation des canaux de recrutement**

Les initiatives « indépendantes » menées en Belgique pendant l'été 1960 – notamment celles du CADBA, qui avaient la fâcheuse tendance à fuiter dans la presse – n'ont pas produit les résultats espérés par les partisans du Katanga. Le profil des recrues, amalgame d'aventuriers ou d'activistes sans sérieuse formation militaire, ne convenait guère à l'urgence du moment. Ceux des Belges qu'on avait proposés au nouvel État étaient ainsi, pour la plupart, des « inciviques » et criminels de droit commun, des soldats de caserne en quête de baroud, quelques colons et « illuminés » sans expérience du maniement des armes : bref, pas de quoi tenir une armée au combat. Or, c'est précisément des combats qui attendent l'armée katangaise au sortir de l'été 1960. La situation est alors particulièrement tendue sur le terrain. La communauté internationale a pris acte de la gravité de la crise congolaise : fin août, sous la pression de l'Assemblée, le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskold annonce que les Nations unies vont intensifier leur effort militaire au Congo. De son côté, les troupes de l'Armée nationale congolaise (ANC), excitées par les injonctions de Lumumba à la « revanche » contre l'ancien colonisateur, menacent de pénétrer au Katanga. Le recrutement d'un contingent de soldats qualifiés apparaît comme un besoin vital pour le régime de Tshombé. Fin septembre 1960, afin d'assurer un contrôle plus étroit sur le recrutement, le gouvernement katangais crée la *Délégation permanente du Katanga auprès des pays du marché commun*<sup>146</sup>. Basé à Bruxelles, cet « embryon de représentation » consistait en une ambassade et un bureau d'enrôlement financés par l'UMHK. La direction de ce service est confiée à l'ancien ministre katangais Jacques Masangu. Si officiellement la délégation a une vocation « diplomatique », son organigramme suggère des objectifs

---

<sup>146</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 60.

d'un tout autre ordre. Les fonctions de ses agents sont ainsi toutes liées, de près ou de loin, à l'envoi de « techniciens » au Katanga. Le major Weber rapporte que la raison d'être du bureau de Massangu était « au moins autant la formation d'une ambassade que la création d'un bureau de recrutement de personnels, en particulier militaires » pour le Katanga<sup>147</sup>.

L'échec du CADBA a nui aux images respectives de la Belgique et du Katanga. Le manque d'efficacité des « initiatives personnelles en ordre dispersé » a donné des munitions aux adversaires de Tshombé à l'ONU. Mais si Bruxelles doit désormais se faire discrète dans ce dossier, les Belges n'ont toutefois pas l'intention de « lâcher » ce qu'ils considèrent comme leur « dernière carte » en Afrique. Or, il est clair que si Tshombé n'obtient pas les renforts dont il a cruellement besoin, il en sera fini du Katanga indépendant<sup>148</sup>. Depuis le début de la crise, l'opinion publique belge s'est montrée soucieuse du sort des colons d'Afrique. Ce soutien est partagé – pour des motifs beaucoup plus prosaïques – par les intérêts industriels qui souhaitent eux aussi conserver à tout prix la Province du cuivre. Les autorités belges vont donc soutenir (discrètement) l'action de la Délégation en permettant aux affaires militaires katangaises d'instituer des « critères de qualité » pour le recrutement de personnels. La Sûreté belge fournit ainsi des rapports à la Délégation permanente faisant notamment état du parcours militaire et du passif judiciaire des candidats qui se présentent à Massangu. La mission de ce bureau ne se limite toutefois pas au cadre belge : il a aussi pour tâche de faciliter les contacts avec les autorités françaises en vue d'une éventuelle collaboration.

---

<sup>147</sup> Guy Weber, *Le Katanga de Moïse Tshombé... op. cit.*, p. 136.

<sup>148</sup> Archives privées de la famille Aspremont-Lynden, *Télégrammes, Rapport, Sûreté, Belext-Consobel*, « De consobel Éville à Belext Bruxelles, télégramme n°312 d'Aspremont-Lynden pour le Premier ministre et Schoëller du 18 août 1960 ». Document reproduit en annexe I du mémoire de Romain Pasteger.

C'est Masangu qui servira de relais au Katanga pour l'installation de son représentant à Paris, Dominique Diur, en décembre 1960<sup>149</sup>.

Bruxelles souhaite fournir « toute l'aide technique pour consolider le nouvel État », sans toutefois aller jusqu'à une reconnaissance *de jure*<sup>150</sup>. Il s'agit de permettre au Katanga de se doter de moyens – en particulier militaires – « nécessaires à la stabilité de l'activité économique<sup>151</sup> ». L'objectif est de faire paraître le Katanga comme un pays « en ordre » afin que soit reconnue sa légitimité. Cette doctrine prend forme dans la Mission technique belge (MISTEBEL). Associée au ministre délégué aux Affaires africaines, cette structure est établie le 23 juillet 1960 sur recommandation d'Harold d'Aspremont-Lynden, alors chef de cabinet adjoint du Premier ministre Gaston Eyskens (1958-61). Aspremont-Lynden en prend la direction avec le mandat officiel de « coordonner l'action belge au Katanga<sup>152</sup> ». Toutefois, MISTEBEL va rapidement dépasser sa dimension « technique » pour prendre en charge l'administration de l'État katangais. Par ses agents qui occupent les postes de responsabilité à Elisabethville, MISTEBEL a en effet vue sur l'ensemble de l'appareil institutionnel katangais. Elle va jouer un rôle central dans la structuration du nouvel État. Son importance est particulièrement prégnante sur le plan militaire : « les forces armées katangaises, [...] avec la musique, comptaient [alors] moins de 500 hommes<sup>153</sup> ». Tshombé a bien conscience que les troupes régulières belges ne pourront se maintenir éternellement sur

---

<sup>149</sup> Vincent Genin, *...1960-61, art. cit.*

<sup>150</sup> Archives de la Chambre des représentants de Belgique, Document n° 500312/006 : « Enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci », 16 novembre 2001, pp. 51-53. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 23.

<sup>151</sup> *Idem.*

<sup>152</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession au Katanga... op. cit.*, p. 129.

<sup>153</sup> *Idem.*

place. Avec la pression militaire extérieure – ONU et ANC – se faisant de plus en plus forte sur la province, les Katangais et leurs homologues de MISTEBEL s'entendent sur la nécessité d'organiser une force de maintien de l'ordre et de défense du territoire. Le 28 juillet, Aspremont-Lynden charge officiellement le major Jean-Marie Crèvecoeur, ancien commandant du 1<sup>er</sup> groupement de la Force publique belgo-congolaise, de mettre sur pied et de commander la Gendarmerie katangaise. L'objectif annoncé était d'organiser, avant la fin de l'année 1960, un contingent de 1500 hommes de troupe recrutés sur place parmi les colons et les ethnies jugées « sûres<sup>154</sup> ».

Ce maintien de la présence belge au Congo ne manque pas d'inquiéter l'ONU, qui y voit un prétexte pour les invectives soviétiques. Craignant une intervention extérieure qui risquerait de dégénérer en une nouvelle guerre de Corée (1950-53), Hammarskjöld allait tout mettre en œuvre pour obtenir le retrait des éléments étrangers non onusiens. Le 18 août, un rapport de sa part au conseil de sécurité de l'ONU recommande que les États membres ne fournissent aucune assistance à la sécession. Le texte appelle à « s'abstenir de toute action » qui pourrait mettre à mal le rétablissement de l'ordre et « saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Congo<sup>155</sup> ». Il réclame en particulier de la Belgique qu'elle applique la résolution du 22 juillet relative au retrait de ses troupes encore sur place. Toutefois, cet ensemble réglementaire ne constitue pas une base juridique suffisante pour permettre l'usage de la force au Congo. En effet, la situation congolaise est toujours officiellement perçue à l'ONU comme une crise politique intérieure. La neutralité constitutive de l'organisation, son devoir de non-ingérence, impose au secrétaire général de viser d'abord à la *conciliation* entre

---

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 132

<sup>155</sup> Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 27.

Léopoldville et Elisabethville<sup>156</sup>.

La question congolaise divise les instances politiques belges. L'obligation du retrait militaire n'est ainsi pas interprétée de la même manière par les composantes du gouvernement Eyskens (1958-61). Ces antagonismes sont du même ordre que ceux qui opposent le Quai d'Orsay et le Secrétariat général de l'Élysée en France. Le ministre des Affaires étrangères belge Pierre Wigny, favorable à l'OTAN, est partisan d'un rapprochement de la Belgique avec les Nations Unies. Il avait peu apprécié la nomination, en son absence, du très conservateur Aspremont-Lynden à la tête de MISTEBEL. Wigny est ainsi en vive opposition avec le ministre de la Défense Arthur Gilson (1958-61) et Aspremont-Lynden lui-même (nommé ministre délégué aux Affaires africaines en septembre 1960), qui militent pour une politique militaire active au Congo.

Le 27 août 1960, Hammarskjöld désigne officiellement la présence des troupes belges comme le principal moteur de la crise. Selon les informations recueillies à l'ONU par la représentation française, le nombre de militaires belges au Katanga s'élève à 289 dont 172 officiers. Certains, et notamment le colonel Crèvecoeur, exercent leurs fonctions en uniforme de l'armée belge<sup>157</sup>. Le Secrétaire général confirme que la résolution de l'ONU relative à l'expulsion des personnels étrangers s'applique désormais au Katanga, et annonce que les Casques bleus interviendront pour obtenir leur retrait<sup>158</sup>. Le « facteur belge » est ainsi au centre des débats au sein des Nations Unies. Les alliés

---

<sup>156</sup> Fernand Van Langenhove, *Le rôle du Secrétaire général dans l'opération des Nations unies au Congo*, Bruxelles, Institut royal des Relations internationales, 1964, pp. 40-42.

<sup>157</sup> Téléx d'Ambafrance Leopoldville au MAE, Direction Afrique-Levant, le 30 octobre 1960, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB-5-1].

<sup>158</sup> Archives de la Chambre des représentants de Belgique, *Enquête parlementaire... op. cit.*, p. 65. Cité par Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 28.

occidentaux de Bruxelles, en particulier la France réduite au silence par le dossier algérien, y assistent impuissants. Soucieuse d'éviter à tout prix une intervention de l'ONU au Katanga – qui ouvrirait la porte à une invasion de l'ANC –, Bruxelles se résigne à rappeler ses troupes le 2 septembre 1960<sup>159</sup>.

### **3. Contrer l'ONUC et l'ANC : l'« internationalisation » des forces armées katangaises**

Constatant la précarité de sa situation, Tshombé s'adresse à MISTEBEL pour obtenir « la collaboration du gouvernement belge pour pouvoir engager des officiers et sous-officiers belges ainsi que certains étrangers<sup>160</sup> », ceci dans le but de remplacer les troupes de l'ancienne Force publique. Les dirigeants de MISTEBEL rassurent que le retrait des troupes métropolitaines serait progressif et qu'il « correspondrait à la mise sur pied d'une force nationale<sup>161</sup> ». Ils garantissent à Tshombé que « l'aide [qu'il demande] de la Belgique lui serait accordée<sup>162</sup> ». Mais ces garanties ne convainquent pas le chef de l'État katangais, désormais décidé à explorer d'autres pistes pour l'encadrement de ses troupes.

Dès le début du mois d'août 1960, le régime de Tshombé avait considéré une possible internationalisation des cadres de son armée en recrutant en dehors des canaux

---

<sup>159</sup> Téléx du représentant permanent de la France auprès des Nations unies à la section Afrique-Levant du MAE, « L'année 1960 en Afrique vue de New York », le 5 janvier 1961, conservé au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB-5-1-1].

<sup>160</sup> Archives de la Chambre des représentants de Belgique, *Enquête parlementaire... op. cit.*, p. 97.

<sup>161</sup> Fonds Paul-Van-Zeeland de l'Institut d'études européennes de Louvain, feuillet « Congo sécession du Katanga 1960 », *de belext É'ville à belext Bruxelles, télégramme n°123, 5 août 1960*. Document cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 30.

<sup>162</sup> *Idem*.

belges traditionnels. Le 8 août, Godefroid Munongo, ministre de l'Intérieur, annonce l'intention de son gouvernement de mettre sur pied « une légion étrangère ou brigade internationale de volontaires de tous les pays du monde en vue de venir en aide au Katanga<sup>163</sup> ». Le 15 août, Tshombé déclare à l'agence de presse Belga qu'il « accueillerait avec satisfaction des “volontaires” de Belgique ou de tout autre pays<sup>164</sup> ». Notons toutefois que ces déclarations ne peuvent être prises pour la preuve d'un programme d'engagement international : comme le remarque Pasteger, le recrutement d'étrangers n'est alors (nous sommes au milieu de l'été 1960) qu'une « éventualité<sup>165</sup> ». Mais cette « éventualité » est certainement révélatrice de l'inquiétude de Tshombé et de la priorité qu'il accorde à la constitution d'une force militaire viable. Il faut dire qu'outre la « proximité » des troupes de l'ONU et de l'ANC, un nouveau péril guette le jeune État : mi-août, des mouvements insurrectionnels balubas, ethnies du nord de la province hostile à Tshombé, se font jour aux alentours de Manono.

Une réunion du Conseil de sécurité tenue le 22 août consacre l'antagonisme de vues entre les Nations unies et le Premier ministre congolais Patrice Lumumba. Lumumba était décidé à réduire la sécession katangaise avec ou sans l'ONU. Recevant l'appui de quelques appareils Iliouchine soviétiques, l'ANC prend place dans la ville de Bakwanga (province du Sud-Kasaï), juste à la frontière nord-ouest du Katanga<sup>166</sup>. Une série d'offensives donne lieu au massacre de populations locales par les troupes du gouvernement central. La presse occidentale attribue la responsabilité de ces exactions à Lumumba, qui apparaît de plus en plus comme un « forcené » aux yeux de l'opinion

---

<sup>163</sup> Entretien de Romain Pasteger avec le major Guy Weber le 7 mars 2003, cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 31.

<sup>164</sup> *Idem.*

<sup>165</sup> *Idem.*

<sup>166</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession au Katanga... op. cit.*, p. 142.

internationale<sup>167</sup>. Le 5 septembre, le président Kasa-Vubu destitue Lumumba et le remplace par Joseph Ileo, réputé plus « modéré » – c'est-à-dire moins intransigeant vis-à-vis des Occidentaux. Lumumba proclame à son tour la déchéance de Kasa-Vubu. La confusion au sein des sphères politique et militaire s'aggrave avec la tentative de coup d'État du colonel Mobutu le 14 septembre. Fraîchement nommé chef de l'ANC, Mobutu déclare que l'armée neutralise désormais Lumumba et Kasa-Vubu. Cette crise gouvernementale divise le Conseil de sécurité : l'absence d'une autorité stable et légitime à Léopoldville handicapait fortement l'action des Nations Unies qui avait besoin de la collaboration des dirigeants congolais pour être pleinement efficace. L'action diplomatique semblait de moins en moins être en mesure d'offrir une issue à la crise. Le 6 septembre, tandis que la guerre civile paraît imminente, les Casques bleus ordonnent par les armes la fermeture de la radio et des aéroports du pays<sup>168</sup>.

Pour faire face à ces difficultés, Aspremont-Lynden décide d'accélérer l'activité de MISTEBEL au Katanga. Le 30 août, le major belge Jules Loos, conseiller militaire auprès du ministère des Affaires africaines à Bruxelles, envoie à tous les officiers démobilisés de la Force publique un courrier par lequel il sonde leurs intentions de poursuivre leur carrière en Afrique<sup>169</sup>. Beaucoup acceptent, mais les renforts n'ont toutefois pas l'efficacité espérée. Début septembre, les Gendarmes entreprennent des manœuvres autour de Manono visant à sécuriser le nord de la province. Mal préparés, les Katangais subissent des pertes aux mains des rebelles balubas. Selon le récit du colonel Vandewalle, les volontaires belges « ne se rendaient pas compte du danger réel ni de la nature de l'opposition qu'ils avaient à rencontrer [...] La déroute de Manono

---

<sup>167</sup> *Idem.*

<sup>168</sup> Jules Gérard-Libois, Benoît Verhaegen, *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, p. 817.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 715.

entama le moral des éléments les moins chevronnés. Beaucoup refusèrent de repartir au combat, et certains firent savoir qu'ils désiraient rentrer en Métropole. Le plus clair du contingent était inemployable<sup>170</sup> ». Le 13 septembre, MISTEBEL demande à Bruxelles de mettre à sa disposition des officiers en service de l'armée métropolitaine. La présence d'officiers belges au sein de l'État-major katangais n'était toutefois pas passée inaperçue et le « facteur belge » se retrouve à nouveau au centre des débats<sup>171</sup>. Cible de toutes les critiques au Conseil de sécurité (dont elle était alors membre non-permanent), la Belgique n'eut d'autres choix que de rejeter la demande de MISTEBEL.

Ainsi, au seuil de l'année 1961, les problèmes ne manquent pas dans le jeune État du Katanga. Entre les supplétifs « inemployables » et « inadmissibles », les Casques bleus de l'ONUC, les troupes incontrôlées de l'ANC et les rebelles Baluba du nord de la province, la modeste Gendarmerie n'était pas de taille à assurer la pérennité du régime. Le besoin en personnel compétent n'avait jamais été aussi urgent. Face au retrait imminent des troupes belges, Tshombé et son gouvernement décident de mettre en pratique le projet de recrutement international de combattants.

## **Conclusion du Chapitre II**

À la fin de l'année 1960 au Katanga, le jeu des manœuvres diplomatiques fait place à la pression d'une intervention militaire contre la sécession. En effet, au déploiement des Casques bleus de l'ONUC et des troupes de l'ANC s'ajoutent l'opposition des rebelles balubas au nord de la province. Le régime de Moïse Tshombé

---

<sup>170</sup> Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre jours... op. cit.*, p. 276.

<sup>171</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession au Katanga... op. cit.*, p. 139. Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre jours... op. cit.*, pp. 200-221.

se trouve confronté à une situation de guerre, et le renforcement de son embryon d'armée apparaît comme une question de vie ou de mort pour le nouvel État.

L'annonce de la sécession avait eu un écho favorable dans les milieux d'extrême droite, particulièrement en Belgique où une partie de l'opinion avait été ébranlée par le « choc » de l'indépendance congolaise. Dès le mois de juillet 1960, des premiers projets de départ pour le Katanga voient le jour au sein des mouvances « ultras » belges. Toutefois, ces entreprises n'atteignent pas l'inefficacité espérée : les candidats, pour la plupart des aventuriers et des militants politiques, n'ont pas de véritable expérience de la lutte armée. Le cadre du recrutement, d'abord organisé autour d'espaces associatifs liés à la droite radicale, n'est pas adapté à l'ampleur de la crise. Les annonces indépendantes de recrutement n'attirent que des individus qui ignorent tout ou presque de la mission qu'on souhaite leur confier.

Parallèlement, l'ONU obtient de la Belgique qu'elle programme la démobilisation de ses soldats anciennement incorporés à la Force publique congolaise. Ces hommes avaient jusqu'alors constitué l'épine dorsale de la Gendarmerie katangaise. Face à ce besoin urgent en troupes compétentes, les gouvernements katangais et belges s'efforcent de prendre en main le recrutement de supplétifs. C'est dans cette perspective qu'est créée par Tshombé la délégation permanente du Katanga auprès des pays du Marché commun. Il s'agit ainsi de sélectionner les meilleurs candidats au départ et d'éviter que ne se reproduise le fiasco des premières tentatives. De son côté, Bruxelles, soucieuse de diminuer son exposition sur la scène internationale, décide d'organiser la Mission technique belge, structure moins visible, censée faciliter la « reconversion » des anciens membres de la Force publique en soldats katangais. Mais ce réarrangement ne produit pas non plus les résultats escomptés : mis en déroute à Manono par les combattants

balubas, les engagés belges s'avèrent incapables d'assurer leur mission de défense du territoire katangais. Le seul recours de Tshombé est donc de recruter en dehors du cadre offert par l'ancien colonisateur.

Pendant ce temps, la France se fait le plus discrète possible dans cet épineux dossier : engagée dans le mouvement de sa propre décolonisation, se trouvant sous la menace d'un débat à l'ONU sur la crise algérienne, elle s'est gardée d'apporter tout soutien officiel à la cause katangaise. Cependant, la France dispose dans son armée d'hommes aguerris aux conditions du combat en terrain difficile, capables d'encadrer efficacement une armée de volontaires. Cette option représente un moyen peu coûteux (tant sur le plan économique que politique) pour la France d'assurer sa présence sur place. En outre, elle permet d'occuper des soldats de métier dont on craint qu'ils ne mettent leurs armes au service du mouvement pour l'Algérie française. Dans cette perspective, le recrutement d'officiers français apparaît comme la solution idéale pour l'« internationalisation » de l'armée katangaise.

### CHAPITRE III.

#### DES FRANÇAIS AU KATANGA :

#### MORPHOLOGIE ET BILAN DE TROIS TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT

*Dans les deux premiers chapitres, nous avons cherché à reconstituer la trame politico-historique qui donne son sens à l'engagement de combattants français au Katanga. Il s'agit désormais d'observer plus finement l'intervention de ces hommes et le bilan de leur action sur le terrain en suivant la trajectoire de trois d'entre eux.*

*Dans le présent chapitre, nous concentrons notre attention sur les enjeux et critères pratiques ayant conduit au recrutement d'officiers français par le régime sécessionniste de Moïse Tshombé. Nous examinons les circonstances et les canaux par lesquels ces hommes ont rejoint l'Afrique centrale, nous étudions les modalités de leur incorporation à l'appareil militaire katangais et nous suivons leur évolution en son sein. Sur place, au moyen de témoignages et de documents diplomatiques, nous voyons comment ils s'accommodent des conditions particulières associées au statut du combattant « indépendant ». Nous considérons ces conditions en relevant les transformations qu'elles imposent à la pratique militaire – par exemple, l'usage de techniques et de tactiques spécifiques, le rapport de l'officier à sa troupe, celui du combattant à son uniforme, etc. Au gré de ces analyses, nous cherchons à évaluer dans quelle mesure et pour quels résultats des officiers français ont mis à profit l'expérience acquise sur d'autres théâtres d'opérations. Pour ce faire, nous nous intéressons à trois figures remarquables du point de vue de l'historiographie de l'engagement armé international et qui sont en même temps les « affreux » français les plus fréquemment évoqués dans les sources : Roger Trinquier, Roger Faulques, et Bob Denard.*

*Roger Trinquier est la figure de proue de l'engagement de soldats de métier occidentaux au Katanga. Colonel parachutiste, vétéran des troupes d'élite en Indochine et en Algérie, il est également un important théoricien de la doctrine militaire contre-subversive. Recruté début 1961, il est le premier Français à rejoindre le régime de Moïse Tshombé. Son profil d'officier de carrière, désenchanté par la politique gaullienne en Algérie, illustre l'ambiguïté qui entoure les motivations des « affreux » français. S'agit-il pour lui de poursuivre la lutte pour la France et contre la subversion socialo-communiste telle qu'elle s'incarnait dans le Vietminh puis le FLN ? Ou est-ce que Trinquier voyait plutôt dans la crise congolaise un moyen de poursuivre sa carrière de soldat alors que la France renonce à ses possessions d'outre-mer ?*

*Officier supérieur de la Légion étrangère, Roger Faulques quitte le théâtre algérien début février 1961 pour rejoindre le groupe constitué par Trinquier. Bien que, contrairement à Trinquier et Denard, Faulques n'a pas publié de témoignage, son action au Katanga est largement évoquée dans la littérature et les sources. Il y apparaît comme un maillon essentiel de la chaîne de commandement de la Gendarmerie katangaise dans la guerre contre les Casques bleus. Sa trajectoire, de l'armée française vers les troupes irrégulières, est cruciale pour comprendre l'avènement des « chiens de guerre » dans le champ paramilitaire.*

*Bob Denard est un des symboles de l'engagement mercenarial en Afrique dans la seconde moitié du XXe siècle. Sa carrière militaire est bien moins prestigieuse que celles de ses devanciers Trinquier et Faulques : engagé comme simple mécanicien en Indochine, puis exclu de l'armée pour indiscipline, Denard va malgré tout s'affirmer comme un chef de guerre prisé des bailleurs de fonds africains. Son ascension fulgurante dans le « mercenariat » à la faveur de l'épisode katangais, de même que ses*

*relations complexes avec les milieux politiques et du renseignement, font de lui un personnage central de la politique officielle de la France en Afrique après les indépendances.*

## **1. Un officier français pour l'armée katangaise : le recrutement du colonel Trinquier**

Le projet de recrutement d'officiers français par le Katanga prend corps dès la fin de l'été 1960. À son origine figure Georges Thyssens, ressortissant belge installé au Congo avant l'indépendance du pays. Thyssens commence sa carrière comme greffier au tribunal d'Élisabethville, avant de devenir secrétaire de l'Union des colons (UCol) du Katanga, groupe de pression qui regroupait les blancs de la province. Ferme soutien de la Conakat<sup>172</sup>, c'est en grande partie grâce aux efforts de Thyssens que Moïse Tshombé et son parti remportent la victoire aux élections législatives de juin 1960. Il est un des principaux artisans de la sécession, rédigeant la proclamation d'indépendance katangaise prononcée le 11 juillet 1960. Après la prise de pouvoir de Tshombé, il entre au cabinet de la nouvelle présidence en qualité de « conseiller indépendant » – c'est-à-dire non solidaire de la position de Bruxelles<sup>173</sup>.

Le clan des colons belges « ultras », dont faisait partie Thyssens, était regroupé autour de l'UMHK. Ces derniers souhaitaient briser le monopole de la Belgique en matière d'assistance militaire au Katanga. Ils jugeaient en effet le soutien belge (notamment via MISTEBEL) insuffisant, et la position diplomatique de Bruxelles bien

---

<sup>172</sup> Confédération des associations tribales du Katanga, parti fondé en 1958 par Moïse Tshombé et Godefroy Munongo.

<sup>173</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, pp. 138-139.

trop prudente vis-à-vis de la sécession. Fin décembre 1960, sous la pression de l'ONU, le premier ministre Eyskens adresse une lettre à Tshombé dans laquelle il insiste pour que le Katanga se rapproche du gouvernement Léopoldville, sans quoi les conseillers militaires et civils belges de MISTEBEL pourraient être retirés. Face à cet ultimatum, Thyssens est envoyé par Tshombé en septembre en mission de prospection en Europe. Il doit y recruter des cadres européens afin de pallier un éventuel départ des Belges<sup>174</sup>. À la fin du mois d'octobre, et après un passage par la Belgique, Thyssens prend contact avec des parlementaires français. C'est par l'intermédiaire de l'un d'eux qu'il est présenté à Pierre Sidos et Jean-Louis Bovagnet, deux figures bien connues de l'extrême droite radicale en France<sup>175</sup>. Sidos et Bovagnet sont à leur tour mis en contact avec Dominique Diur, ancien chef de cabinet à la Justice de Tshombé chargé par ce dernier d'organiser une représentation permanente du Katanga à Paris en décembre 1960, sur le modèle du bureau de Massangu à Bruxelles. Sidos y prend la fonction d'attaché culturel et de presse de la délégation, tandis que Bovagnet, officier de réserve, en devient l'attaché militaire<sup>176</sup>.

Né à La Baume (Hautes-Alpes) le 20 mars 1908, Roger Trinquier fait ses études à l'école communale où il obtient le certificat d'études en 1920. En 1925, il entre à l'école normale d'Aix en Provence et y prépare le concours d'élève officier de réserve auquel il est reçu en 1928. Il choisit à sa sortie « la coloniale » et prend le commandement d'une section de tirailleurs sénégalais (RTS) à Fréjus. À la fin de son service, il reste dans l'armée et entre à l'école des officiers d'active de Saint-Maixent d'où il sort sous-

---

<sup>174</sup> Jules Gérard-Libois, *Congo 1960... op. cit.*, p. 770.

<sup>175</sup> Joseph Algazy, *L'extrême droite en France de 1965 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 75.

<sup>176</sup> Entretiens de Romain Pasteger avec René Smal les 14 mars et 25 avril 2003, cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 38.

lieutenant en 1933. Affecté un temps à Toulon au 4e RTS, il embarque le 11 mai 1934 à destination de l'Indochine.

En poste à Pékin à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il est replié en janvier 1940 dans la concession française de Shanghai, où un petit bataillon mixte d'Européens et d'Annamites maintient la présence militaire française malgré l'occupation de la ville par les troupes japonaises. En mars 1945, à la suite du coup de force japonais en Indochine, le bataillon, depuis longtemps coupé de la Métropole et dont Trinquier est devenu chef de corps adjoint, sera interné dans ses propres casernements par les troupes d'occupation. Lors de la capitulation japonaise, les Français récupèrent les armes qui ont échappé aux fouilles et reprennent une certaine autonomie jusqu'à l'arrivée des autorités missionnées par de Gaulle. Objet de suspicions et considérés comme « collaborateurs » des Japonais, les officiers du bataillon devront remplir un questionnaire détaillé au sujet de leurs activités durant la période 1940-1946. Le chef de corps se suicide, ce qui affecte Trinquier. Il refuse de remplir le questionnaire et présente sa démission. Le général Salan le convainc finalement de rester et Trinquier se porte volontaire pour l'Indochine. Il suppose dans ses mémoires que son avancement dans l'armée a été compromis par cet épisode<sup>177</sup>.

Il rejoint Saïgon au début de 1946 et est affecté au groupement de commandos parachutistes du commandant Ponchardier qui opère en Cochinchine. Il revient en France à l'été 1946, chargé du recrutement et de l'instruction de volontaires pour un bataillon de parachutistes coloniaux en cours de création. Il retourne en Indochine avec ce bataillon, le 2e bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP), en novembre

---

<sup>177</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre... op. cit.*, p. 28.

1947 pour une affectation à Lai Thieu, refuge du 301<sup>e</sup> régiment Vietminh. Il participe, en tant qu'adjoint au chef de bataillon, à des opérations au Cambodge et dans la plaine des Joncs. Promu commandant le 1<sup>er</sup> octobre 1948, il prend la tête du bataillon et combat au Centre-Annam et dans les environs de Saigon. C'est là qu'il prend conscience de l'inefficacité des opérations montées par des états-majors éloignés du front. Il propose au général Boyer de Latour, commandant les forces au Sud-Vietnam, un changement radical de méthode pour « pacifier » certaines zones à forte présence Vietminh. Ses troupes occupent le terrain et tendent des embuscades de nuit plutôt que de se contenter, comme c'était jusqu'alors d'usage, de tenir quelques postes refuges la nuit et rouvrir les routes au matin. Cette tactique se révèle efficace, la zone de Lai Thieu est « pacifiée » en quelques mois. Le capitaine Trinquier est promu chef de bataillon et regagne la Métropole le 12 décembre 1949.

Fin décembre 1951, il repart en Indochine comme chef de l'antenne du service Action du SDECE au Tonkin. Puis, à partir de mai 1953, il est chef du service Action pour tout le territoire indochinois. Il porte le combat sur les arrières lointains du Vietminh et organise d'importants maquis dans les hauteurs du Tonkin et du Laos.

Roger Trinquier rentre en France en janvier 1955, après la défaite de Điện-Biên-Phủ. Promu lieutenant-colonel, il est affecté à Paris à l'état-major du général Gilles, commandant les troupes aéroportées. Il rejoint l'Algérie en août 1956 à la base aéroportée d'Afrique française du Nord (AFN), puis comme adjoint du général Massu, commandant la 10<sup>e</sup> division parachutiste (DP). Sous les ordres de Massu, Trinquier met en place une structure de quadrillage appelée Dispositif de protection urbaine (DPU). Selon lui, cette technique vise à établir un contrôle étroit sur les populations et doit

permettre de « porter la guerre révolutionnaire chez l'adversaire<sup>178</sup> ». Partisan de la « manière forte », Trinquier imagine l'organisation de camps d'internement pour les opposants du FLN. Très marqué « Algérie française » et bien qu'il ait participé au putsch du 13 mai 1958 en tant que membre du comité de salut public du général Salan, il reste toutefois discret lors de la semaine des barricades. Commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de 14 citations, dont 10 à l'ordre de l'armée, Roger Trinquier est l'auteur de plusieurs textes de doctrine militaire, dont le plus fameux est *La guerre moderne*. Paru en 1961 aux éditions de La Table ronde, l'ouvrage a inspiré le général Petraeus, ancien directeur de la CIA, alors qu'il commandait les forces de l'OTAN en Afghanistan (2011-12)<sup>179</sup>.

Rentré en France à l'automne 1960, Trinquier est affecté à la circonscription militaire de Nice. Dans ses mémoires rédigées en collaboration avec le journaliste Jacques Duchemin, Trinquier dit avoir été accablé par la tournure des événements en Algérie : il était de ceux qui, après avoir connu quinze années de guerre au service de la France, n'étaient pas prêts à s'accommoder d'une vie de caserne en Métropole<sup>180</sup>. Selon le rapport de Robert Massé, agent du SDECE envoyé en mission d'information au Katanga début 1961, il semble que plusieurs noms d'officiers français aient été évoqués pour renforcer la Gendarmerie katangaise. Compte tenu de son profil discret – il est bien moins « visible » qu'un Massu ou un Salan –, Trinquier apparaît rapidement comme le candidat de choix. Dans une lettre du 5 janvier 1961, Thyssens informe le colonel que l'État du Katanga cherche « à recruter un officier supérieur français pour prendre le

---

<sup>178</sup> Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte, 2004, p.98.

<sup>179</sup> Sur ce point voir notamment Bertrand Valeyre, Alexandre Guerin, *From Trinquier To Petraeus... op. cit.*

<sup>180</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre... op. cit.*, p. 32.

commandement de la gendarmerie, ainsi qu'une centaine d'officiers et de sous-officiers français si possible<sup>181</sup> ». Trinquier accepte de recevoir Thyssens le 13 janvier à Nice.

L'ancien greffier se présente à lui muni d'une lettre de Tshombé confirmant la proposition d'engagement. Dans ses mémoires, Trinquier déclare avoir mis au courant le ministre des Armées Pierre Messmer de ses rapports avec Thyssens<sup>182</sup>. Mais peut-être est-ce les Français qui ont proposé le Colonel, ancien du SDECE, aux autorités katangaises ? D'autant que Messmer connaissait bien Trinquier pour avoir servi sous ses ordres en Indochine, au sein du 2e BCCP. Tshombé, qui était alors en contact étroit avec Fulbert Youlou, avait pu se faire suggérer la candidature de Trinquier par les agents de renseignement français qui entouraient Youlou à Brazzaville<sup>183</sup>. Quoi qu'il en soit, Trinquier est autorisé à partir en mission d'information à Elisabethville à la mi-janvier, après sa mise à la retraite anticipée de l'armée française. Pour les partisans de la présence française en Afrique comme Messmer et Foccart, le recrutement de Trinquier au Katanga est une aubaine : il va dans le sens de la politique gaulliste de l'« influence » auprès des chefs d'État locaux. Pour autant, l'opération ne nécessite pas la moindre dépense du trésor français et la mise à la retraite préalable couvre la France sur la scène internationale. Officiellement, Trinquier s'engage à titre privé<sup>184</sup>.

L'engagement du colonel Trinquier survient à un moment où l'influence belge est en perte de vitesse. Accusée de néocolonialisme à l'ONU, Bruxelles a alors tout intérêt à la venue d'officiers étrangers : cette opération « est tout avantage au point de vue

---

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>183</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 275 et sv.

<sup>184</sup> Téléx du MAE, Direction Afrique-Levant, à Ambrafrance Leopoldville, le 11 février 1961, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB-5-1].

international [...] elle détourne de la seule Belgique les foudres [onusiennes]<sup>185</sup> ». En revanche, les Belges du Katanga, en particulier les cadres militaires jouissant des positions privilégiées dans l'entourage de Tshombé, n'étaient pas du tout disposés à accueillir des concurrents étrangers. Cette attitude hostile trouve un écho dans celle du consul belge à Elisabethville Jan Vanden Bloock. Dans une lettre à son ministre de tutelle, Vanden Bloock qualifie l'arrivée de Trinquier de manœuvre visant à « l'incorporation éventuelle du Katanga dans la Communauté française »<sup>186</sup>. Son inquiétude est partagée par le juriste liégeois René Clémens, rédacteur de la constitution katangaise et collaborateur d'Harold d'Aspremont-Lynden au sein de MISTEBEL. Dans une lettre du 7 février 1961, Clémens met en garde Aspremont contre Trinquier qu'il accuse d'être « un émissaire du ministère des Armées français<sup>187</sup> ».

Malgré l'hostilité des Belges sur place, Roger Trinquier arrive au Katanga le 21 janvier 1960. Il est accompagné de Thyssens, Jean-Louis Bovagnet et Jean-Paul Pradier, journaliste-photographe de l'Agence de presse Dalmas à Paris. Après de « nombreux entretiens » marqués par l'hostilité des officiers belges, Tshombé tranche finalement en faveur du Français. Il lui remet une lettre l'informant qu'il a carte blanche pour la réorganisation de l'armée katangaise, de la police et des services de sécurité intérieure. Il l'autorise en outre à engager vingt officiers français d'active pour l'épauler dans sa tâche. Comme l'avait fait Trinquier, il était prévu que ces militaires démissionnent en échange de larges compensations. Outre les salaires en vigueur et les « indemnités spéciales », chaque membre du nouvel état-major pouvait percevoir, sur un contrat de cinq ans,

---

<sup>185</sup> Frédéric Vandewalle, *Une ténébreuse affaire, ou Roger Trinquier au Katanga*, Bruxelles, Éd. de Tam-Tam Ommegang, 1979, p. 128.

<sup>186</sup> Cité dans Pierre de Vos, *La décolonisation. Les événements du Congo de 1959 à 1967*, Bruxelles, éditions ABC, 1975, p. 213.

<sup>187</sup> *Idem.*

l'équivalent en francs français de quelque 3.500.000 francs katangais<sup>188</sup>.

Le 31 janvier, de retour à Paris, Trinquier fait rappeler d'urgence le commandant Roger Faulques, alors en opérations en Algérie où il commande en second le 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (REP). Ce dernier arrive à Paris le 7 février ; il est mis au courant de la proposition katangaise et accepte de participer. Dans son rapport de mission, l'agent du SDECE Robert Massé dit avoir obtenu de Faulques les raisons de son engagement : « la guerre d'Algérie va se terminer, et il ne peut admettre l'idée de voir des patrouilles mixtes franco-FLN maintenir l'ordre public en Algérie ». Surtout, comme Trinquier, « depuis 20 ans qu'il est dans l'armée, il se bat et ne peut se faire à l'idée de vivre dans une ville de garnison en France<sup>189</sup> ».

La biographie de Faulques est moins bien connue que celle de Trinquier ou de Denard. Celui-ci n'a en effet jamais publié de témoignage. Né en 1924 à Nice, Roger Faulques est issu de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Maquisard en 1944, il combat avec la 1<sup>re</sup> armée française sous les ordres du général de Lattre de Tassigny. Il est promu lieutenant à sa sortie de l'école militaire, et part pour l'Indochine où il sert au sein du 1<sup>er</sup> bataillon étranger de parachutistes (BEP). Avec son unité, il participe aux combats sur la fameuse Route coloniale n° 4 (RC4), et prend part à l'opération d'évacuation de Cao Bang en septembre et octobre 1950. Grièvement blessé, il est fait prisonnier par les troupes du Viêtminh qui, le jugeant condamné, décident de le rendre aux autorités françaises<sup>190</sup>.

---

<sup>188</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre... op. cit.*, p. 72

<sup>189</sup> Rapport de mission de Robert Massé à l'ambassadeur de France à Léopoldville Charpentier, daté du 3 avril 1961. Document conservé aux Archives [AL/CB -5-1-(16)].

<sup>190</sup> Jean Guinel, « Cérémonies de Camerone : le grand retour du commandant Roger Faulques,

Faulques sert ensuite en Algérie, au sein du 1<sup>er</sup> REP. Il est promu officier de renseignement de ce régiment lors de la bataille d'Alger. En 1967, Jean-François Kahn publie un article dans l'hebdomadaire *L'Express* dans lequel il accuse Faulques d'être le tortionnaire des militants communistes Henri Alleg et Maurice Audin. Faulques assigne le journal en justice pour diffamation. Lors du procès qui a lieu en 1971, Faulques assume l'usage de la torture mais nie avoir eu affaire à Alleg et Audin. Il est Grand Officier de la Légion d'honneur (promotion 2004). Il est également titulaire de la croix de guerre 1939-1945, la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs et la croix de la Valeur militaire qui lui ont été attribuées en reconnaissance de son service en Indochine et en Algérie. On peut supposer que c'est son rappel d'Algérie, à la demande de Trinquier, qui évite à Faulques de participer au putsch d'avril 1961.

Deux autres officiers ainsi que deux sous-officiers tout juste libérés du service actif rejoignent l'équipe de Trinquier : il s'agit du capitaine Egé, du Centre de transmission du SHAPE à Fontainebleau<sup>191</sup> ; du capitaine de la Monneraye de la Bourdonnaye, du 18<sup>e</sup> Régiment de chasseurs parachutistes ; et des sergents Ray et Queyrat, anciens de la 10<sup>e</sup> DP commandée par Massu.

Le 10 février, Faulques, Egé et la Bourdonnaye sollicitent leur mise à la retraite de l'armée, qui leur est accordée le 15 février. Les recrues signent leur contrat d'engagement avec le Katanga le 24 février, et embarquent le 2 mars pour Salisbury munies de billets délivrés par Pierre Sidos. Un avion katangais les attend à l'arrivée en Rhodésie pour les conduire à Elisabethville, mais Trinquier, qui les accompagnait à

---

mercenaire du Katanga », article de presse paru dans *Le Point* du 30/04/2010.

<sup>191</sup> Le *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), en français Grand quartier général des puissances alliées en Europe, est le centre de commandement militaire des forces de l'OTAN en Europe.

bord, se voit refuser l'accès à l'appareil, sans explication. Ses compagnons décident tout de même d'embarquer. Ils sont accueillis à l'aérodrome d'É'ville par le vice Président Kibwe, qui les conduit chez Tshombé. Ce dernier les informe alors qu'il ne peut recevoir le colonel Trinquier en raison de l'évolution de la situation internationale. L'annonce de la mort de Patrice Lumumba le 17 janvier, dans des circonstances troubles, fait craindre une intensification des pressions internationales contre le nouvel État. Le Conseil de sécurité publie une résolution le 21 février dans laquelle il annonce la mise en œuvre de « tous les moyens nécessaires au rétablissement de la Loi fondamentale du pays ». La venue de Trinquier n'aurait fait qu'apporter davantage d'eau au moulin des détracteurs du Katanga.

Outre la géopolitique, il semble également que Trinquier se soit trouvé au centre d'une lutte d'intérêt opposant le major belge Guy Weber à Georges Thyssens<sup>192</sup>. À l'annonce du recrutement de Trinquier, Weber fait en effet valoir auprès de Tshombé que l'arrivée d'un officier non belge entraînerait sûrement le départ des cadres belges ce qui, compte tenu de la situation militaire du Katanga, aurait eu des effets désastreux. Surtout, il affirme qu'avec Trinquier plane la menace d'un coup d'État des « ultras » de Thyssens contre le régime de Tshombé<sup>193</sup>. À l'opposé, Thyssens pointe plutôt le danger que représentent les éléments subversifs qui menacent l'État katangais à l'intérieur de ses frontières, répandant de faux bruits, agissant pour leur propre compte au détriment des intérêts du pays. Thyssens argue également que la position ambiguë de Bruxelles vis-à-vis du Katanga est le signe qu'il est temps pour le nouvel État de desserrer les liens avec

---

<sup>192</sup> Rapport de mission de Robert Massé à l'ambassadeur de France à Léopoldville Charpentier, daté du 3 avril 1961, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB -5-1-(16)].

<sup>193</sup> Guy Weber, *Le Katanga de Moïse Tshombé... op. cit.*, p. 99.

l'ancien colonisateur<sup>194</sup>.

Trinquier était donc en attente d'un signe de la part de Tshombé. Embarrassé par la présence désormais bien visible du colonel, Salisbury notifie à Trinquier le 4 mars qu'il serait expulsé dans les deux jours. Placé au pied du mur, Trinquier prend l'initiative de rallier Élisabethville, où il arrive le 7 mars, par ses propres moyens<sup>195</sup>. Averti de cette arrivée inopinée, Tshombé estime que Trinquier ne peut rester au Katanga au-delà du 10 mars et décide de son renvoi. Cette décision fut diffusée sur les ondes de Radio Katanga<sup>196</sup>. Dans la soirée du 8 mars, Trinquier reçoit un télégramme de Tshombé : « Dans l'intérêt de l'amitié franco-katangaïse, [je] vous prie de temporiser [votre] prise de service dans nos forces en attendant [l']évolution [de la] situation politique internationale. Votre départ avant [le] dix [du mois] courant est souhaitable. Officiers se trouvant à É'ville doivent être incorporés dans notre armée<sup>197</sup> ». Le 10 mars, Weber signifie à Trinquier qu'il était prié de quitter le territoire katangaïse, mais que « les officiers français [qui l'accompagnaient sont] libres de s'engager dans les forces katangaïses sous le même statut que n'importe quel volontaire<sup>198</sup> » : sous-entendu qu'ils doivent renoncer aux conditions initialement prévues. Trinquier reçoit une enveloppe de 200.000 anciens francs, en attendant le règlement définitif de sa situation.

---

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>195</sup> Confiance du colonel Roger Faulques à Robert Massé, agent du SDECE en mission spéciale au Katanga, en mars 1961. Déclaration citée dans le rapport de mission de M. Massé à l'ambassadeur de France à Léopoldville, daté du 3 avril 1961, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB -5-1-(16)].

<sup>196</sup> Téléx de Lambroschini, consul de France à É'ville, vers MAE, Direction Afrique-Levant, le 8 mars 1961, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB-5-1-16].

<sup>197</sup> Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 97.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 99.

## **2. Opérations militaires de l'ONU et conflits d'autorité au sein de l'état-major katangais : Faulques et les officiers belges**

Si l'hostilité à la présence de Trinquier est partagée, l'état-major de l'armée katangaise est toutefois favorable à l'incorporation des autres officiers français – à condition que ceux-ci se mettent au service des chefs actuels : « personne ne songeait, dans l'état des cadres de la gendarmerie katangaise, à se priver du concours d'officiers expérimentés<sup>199</sup> ». Cette position est aussi celle des gouvernements katangais et belge, pour qui la « présence française [était] préférable à tout autre<sup>200</sup> », car la Belgique ne pourrait « poursuivre plus longtemps l'encadrement exclusif de la gendarmerie katangaise<sup>201</sup> ». Le 15 mars, Wigny se déclare favorable à l'engagement des compagnons de Trinquier, arguant que c'est, « du point de vue belge, une excellente chose qui [facilite] la sauvegarde de centres d'intérêts essentiels<sup>202</sup> ». Le 17 mars, Tshombé confirme à l'état-major que le groupe des 5 français sera engagé « conformément aux règles en vigueur dans les forces katangaises<sup>203</sup> ».

Trinquier quitte finalement le Katanga le 11 mars, à bord d'un avion de la compagnie aérienne belge Sabena. Il fait escale à Athènes, officiellement pour cause de maladie, en fait pour éviter les journalistes qui l'attendent à l'aéroport de Bruxelles<sup>204</sup>. Il cherche vainement à prendre contact avec Tshombé depuis la Grèce, avant de se résoudre à rentrer en France, le 25 avril. Trinquier n'a pas pour autant l'intention de

---

<sup>199</sup> Entretien de Romain Pasteger avec Albert Mélot le 11 mars 2003. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p.101.

<sup>200</sup> *Idem.*

<sup>201</sup> *Idem.*

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>203</sup> *Idem.*

<sup>204</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre... op. cit.*, p. 108.

renoncer aux indemnités prévues dans le contrat signé avec les Katangais. Il intente un procès à Diur, alors domicilié en France, et obtient la saisie de ses biens. La mainlevée est finalement prononcée fin septembre 1961, après que le gouvernement du Katanga ait versé deux millions de francs français à Trinquier<sup>205</sup>.

En parallèle, les conditions des Français qui demeuraient sur place se sont améliorées. Le 1<sup>er</sup> avril 1961, le gouvernement katangais fait savoir au groupe – désormais emmené par Faulques – qu'il serait installé dans une confortable villa meublée d'Élisabethville, et non plus chez Thyssens qui les avait jusqu'alors hébergés. Leur contrat serait bien valable pour cinq ans, quoique l'importance de la garantie serait réduite. En attendant la régularisation de leur situation, le Commandant Faulques reçoit 70 000 francs katangais à titre d'avance pour lui même, les deux capitaines et les deux sergents. Selon les confidences que Faulques fit à Robert Massé, douze autres officiers français se trouvaient alors en France, en instance de démission, prêts à rejoindre le Katanga. Or, Tshombé a bien besoin de ces renforts compétents. La situation du Katanga n'a pas cessé de s'aggraver depuis le début de l'année 1961. Depuis l'élection de Kennedy en janvier 1961, les Américains cherchent à se ménager le bloc afro-asiatique. Ils affichent leur intention d'en finir avec la crise congolaise, se rapprochant de Léopoldville, notamment par l'intermédiaire de Mobutu qui deviendra plus tard leur homme lige en Afrique centrale<sup>206</sup>. Aux yeux des décideurs américains et onusiens, l'option diplomatique semble avoir finalement trouvé ses limites. Selon une note de l'ONU du 3 août 1961, deux cent onze combattants étrangers ont quitté la gendarmerie

---

<sup>205</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 201.

<sup>206</sup> Sur les rapports entre Mobutu et la CIA, voir en particulier Sean Kelly, *America's Tyrant: The CIA and Mobutu of Zaire*, Lanham, American University Press, 1993 ; ainsi que Michela Wrong, *In the Footsteps of Mr Kurtz: Living on the Brink of Disaster in Mobutu's Congo*, New York, HarperCollins, 2009, pp. 68-70.

depuis les résolutions du 21 février 1961, mais 275 étrangers restent dans les rangs<sup>207</sup>. Selon la documentation de l'ONU, le nombre de Casques bleus présent au Congo durant l'été 1961 s'élève à 19.828<sup>208</sup>. Le 24 août, le gouvernement central émet une ordonnance relative à l'expulsion des militaires étrangers du Katanga. Se basant sur le paragraphe A-2 de la résolution du 21 février, le texte stipule que « tous les officiers et mercenaires non congolais servant dans les forces katangaises qui n'ont pas accepté un engagement contractuel avec le gouvernement central de la République du Congo, sont considérés comme des étrangers indésirables qui, par leur présence et par leur conduite, compromettent la tranquillité et l'ordre public du pays<sup>209</sup> ». Conor O'Brien, le représentant du Secrétaire général de l'ONU au Congo, déclare le 27 août que l'ONUC aidera le gouvernement central à faire réintégrer le Katanga au Congo, par la force si nécessaire<sup>210</sup>.

Le 28 août, les Nations Unies déclenchent l'opération « Rumpunch » puis, le 8 septembre, l'opération « Morthor », toutes deux visant à expulser les soldats étrangers du Katanga. Occupant les points stratégiques du Nord-Katanga et d'É'ville, l'ONUC procède au transfert d'officiers blancs vers Kamina en attendant leur expulsion. Tshombé doit s'incliner et demande à la gendarmerie de ne pas résister. Le gouvernement belge va dans ce sens : le consul général de Belgique à É'ville Henri Créner s'engage auprès de l'ONUC à rapatrier les éléments belges visés par les

---

<sup>207</sup> Claude Roosens, *La décolonisation du Congo belge : aspects fondamentaux, internes et internationaux*, Louvain-la-Neuve, presse de l'Institut des sciences politiques et sociales, 1981, p. 206.

<sup>208</sup> Documentation de l'ONUC. « Faits et chiffres/effectifs militaires » [en ligne], consulté le 15 janvier 2014. URL : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/onuc/facts.shtml>

<sup>209</sup> Benoît Verhaegen, *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1962, p. 215.

<sup>210</sup> Conor O'Brien, *To Katanga and back... op. cit.*, p. 345.

résolutions<sup>211</sup>. La position officielle de la France sur la scène internationale – c'est-à-dire celle des diplomates français – demeure la même : les mercenaires hexagonaux sur place se sont engagés en leur nom propre, à leurs risques et périls ; la France condamne fermement leurs agissements et n'entend pas intervenir en leur faveur ni entreprendre quoi que ce soit visant à leur rapatriement<sup>212</sup>.

Les opérations d'expulsion « Rumpunch » et « Morthor » se déroulent sans véritables affrontements. Les techniciens belges de MISTEBEL sont les principales victimes de la « purge ». À la mi-septembre, l'ONUC a répertorié 443 individus visés par les résolutions : parmi ceux-ci, seulement 10 sur un total de 187 techniciens belges du ministère des Affaires africaines manquent à l'appel. Concernant les « volontaires » étrangers, en revanche, sur les 256 – dont 175 Belges – répertoriés, 105 sont « manquants<sup>213</sup> ». Les cadres belges composant l'état-major katangais, dont le statut officiel est difficile à cerner, ne sont pas épargnés. Vandewalle tente de conserver 17 officiers au consulat pour éviter une désorganisation complète de la gendarmerie, mais le nouveau ministre des Affaires étrangères belge Paul-Henri Spaak autorise seulement le maintien « de deux ou trois officiers<sup>214</sup> ». La voie est donc libre pour Faulques qui, à la tête de ses groupes mobiles, a échappé sans difficulté aux arrestations. Le plus expérimenté des hommes sur le terrain, Faulques se présente donc comme le nouvel homme fort de l'armée sécessionniste. Ceux que la presse internationale appelle

---

<sup>211</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 238.

<sup>212</sup> « Aucun de ces officiers [français] ne se trouvent employés par le gouvernement de la République française [...] ils ont été engagés par les autorités katangaises d'une manière tout à fait privée », Téléx d'Ambafrance Léopoldville vers MAE, Direction Afrique-Levant, le 30 juillet 1961, Archives diplomatiques de La Courneuve [AL/CB-5-1].

<sup>213</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 239.

<sup>214</sup> Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre... op. cit.*, p. 411.

désormais les « affreux », et dont le major Weber estime alors le nombre à 150<sup>215</sup>, tendent à se regrouper avec des Katangais dans des unités qui deviennent de plus en plus autonomes vis-à-vis du pouvoir d'É'ville. L'ONUC n'ignore rien de la présence française au Katanga. Faulques et ses hommes sont accusés d'avoir distribué des armes à certains groupements politiques ou ethniques afin de servir leur propre intérêt : « [ces officiers] ont constitué un groupe de guérilla dans le personnel de la gendarmerie et préparent des actes terroristes contre des représentants des Nations Unies au Congo<sup>216</sup> ».

L'un des quelques officiers français dans l'entourage de Faulques est Bob Denard. La présence au Katanga de Denard est remarquable en ce qu'il deviendra, quelques années plus tard, la figure de proue de l'activité mercenaire en Afrique post-indépendances<sup>217</sup>. Né en 1929 en Gironde, Robert « Bob » Denard s'engage à 16 ans dans la Marine nationale comme mécanicien. Il part pour l'Indochine où il reçoit le baptême du feu au sein du 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins (1<sup>er</sup> RFM). Les modalités de son passage de la spécialité de mécanicien à celle de fusilier-commando restent inconnues. Devenu quartier-maître en Indochine, Denard voit cependant ses espoirs de carrière militaire brisés : il est exclu de l'armée en 1952 après une altercation dans un bar<sup>218</sup>. Après un bref retour en France, il s'engage dans la police marocaine où il assiste aux dernières années du protectorat (1953-56). Recruté par les Renseignements généraux français, il participe à une unité policière de lutte contre-terroriste. Denard doublera cette activité légale d'un engagement activiste. Il devient membre de

---

<sup>215</sup> Guy Weber, *Le Katanga de Moïse Tshombé... op. cit.*, p. 119.

<sup>216</sup> Article de presse paru dans le quotidien belge *Le Soir* du 16 septembre 1961, cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 117.

<sup>217</sup> Walter Bruyères-Ostells, *Histoire des mercenaires... op. cit.*, p. 111.

<sup>218</sup> François Béguin, « Bob Denard a toujours agi pour le compte de l'État français », article de presse paru dans *Le Monde* du 15 octobre 2007.

l'Organisation de défense antiterroriste (ODAT), cellule clandestine nationaliste essentiellement composée de policiers, qui milite contre l'indépendance de l'Afrique du Nord française<sup>219</sup>.

Son engagement à l'ODAT conduit Denard à être impliqué dans un projet d'attentat contre Pierre Mendès-France, alors ministre d'État sans portefeuille dans le gouvernement de Guy Mollet (1956-57). L'opération tourne au fiasco et se solde par 14 mois de prison pour Denard. Rendu à la vie civile en Métropole, il fréquente différents cercles d'anciens du Maroc. Il rejoint par ce biais l'association des rapatriés d'Afrique du Nord (ANFAMONA), présidée par le colonel Antoine Battesti. Plus qu'une simple amicale, l'ANFAMONA fonctionne comme un groupe politique, militant pour le maintien de l'Algérie française et le rappel du général de Gaulle. Vivant le putsch d'Alger dans l'entourage du pied-noir Battesti, Denard poursuit sa course activiste avec la dynamique du printemps 1958. Pour les « ultras » d'Afrique du Nord, l'année 1958 devait amorcer un renouveau nationaliste en France. Leur déception est d'autant plus grande lorsqu'il découvre la politique de négociation conduite par de Gaulle pour l'Algérie. En 1959, de retour en Métropole, Denard se pose des questions sur son avenir. D'anciens compagnons de l'ANFAMONA lui parlent de l'Afrique centrale, des sécessions katangaises et kasaienne, et du nouveau front anticommuniste. Pour un homme comme Denard, qui s'est forgé une conscience politique en Indochine, en Afrique du Nord, et auprès des milieux « ultras », c'est au Congo que se joue la manche suivante de la décolonisation. En janvier 1961, il entend parler de l'équipe que Trinquier recrute pour le Katanga. Il lui adresse son *curriculum vitae*, mais sa candidature n'est pas retenue : Denard ne correspond pas au profil recherché d'officier spécialiste de la

---

<sup>219</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 314-319.

guerre contre-subversive. Battesti le place sur un engagement au Kasai dans la police d'Albert Kalondji. On lui ménage un circuit d'arrivée en Afrique *via* Brazzaville. Reçu par un conseiller de Fulbert Youlou, Denard se voit finalement remettre un passeport diplomatique avec lequel il gagne le Katanga.

Débarqué à Elisabethville, Denard est pris en charge par un proche du francophile Munongo, qui l'oriente vers la gendarmerie. Devant l'officier belge qui procède à son engagement, l'ancien sous-officier de la Royale donne son dernier grade obtenu : officier marinier de deuxième classe, que le recruteur traduit par erreur comme sous-lieutenant. Il prend ainsi la tête d'une section mobile intégrée au dispositif de commandement belge. Arrêté le 28 août 1961 à Niamba par les Casques bleus, il est expulsé vers la Belgique le 10 septembre. Arrivé à Bruxelles en compagnie d'autres « affreux », il est accueilli par le réseau de recrutement belgo-katangais du parachutiste liégeois Adelin Marissal. C'est par le biais des Belges de la mission Marissal que Denard regagnera le Katanga au mois d'octobre 1961<sup>220</sup>.

Le 11 novembre 1961, la commission d'enquête des Nations Unies sur la mort de Patrice Lumumba publie ses conclusions. L'activité de « mercenaires » est largement mise en cause par le rapport, ce qui ne manque pas de faire réagir la presse internationale<sup>221</sup>. Sous pression, le ministre belge des Affaires étrangères Spaak prend la parole le 20 novembre pour annoncer que seront prises les mesures nécessaires à l'expulsion de « tous les mercenaires, tout au moins limiter considérablement le nombre de ceux-ci et, dans tous les cas montrer clairement l'opposition du gouvernement belge

---

<sup>220</sup> Georges Fleury, Bob Denard, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 73-95.

<sup>221</sup> Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 127.

à cette pratique<sup>222</sup> ».

Profitant de ce climat qui lui est favorable, le gouvernement central de Léopoldville passe à l'offensive et déploie l'ANC au Kasai le 21 novembre. La manœuvre tourne court, la troupe congolaise connaît de graves problèmes de discipline<sup>223</sup>. Le ministre des Affaires étrangères du Congo Justin Bomboko doit demander l'aide de l'ONU afin que soient arrêtés les « affreux » de Tshombé. Un consensus s'est justement formé aux Nations unies autour du renforcement du mandat de l'ONUC. Le 24 novembre, le Conseil de sécurité adopte une résolution ouvertement anti-tshombiste, déplorant « les activités sécessionnistes [du Katanga] menées avec l'aide de ressources extérieures et de mercenaires étrangers<sup>224</sup> ». Affirmant réprouber « les activités sécessionnistes illégalement menées par l'administration provinciale du Katanga<sup>225</sup> », la résolution autorise le Secrétaire général « à entreprendre une action vigoureuse, y compris, le cas échéant, l'emploi de la force dans la mesure requise pour faire immédiatement appréhender, placer en détention dans l'attente de poursuites légales ou expulser tous les personnels militaires et paramilitaires et conseillers politiques étrangers ne relevant pas du commandement des Nations unies, ainsi que les mercenaires<sup>226</sup> ».

Tshombé dénonce cette décision du Conseil de sécurité comme une déclaration de guerre, faisant valoir que les mots « mercenaires » et « éléments hostiles » ouvrent « la

---

<sup>222</sup> *Idem.*

<sup>223</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 269.

<sup>224</sup> Conseil de sécurité de l'ONU, Résolution 169 du 24 novembre 1961 [S/5002].

<sup>225</sup> *Idem.*

<sup>226</sup> *Idem.*

voie toute grande à l'arbitraire<sup>227</sup> ». Le 25 novembre 1961, il prédit un affrontement inéluctable et appelle à la résistance : « plus aucun *mercenaire de l'ONU* ne [doit] se sentir en sécurité dans quelque endroit que ce [fût]<sup>228</sup> ». Les incidents entre l'ONUC et É'ville se multiplient, la radio katangaise diffuse en boucle des déclarations hostiles à l'ONU. Le 28 novembre, deux hauts fonctionnaires des Nations unies en déplacement au nord du Katanga sont passés à tabac, tandis que deux Casques bleus sont assassinés le lendemain.

Au terme de la purge opérée en septembre 1961 au sein de l'état major de la Gendarmerie, les postes clefs de la force armée katangaise sont passés sous le contrôle d'officiers français. La situation extrêmement précaire du Katanga a en effet vu le renforcement des éléments les plus chevronnés de l'armée katangaise. Le gouvernement de Tshombé ne semble d'ailleurs plus avoir la moindre influence sur la conduite des opérations<sup>229</sup>. Les documents de l'ONU évoquent un groupe de 38 combattants, pour la majorité français, placés sous le commandement de Faulques, qui mènent la guerre contre les Casques bleus<sup>230</sup>. Mettant à profit leur expérience, les « affreux » français installent des barrages pour gêner le mouvement des troupes ennemies. Des affrontements éclatent le 5 décembre lorsque l'ONU tente de démembrer les premiers barrages. La situation tourne à l'avantage de l'ONUC qui parvient à rétablir la liaison entre Kamina et Manono. Le 15 décembre, le Katanga ne résiste plus que grâce aux « affreux » de Faulques et Denard, dont l'action dans les combats est régulièrement soulignée par la presse et les rapports des Nations Unies. Le 16 décembre, l'ONUC

---

<sup>227</sup> Article paru dans *Le Soir* du 27 novembre 1961, cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »*... op. cit., p. 153.

<sup>228</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession...* op. cit., p. 247. Nous soulignons « mercenaire de l'ONU ».

<sup>229</sup> ONU, Note du Secrétariat du 25 septembre 1961 [S/4940].

<sup>230</sup> *Idem.*

s'empare du camp Massart, près de Kolwezi, base importante de la gendarmerie. Un dernier carré katangais constitué des combattants français se retranche dans l'hôpital de l'Union minière. Fin décembre, malmenés à Éville, la majorité des mercenaires se replient à Kipushi, près de la frontière Rhodésienne<sup>231</sup>.

Une coalition internationale, composée notamment des puissances de l'OTAN<sup>232</sup>, se forme pour demander la fin des affrontements. Appuyant l'opération des Nations Unies, mettant notamment à leur disposition des avions de transport, les États-Unis parviennent à contraindre Tshombé à négocier avec le nouveau Premier ministre congolais Cyrille Adoula (1961-64). Sous l'égide de Washington, les deux dirigeants africains se rencontrent à Kitona où ils concluent un accord en huit points le 21 décembre 1961<sup>233</sup>. Les accords de Kitona reflètent le désavantage de la position militaire katangaise : le texte signifie notamment la fin de la sécession, Tshombé acceptant l'unité de la République du Congo, l'autorité de Kasa-Vubu et du gouvernement central sur l'ensemble du territoire congolais et l'application des résolutions du Conseil de sécurité.

Une majorité de mercenaires est toutefois parvenue à échapper aux forces de l'ONUC lors des combats de décembre. Ils sont rejoints à Kipushi par le groupe des Français retranchés à Kolwezi. Six mercenaires ont été tués dans ces combats, et 4 seulement ont été capturés<sup>234</sup>. Sur instruction du ministre katangais Yav, les internationaux abandonnent l'uniforme et se camouflent au sein de la population civile

---

<sup>231</sup> *Idem.*

<sup>232</sup> Rappelons que la France est membre de l'OTAN jusqu'en 1966.

<sup>233</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 255.

<sup>234</sup> ONU, Note du Secrétariat du 24 novembre 1961 [S/5002]. Nous n'avons pas pu établir l'identité de ces soldats.

afin d'y occuper des emplois divers et mener des opérations clandestines. Cependant, les soldats indigènes de la gendarmerie commencent à se plaindre de leurs encadrants étrangers. Afin de calmer la troupe, Tshombé obtient le départ de Faulques, finalement effectif le 12 janvier 1962, vers la Rhodésie du Nord<sup>235</sup>. Une responsabilité des autorités françaises dans la décision d'écarter Faulques n'est toutefois pas à exclure. En effet, Paris a pu juger que la présence de son officier, au moment où la question algérienne se pose à l'ONU, devenait trop gênante et qu'il était préférable de miser sur Bob Denard. Faulques rentre en Métropole quelques jours plus tard et dépose définitivement les armes, se consacrant à l'Union nationale des parachutistes, fondée à son initiative en 1963.

La responsabilité militaire du territoire katangais est dès lors répartie entre plusieurs unités. La région tampon de Kamina, territoire décisif au nord de la province, est placée sous l'autorité du groupe « bison » de Bob Denard, nouvel homme fort de l'armée sécessionniste. Ce détachement était composé de recrues choisies par Denard lui-même. Ses combattants venaient de France, mais également de Belgique, par l'intermédiaire de la mission Marissal. Marissal avait en effet étendu ses opérations de recrutement outre-Quévrain. Fin décembre 1961, une annonce passe dans les journaux toulousains : « Afrique centrale. Immédiat, grosse rémunération, anciens militaires (avec ou sans spécialité), jeunes, libres de service, de préférence connaissant l'Afrique ou pays tropicaux (chauffeurs, radios, mécaniciens) Passeport nécessaire. Très urgent ; écrire ou voir M. Philippe, Hôtel Terminus, Toulouse<sup>236</sup> ».

M. Philippe est le pseudonyme de Paul Ropagnol. Ancien du 9<sup>e</sup> régiment de

---

<sup>235</sup> Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre jours... op. cit.*, p. 292.

<sup>236</sup> Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 153.

commando parachutiste, mis en disponibilité après la semaine des barricades, Ropagnol a ensuite gagné le Congo où il a dirigé un centre de formation de parachutistes à Kolwezi en compagnie d'Yves de la Bourdonnaye. Blessé à la jambe, il est nommé à l'état-major de la gendarmerie. Il n'y reste cependant que peu de temps, supportant mal l'atmosphère d'intrigues et les conflits d'autorité qui traversent l'appareil militaire katangais<sup>237</sup>. Il regagne la France fin 1961, où il est approché par les membres de la mission Marissal qui lui confie la responsabilité du bureau de recrutement. Entre le 14 décembre 1961 et le 7 janvier 1962, le bureau toulousain de Ropagnol envoie une soixantaine de mercenaires au Katanga, tandis que 300 autres signent des contrats d'engagement et se mettent en instance de départ. S'élevant à 4.000.000 de francs belges, les fonds nécessaires au fonctionnement du bureau avaient été fournis par un « industriel » belge proche de l'UMHK, Marcel Hambursin. Ropagnol promet aux candidats, de préférence des légionnaires parachutistes, un revenu mensuel de 20.000 francs français par mois pour les hommes mariés et 18.000 pour les célibataires, assortis d'une prime d'engagement de 10.000 francs<sup>238</sup>.

Le 8 janvier, 35 mercenaires recrutés par le bureau toulousain arrivent à N'dola via Brazzaville. Dans le groupe, 26 Français et un Espagnol sont renvoyés à Brazzaville pour papiers irréguliers. Le convoi est repéré par les agents des Nations Unies<sup>239</sup>. Le nouveau Secrétaire général U Thant (novembre 1961-1971), qui succédait au défunt Hammarskjöld<sup>240</sup>, prend prétexte de l'épisode pour protester auprès du Congo-

---

<sup>237</sup> Roger Trinquier, Jacques Duchemin, *Notre guerre... op. cit.*, p. 147.

<sup>238</sup> Entretien de Romain Pasteger avec Jacques Hambursin le 5 février 2003. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 160.

<sup>239</sup> ONU, Note du Secrétariat du 12 avril 1962 [S/5053].

<sup>240</sup> Dag Hammarskjöld meurt dans un accident d'avion le 18 septembre 1961, tandis qu'il se rendait de Léopoldville à Ndola pour y rencontrer Tshombé. Les circonstances suspectes de sa

Brazzaville, de la France et du Royaume-Uni. Le 16 janvier 1962, la police toulousaine intervient pour fermer l'office de Ropagnol. Le recruteur est incarcéré, puis libéré sous caution le 15 février, tandis que des mandats d'arrêt sont lancés contre Marcel Hambursin et Roger Faulques. Ce dernier se présente devant le juge le 26 février. Il est laissé libre contre le versement d'une caution. Ropagnol est finalement condamné par la Cour d'assises de Toulouse en juillet 1962 à 6 mois de prison avec sursis.

### **3. La fin des « affreux » et l'affirmation de Bob Denard**

L'ONUC compte bien profiter des accords de Kitona, défavorables à Tshombé, pour définitivement régler le cas des « affreux ». Début 1962, U Thant déclenche l'opération « Grand Slam ». Il demande officiellement aux représentants du Royaume-Uni et du Portugal la coopération de leur pays pour qu'ils empêchent les armes et les combattants de pénétrer au Katanga depuis la Rhodésie et l'Angola, espérant ainsi asphyxier la sécession<sup>241</sup>. Le 23 janvier 1962, Tshombé annonce un projet d'observation portant sur Kamina, Jadotville, Kolwezi et Kipushi, villes dans lesquelles des « affreux » étaient soupçonnés d'avoir trouvé refuge. Son projet consiste en l'établissement de commissions civiles mixtes devant remplacer les Casques bleus qui ont investi les camps militaires katangais et les installations industrielles. L'ONU estime en effet que le règlement du cas des « affreux » passe par le contrôle étroit des sites de l'Union minière, ce qui handicapait la production. Tshombé espère ainsi obtenir

---

mort, survenue au lendemain du déclenchement de l'opération « Morthor », et la probable responsabilité de combattants européens de la Gendarmerie katangaise, sont l'objet du livre de Susan Williams, *Who Killed Hammar skjld?*

<sup>241</sup> ONU, Note du Secrétariat du 12 avril 1962 [S/5053].

de l'UMHK qu'elle renfloue les caisses de la sécession. L'ONUC répond qu'elle entend commencer les inspections immédiatement et qu'elle s'attend à ce que les commissions aient une totale liberté de mouvement. Souhaitant gagner du temps, Tshombé remet une liste de noms de combattants étrangers ayant servi au Katanga jusqu'au 28 décembre 1961, faisant valoir que c'est à cette date que « les officiers étrangers qui encadraient [la] gendarmerie [ont] quitté définitivement le territoire katangais<sup>242</sup> ». Le 9 février, deux commissions débutent leurs investigations à Kipushi et Jadotville, sans toutefois y trouver le moindre « affreux ». Les visites étant annoncées quelques jours à l'avance, ces derniers avaient pu quitter la zone avant l'arrivée des inspecteurs<sup>243</sup>. De plus, l'allure civile adoptée par les « affreux » rendait particulièrement difficile le travail de l'ONUC. De nouvelles rencontres Adoula-Tshombé à l'initiative de l'ONU ont lieu du 18 mars au 16 avril et du 25 mai au 26 juin 1962, mais elles se soldent par un échec. Les nouvelles listes d'« affreux » fournies par le Katanga sont jugées peu fiables par l'ONUC, qui ne peut du coup s'assurer que la province est désarmée. Devant ce constat, l'ONUC décide de mettre un terme aux activités des commissions mixtes. La phase de négociations entre É'ville et Léopoldville se clôt sans avoir produit les résultats attendus. Au 30 juin 1962, il y a encore 114 « affreux » armés au service du Katanga<sup>244</sup>.

L'échec des pourparlers Adoula-Tshombé du printemps 1962 inaugure une nouvelle série de troubles au Katanga. Début juillet, des accrochages sont signalés par l'ONU à Kasenga, dans le district du Haut-Katanga. Mi-août, une offensive de l'ANC se heurte aux forces katangaises dans la région d'Albertville. Mobutu déclare d'ailleurs,

---

<sup>242</sup> *Idem.*

<sup>243</sup> *Idem.*

<sup>244</sup> Entretien de Romain Pasteger avec René Smal le 14 mars 2003. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 38.

sans que ses allégations puissent être vérifiées, qu'il s'est trouvé face à une unité commandée par un Français : qu'il s'agisse ou non de Bob Denard, cette déclaration illustre en tout cas le caractère emblématique des combattants français dans le conflit<sup>245</sup>. Parallèlement, afin de mettre la pression sur É'ville, le gouvernement central décide que les mercenaires détenus par les Nations unies seront déférés devant les tribunaux congolais, et non plus expulsés comme cela avait été le cas jusqu'alors. Soutenue par Washington, l'ONU réclame des sanctions économiques contre l'UMHK. En août, U Thant demande à Spaak de faire pression sur l'Union minière pour qu'elle cesse de verser ses redevances au régime sécessionniste<sup>246</sup>. Le 10 août, le Secrétaire général de l'ONU présente un plan de réconciliation nationale visant la réintégration pacifique du Katanga. Divisé en plusieurs étapes, le « plan U Thant » prévoit l'élaboration d'une constitution fédérale avec l'attribution des compétences entre instances centrales et provinciales, le règlement de la répartition des revenus et la fixation des devises, l'unification des forces armées et l'amnistie générale. Le projet prévoit également la participation de la Conakat, le parti de Tshombé, dans le futur gouvernement congolais<sup>247</sup>.

L'État du Katanga n'a toutefois pas l'intention d'observer les prescriptions de l'ONU avant d'avoir épuisé toutes ses cartouches. En coulisses, les Katangais réunissent des fonds afin de recruter de nouveaux combattants étrangers. Fin septembre, l'ONUC soutient que Tshombé organise une « nouvelle campagne de recrutement de mercenaires<sup>248</sup> ». Le 10 octobre 1962, l'ONUC affirme qu'il reste 115 combattants

---

<sup>245</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 248.

<sup>246</sup> ONU, Note du Secrétariat du 18 avril 1963 [S/5136].

<sup>247</sup> *Idem.*

<sup>248</sup> ONU, Note du Secrétariat du 18 avril 1963 [S/5136].

internationaux au Katanga déguisés en civils, dont 54 ont déjà fait l'objet d'une procédure d'expulsion, mais sont parvenus à regagner le Congo<sup>249</sup>. Les Katangais sont accusés devant la presse d'avoir recruté des membres de « l'organisation terroriste française OAS<sup>250</sup> ». Ces accusations sont renouvelées le mois suivant, assorties d'une liste de « mercenaires opérant au Katanga ». Le rapport signale également l'existence de la mission Marissal, « un groupe de recrutement de mercenaires exerçant ses activités en Europe et en Afrique<sup>251</sup> ». É'ville répond le 16 novembre par le biais d'une brochure intitulée « Comment on fabrique un rapport des Nations Unies<sup>252</sup> ». Malgré les pressions des Occidentaux, É'ville refuse de céder.

Les hostilités sont déclenchées le 24 décembre 1962. Il est à nouveau question de la liberté de mouvement des troupes de l'ANC et de l'ONUC, et de l'expulsion des « mercenaires ». Le 28 décembre, après avoir refusé d'ordonner le démantèlement des barrages organisés par la gendarmerie, Tshombé appelle à la « lutte totale », menaçant de recourir à la « politique de la terre brûlée<sup>253</sup>. » Le 30 décembre, après avoir fait face à la résistance de groupes mobiles, l'ONUC s'empare de Kipushi. Le 31, l'ONUC marche vers les cités minières de Jadotville et de Kolwezi où sont retranchés les derniers éléments de l'armée katangaise. Kolwezi est le principal foyer de résistance. Les « affreux » commandés par Bob Denard menacent d'y détruire le centre industriel et de faire sauter les barrages fluviaux de Delcommune et de Marinel. Luttant pour leur survie, les gendarmes katangais investissent les installations minières de la ville et

---

<sup>249</sup> *Idem.*

<sup>250</sup> *Idem.*

<sup>251</sup> *Idem.*

<sup>252</sup> Archives privées de Jules Loos, Dossier 9c : « Lettres de Antoine à Loos, 8 octobre 1960 – 8 avril 1961 ». Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 172.

<sup>253</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, pp. 287-289.

forcent l'arrêt du travail.

Les dirigeants belges de l'Union minière demandent la reddition des forces katangaises afin d'éviter les destructions. Le 5 janvier, des signes de tension se font jour entre des gendarmes autochtones qui s'adonnent au pillage et les engagés internationaux<sup>254</sup>. Acculés, les « affreux » songent à décrocher vers l'Angola, alors que 17 des leurs ont déjà fait retraite vers la Rhodésie du Nord, où ils ont été désarmés. 300 millions de francs katangais sont confiés par Kibwe à un officier chargé de payer les internationaux<sup>255</sup>. Le 14 janvier, tandis que le gouvernement katangais semble prêt à proclamer que la sécession katangaise est terminée, Kolwezi est toujours tenue par les gendarmes. Selon l'ONU, l'Union minière a payé les « affreux » afin qu'ils préservent les installations. Les dissensions entre les différentes factions de l'armée – notamment entre indigènes et Occidentaux – s'intensifient. Après deux semaines de siège, en large désavantage numérique, les « affreux », au premier rang desquels Bob Denard et sa compagnie, quittent leurs positions pour gagner l'Angola. L'ONUC pénètre dans Kolwezi le 23 janvier 1963<sup>256</sup>.

Fin janvier, tandis que les « affreux » de Kolwezi ont déposé les armes, Joseph Iléo est dépêché par Léopoldville au Katanga en tant que ministre résident. Il a la charge de réintégrer la province aux institutions centrales. Iléo appelle les membres des forces katangaises à rejoindre l'ANC avant le 15 février. On estime entre 13 et 18.000 le

---

<sup>254</sup> Article de presse paru dans la *La Libre Belgique* du 7 janvier 1963. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 295.

<sup>255</sup> Frédéric Vandewalle, *Mille et quatre...* *op. cit.*, p. 378.

<sup>256</sup> Article de presse paru dans la *La Libre Belgique* du 24 janvier 1963. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »...* *op. cit.*, p. 296.

nombre de soldats katangais – la plupart africains – cachés en brousse<sup>257</sup>. Ayant gardé leurs armes, on craint qu'ils ne se transforment en desperados et mettent la province à sac. Une partie est désarmée en mars 1963, tandis que le reste se livre à des actes de banditisme qui dureront jusqu'à l'été. Après la chute de Kolwezi, les mercenaires de Denard se réfugient en Angola en attendant l'offre de règlement du gouvernement katangais.

Au crépuscule de la sécession, Tshombé confie à Denard la mission de constituer en Angola, avec la bienveillance portugaise, un groupe de guérilla « capable de prendre sans délai, par des méthodes de guerre subversive, les hostilités contre le gouvernement congolais et son armée<sup>258</sup> ». Sur place, deux groupes sont organisés sous les commandements rivaux de Denard et du Belge Jean Schramme. Schramme, fils de colon installé de longue date au Katanga, dispose d'environ 20 internationaux et de 187 Katangais ; de son côté Denard en compte respectivement 57 et 240. Les deux mercenaires opérèrent une sélection parmi les « affreux » – une majorité de Belges et quelques Britanniques de Rhodésie –, le reste étant expulsé par les autorités portugaises. Le 24 janvier 1963, 14 d'entre eux sont de retour à Bruxelles après être devenus *persona non grata* en Angola. Soixante-deux « affreux » connaissent le même sort trois jours plus tard. Le projet de reconquête du Katanga est finalement abandonné au bout de quelques semaines. Denard congédie ses soldats et rentre en Europe en février 1963. C'est la fin des « affreux » du Katanga<sup>259</sup>.

Dernier des combattants français sur le théâtre congolais, plusieurs mois après le

---

<sup>257</sup> Jules Gérard-Libois, *Sécession... op. cit.*, p. 294.

<sup>258</sup> Article de presse paru dans la *La Libre Belgique* du 18 janvier 1963. Cité dans Romain Pasteger, *Le visage des « affreux »... op. cit.*, p. 295.

<sup>259</sup> Pierre Lunel, *Bob Denard, le roi de la fortune*, Paris, Calmann-Lévy, 2001, pp. 192-199.

départ de Faulques et ses hommes<sup>260</sup>, Denard s'est révélé aux yeux des autorités katangaises comme l'un des plus efficaces officiers européens à leur service. L'ancien mécanicien de la Royale termine son premier engagement « mercenaire » avec le grade de commandant et une solide réputation qui permet de considérer le moment katangais comme fondateur pour la suite de sa carrière.

La période 1961-63 fonctionne en effet comme une matrice pour Denard. Les agents du SDECE, notamment son directeur Maurice Robert et le conseiller de l'abbé Youlou Jean Mauricheau-Beaupré, découvrent cette valeur montante sur laquelle ils décident de miser. Dans ses mémoires, Maurice Robert laisse entendre que, pendant deux ans, il a fait suivre Denard au Katanga et en France. Il ne décide de le rencontrer qu'au début 1963. Le nouveau « chien de guerre » a fait ses preuves. Maurice Robert lui propose une collaboration directe avec le SDECE en lui présentant ses conditions : rendre compte de tout, informer sur la situation confuse du Congo et des autres théâtres sur lesquels il est mobilisé. En échange, le service s'engage à lui assurer la protection la plus efficace possible dans ses activités, incluant exfiltrations, relais opérationnels pour ses actions et nouvelles identités de couverture. Robert devient l'officier traitant de Denard<sup>261</sup>. De retour en France, le « corsaire de la République » n'attend que de renouer avec l'aventure mercenaire. Sa deuxième mission est la guerre du Yémen, dans le camp royaliste, contre un corps expéditionnaire égyptien. Le monde du mercenariat offre finalement à Denard les rêves de carrière que la Marine et la police françaises lui avaient refusée.

---

<sup>260</sup> Les sources ne nous ont pas permis d'établir la chronologie précise des départs.

<sup>261</sup> Maurice Robert, « *Ministre* » de l'Afrique. *Entretiens avec André Renault*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, pp. 222-234.

### **Conclusion du Chapitre III**

Le mobile du recrutement d'officiers français par le Katanga procède de ce que l'on pourrait appeler un « faisceau de facteurs ». Le premier facteur est l'immobilisme du pouvoir de Bruxelles à l'égard de la sécession, et la volonté du clan des « ultras » belges d'Afrique de ne pas abandonner le monopole de l'assistance technique à l'ancienne autorité tutélaire. Au seuil de l'année 1961, le jeune régime d'Élisabethville se cherche un nouvel allié auprès de la France, profitant notamment des contacts fournis par son voisin de Brazzaville Fulbert Youlou. C'est à cette fin que Thyssens et Diur sont envoyés à Paris, où ce dernier organise un bureau de recrutement de combattants étrangers. Un deuxième facteur est représenté par les liens de certains « affreux » français avec l'extrême droite. Ces liens rendent possible l'engagement : ils en constituent la *matrice*.

Ce sont en effet Sidos et Bovagnet, deux figures bien connues du nationalisme radical en Europe, qui servent d'intermédiaires aux Katangais pour leurs prospections en France. De même, c'est grâce à ses contacts militants que Bob Denard gagne le Katanga début 1961. Le champ politique sert ainsi d'interface entre les demandeurs d'un service de défense et ceux qui sont en mesure de le fournir. Un troisième facteur relève de l'expertise particulière dont disposent ces hommes en matière de lutte contre-insurrectionnelle. Celle-ci les distingue de manière décisive de leurs homologues « volontaires » belges. L'employeur katangais a besoin d'officiers compétents, au moment où la pression militaire exercée par les Nations Unies et l'ANC sur le nouvel État atteint son paroxysme. Même l'enseigne deuxième classe Bob Denard, quoique moins chevronné que ses devanciers Trinquier et Faulques, dispose d'une expérience de loin supérieure au commun des candidats au départ outre-Quévrain. Avec l'abandon des

possessions d'outre-mer, les soldats français – en particulier les membres des troupes d'élite, c'est-à-dire ceux pour qui la guerre est un métier « à temps plein » – se retrouvent sans activité professionnelle. La proposition katangaise est un moyen de poursuivre leur carrière. La composante financière de l'engagement est attestée par l'énergie que déploie Trinquier pour récupérer les sommes qu'il estime lui être dues.

Malgré l'échec de la sécession, l'action de ces hommes sur le terrain s'est montrée à la hauteur de leur réputation. Les divers rapports, notes et témoignages que nous avons consultés font apparaître Faulques, puis Denard, comme la clef de voûte du dispositif militaire katangais. Malgré des conditions de combat très défavorables – à commencer par la nature des effectifs à leur disposition –, ils assurent la réplique aux Casques bleus de l'ONUC. Enfin, un quatrième facteur est l'intérêt de la France à installer des relais sur le terrain. L'engagement au Katanga de ses « affreux », libérés de leurs obligations officielles, mais dont le sens de la responsabilité envers la patrie demeure intact<sup>262</sup>, lui assure une présence en Afrique centrale sans avoir à en assumer le plein coût politique et économique. L'intérêt porté par les services de renseignement français à l'action de Faulques et, surtout, à celle de Denard atteste de ce tournant paramilitaire.

---

<sup>262</sup> Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart... op. cit.*, p. 320.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre étude de combattants français engagés en faveur de la sécession du Katanga entre 1960 et 1963 visait à éclairer les logiques et ressorts d'un phénomène d'engagement armé transnational.

Le cas des « affreux » demeurait un épisode mal connu de l'historiographie du fait militaire. En raison de l'absence de monographie complète, il nous a fallu regrouper et synthétiser un ensemble composite de connaissances disponibles sur le sujet : travaux de politistes, d'historiens du fait militaire, du politique et des relations internationales ; spécialistes de la Belgique, de la France, de l'Afrique et du monde atlantique ; travaux consacrés à un aspect spécifique de la crise (par exemple l'ONUC) et ouvrages généraux sur la décolonisation et la guerre froide ; travaux parus dans la chaleur des événements et ceux publiés avec un demi-siècle de recul.

Nous avons enrichi cet ensemble par l'analyse d'archives diplomatiques françaises sur la période : nous avons mis en lumière, à partir de sources jusqu'alors inexplorées, l'ambiguïté de la politique de la France au Katanga. Notre enquête s'est également nourrie de la documentation de l'ONU et d'archives du département d'État des États-Unis récemment publiées. Nous avons ainsi replacé le Congo et les « affreux » au centre des enjeux de la guerre froide. Enfin, notre enquête a procédé selon une relecture critique de témoignages sous l'angle original des *logiques de l'engagement*. Nous avons ainsi corroboré l'importance du rôle des militaires français dans le dispositif sécessionniste et observé le lien entre les formes et modalités concrètes de leur intervention et le « contexte » dans lequel elle a pris place. Malgré l'échec de la sécession, l'activité de ces hommes sur le terrain s'est montrée à la hauteur de leur

réputation. Les divers rapports, notes et témoignages que nous avons consultés désignent ces soldats comme la clef de voûte du dispositif militaire katangais dans la guerre contre l'ONU et l'ANC.

Nous avons basé notre recherche contre l'idée selon laquelle l'action serait le produit d'une délibération individuelle et autonome. Nous avons considéré que seule une analyse de la configuration particulière dans laquelle sont intervenus les « affreux » pouvait permettre de rendre compte et d'explicitier le phénomène. Nous nous sommes donc centrées sur les pratiques d'engagement et leurs conditions plutôt que sur les « motifs psychologiques » de l'action.

Pour autant, il serait simpliste de considérer l'engagement comme le reflet de forces purement extérieures aux individus. Comme l'exprime la métaphore de la « réfraction » employée par Pierre Bourdieu dans *Le sens pratique*, l'*habitus*, en tant que système de schèmes acquis générateur des comportements individuels, opère à la manière d'un prisme recomposant le spectre des rayonnements qui le traversent. Ainsi, loin d'écarter les trajectoires individuelles de l'analyse, notre enquête a consisté à rendre compte de trois trajectoires en mettant en lumière les médiations entre les dispositions de ces individus et les structures objectives du monde social où elles s'expriment.

Notre enquête visait à montrer dans quelles conditions le recours à l'action paramilitaire au Katanga est devenu possible et pensable, et comment les acteurs ont investi cette espace. Nous avons reconstitué le temps et l'espace de l'engagement et mis en évidence différents niveaux de contexte : mondial, national, local et personnel.

Notre recherche fait apparaître le champ des relations internationales comme un

*espace de conflit.* Nous montrons que c'est au gré de cette conflictualité que l'engagement des « affreux » a pris corps. De nouveaux acteurs s'affirment sur la scène internationale après 1945. Ces acteurs – l'ONU, l'URSS, les États-Unis – ont construit et affirmé leur légitimité contre le « principe colonial ». Les anciennes puissances européennes, en particulier la Belgique et la France qui sortent affaiblies de la Seconde Guerre mondiale, ne peuvent résister à la puissante dynamique des indépendances et sont forcées de repenser leur positionnement dans le monde. Outre un engagement affiché dans la construction européenne, ces deux États ont recours à des dispositifs et des tactiques visant à maintenir, par des canaux détournés, leur présence et leurs intérêts dans les anciennes colonies. La Belgique est contrainte de concéder l'indépendance du Congo en juin 1960, mais elle soutient la sécession de la riche province du Katanga pour préserver ses intérêts, notamment dans l'industrie minière. Ce soutien consiste en la mise en place d'une assistance technique (MISTEBEL) et d'un appui logistique au recrutement de personnels paramilitaires.

En France, le retour de de Gaulle en 1958 est porté par l'ambition de « retrouver le rang » et d'incarner une « Troisième Voie » entre les deux blocs. La crise algérienne et les aspirations des colonies d'Afrique subsaharienne à l'indépendance obligent cependant à repenser les rapports avec les anciennes possessions et à élargir le rayonnement de la France au-delà de sa sphère d'influence traditionnelle. C'est dans cette perspective que s'organise le soutien officiel au régime sécessionniste de Moïse Tshombé. Notre enquête a mis en lumière le positionnement complexe et ambigu de la France sur la scène internationale ; en particulier les antagonismes entre le SGAAM et le Quai d'Orsay. Ces deux services poursuivent des objectifs a priori contradictoires : la « grandeur » pour le premier et la « représentation » pour le second. Nous avons montré

en quoi l'intervention d'« affreux » français, engagés *en leur nom propre*, a permis de concilier les contradictions apparentes de cette politique étrangère.

L'ONU est traversée par ses propres antagonismes, lesquels structurent et orientent l'action des « affreux » sur le terrain. Le Conseil de sécurité apparaît comme le site privilégié du rapport de force dans le contexte de la guerre froide. Certains États membres, les États-Unis de Kennedy en tête, exigent un règlement rapide de la crise et appellent à l'usage de la force des Nations Unies au Congo. D'autres, comme la Belgique et la France, font leur possible pour empêcher l'intervention des Casques bleus. L'ONUC est ainsi marqué par la retenue du secrétaire général Hammarskjold. Tirailé entre les intérêts des uns et des autres et soumis aux prescriptions pacifistes de la charte des Nations Unies, Hammarskjold privilégie la voie diplomatique permettant ainsi aux « affreux » de s'établir et de s'organiser. C'est d'ailleurs dans un accident d'avion, tandis qu'il allait rencontrer Tshombé, que le Secrétaire général meurt le 18 septembre 1961.

Si les résolutions du Conseil de sécurité ont provoqué le renvoi de Trinquier, les opérations « Rumpuch » et « Morthor » ont conduit à l'expulsion d'une grande partie des cadres belges, renforçant ainsi la position des Français Faulques et Denard au sein de l'état-major katangais.

À l'échelle des individus, notre enquête a confirmé l'hypothèse d'une interpénétration des facteurs économiques, politiques et idéologiques comme ressorts de l'engagement. Nous avons souligné cette indécidabilité des mobiles en évitant d'employer, sauf dans les citations, les termes « mercenaire » et « volontaire ». Si notre recherche a montré l'importance de la rémunération pour les « affreux » – le

recrutement se concrétise par la signature d'un contrat de travail –, l'engagement ne saurait toutefois se réduire à la seule dimension économique. Nos trois Français apparaissent certes comme des professionnels, prisés pour leur savoir-faire, mais nous avons montré que leur expertise ne saurait être déconnectée du contexte dans lequel elle a été acquise : la décolonisation et la lutte contre-subversive.

Nous avons mis en évidence la médiation d'individus et d'entités caractérisées par leur positionnement idéologique. Le phénomène des « affreux » coïncide avec une convergence des luttes conservatrices en Europe. Au-delà de leurs situations respectives, il existe entre des hommes comme Sidos, Bovagnet, Trinquier et Denard, une « communauté de glossaire » qui rend possible le recrutement. Pour la génération Indochine/Algérie, le Katanga est en effet perçu comme le dernier épisode de la lutte contre la « subversion communiste ». Si l'argent a été le *nerf* de l'engagement des « affreux » du Katanga, le politique en a été le *lieu*.

Notre attention aux différents niveaux de contexte et à la longue durée a fait apparaître le Congo comme un épisode matriciel pour certaines « carrières ». C'est en effet entre 1960 et 1963 que Bob Denard devient « soldat libre ». Compte tenu du rôle qu'il jouera par la suite en Afrique postcoloniale (du Yémen aux Comores, en passant par la Côte d'Ivoire, le Biafra, le Zaïre, la Centrafrique et le Tchad), on peut raisonnablement conclure que l'expérience katangaise a influencé l'activité militaire transnationale et les pratiques d'engagement armé dans la deuxième moitié du XXe siècle.

En observant les écarts de profil et de trajectoire entre Trinquier, Faulques et Denard, nous avons voulu montrer comment chaque acteur définit ses intérêts en

fonction des catégories de perception et d'appréciation associées à sa position au sein de l'espace d'engagement. L'affirmation de Bob Denard et son recrutement par le SDECE au terme de la sécession, alors même que celui-ci apparaît comme un soldat de second rang au sein de l'institution militaire, sont à cet égard exemplaires. Denard aurait-il accepté ce rôle de « fusible » dont parle Jean-Pierre Bat s'il avait présenté les mêmes états de service que ses compatriotes Trinquier et Faulques ?

Nous avons fait le choix de porter l'attention sur les « contextes » plutôt que sur le *vécu* des acteurs et leur subjectivité. Ceci tient à la nature des sources disponibles, qui nous ont permis de constituer un échantillon limité à trois individus, qui apparaissent néanmoins dans les sources comme des figures essentielles de la crise. Cette asymétrie est liée à la posture théorique que nous avons adoptée : celle de la prévalence des « forces profondes » sur les « trépidations de surface », pour reprendre les expressions de Renouvin et Braudel. La principale contribution de notre étude tient à l'originalité de l'approche adoptée. Notre utilisation des méthodes de la sociologie de l'engagement intellectuel et militant, largement inspiré des travaux de Pierre Bourdieu, atteste de leur pertinence dans le champ des études sur le fait militaire transnational. Cette perspective pourrait ainsi permettre de reposer certains problèmes brûlants, par exemple celui de la privatisation du champ de la sécurité en explicitant les modes d'administration et de représentation des forces armées modernes à la lumière des conditions économiques, politiques et sociales qui les ont produites.

On pourrait ainsi repenser le phénomène du « voyage djihadiste » et de la « radicalisation » – ce que les Anglo-saxons appellent *homegrown jihadism* – à la lumière du processus de paupérisation et de stigmatisation qui touche les populations issues de l'immigration en Europe occidentale.

Cette approche apparaît comme d'autant plus féconde qu'on assiste aujourd'hui à une reconfiguration des registres traditionnels de l'engagement armé. Tandis que sur certains théâtres d'opérations, par exemple les interventions américaines en Irak et en Afghanistan dans les années 2000, la différenciation du statut du « mercenaire » vis-à-vis du volontaire a semblé relativement nette ; sur d'autres théâtres, la situation est particulièrement nébuleuse. L'exemple du Levant est à ce titre emblématique, puisque le contingent des engagés volontaires – « radicalisés » – originaires de l'Union européenne, côtoie voire se confond avec les combattants professionnels rémunérés par les pétromonarchies du Golfe.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources et documents officiels

- 1) Archives diplomatiques françaises (Paris-La Courneuve) :  
Fonds « Congo ex-belge (1960-1965) », série « Afrique-Levant » [AL/CB...]  
Cartons : 28 à 33 ; 45 ; 47 ; 48 ; 51 ; 52 ; 56  
Pochettes : cb7 à cb41
- 2) Documentation des Nations Unies (en ligne) :  
Résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'ONUC [S/...]  
<http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/onuc/documents.shtml>  
Notes de travail du Secrétariat général pour la période 1960-1964 [S/...]  
[http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/4940](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/4940) ; [S/5002](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/5002) ;  
[S/5053](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/5053) ; [S/5136](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/5136) ;
- 3) Documentation du Département d'Etat des États-Unis d'Amérique (en ligne) :  
Fonds « *Foreign Relations of the US, VOLUME XXIII, CONGO, 1960-68* »  
<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1964-68v23>

### Témoignages publiés

- AUSSARESSES, P., *Services spéciaux, Algérie 1955-1957 : Mon témoignage sur la torture*, Paris, Perrin, 2001.
- DENARD, B., FLEURY, G., *Corsaire de la République*, Paris, R. Laffont, 1998.
- O'BRIEN, C.C., *To Katanga and Back : A UN Case History*, London, Hutchinson, 1962.
- ROBERT, M., « *Ministre* » de l'Afrique. *Entretiens avec André Renault*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- TRINQUIER, R., DUCHEMIN, J., *Notre guerre au Katanga*, Paris, La pensée moderne, 1963.
- VANDEWALLE F., *Mille et quatre jours, contes du Zaïre et du Shaba*, Bruxelles, Commission d'enquête Lumumba, 1975.
- VANDEWALLE, F., *Une ténébreuse affaire, ou Roger Trinquier au Katanga*, Bruxelles, Éd. de Tam-Tam Ommegang, 1979.
- WEBER, G., *Le Katanga de Moïse Tshombé, ou le drame de la loyauté*, Bruxelles, L. Musin, 1983.

WILLIAMS, G., *Africa for the Africans*, Grand Rapids, Eerdman's, 1969.

### **Ouvrages généraux, dictionnaires, instruments de travail**

APPIAH, K., GATES, H., *Encyclopedia of Africa*, Oxford University Press, 2010.

BERNSTEIN, S., *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001.

BOURDIEU, P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

BRUYÈRES-OSTELLS, W., *Histoire des mercenaires de 1789 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2011.

CHALIAND, G., *Dictionnaire de stratégie militaire des origines à nos jours*, Paris, Librairie académique Perrin, 1998.

CORNEVIN, R., *Histoire du Congo-Léopoldville. Des origines à la République fédérale*, Bruxelles, M. Hayez, 1989.

IMMERMAN, R.H., GOEDDE, P., *The Oxford Handbook of the Cold War*, Oxford University Press, 2013.

KRIPKE, S., *Naming and Necessity*, Cambridge, Harvard University Press, 1980.

MELANDRI, P., *Histoire des États-Unis contemporains*, Bruxelles, A. Versaille, 2008.

NDAYWEL È NZIEM, I., OBENGA, T., SALMON, P., *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1998.

NZONGOLA-NTALAJA, G., *The Congo : From Leopold to Kabila: A People's History*, Londres, Zed Books, 2002.

SALMON, J., (Éd.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2001.

STOCKER, D., *Military Advising And Assistance: From Mercenaries To Privatization, 1815-2007*, Londres, Routledge, 2008.

### **Monographies**

ABI-SAAB, G., *The United Nations Operation in the Congo 1960-64*, Oxford University Press, 1978.

ALGAZY, J., *L'extrême droite en France de 1965 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 1989.

BALACE F., *De l'avant-guerre à l'après-guerre : l'extrême droite en Belgique*

- francophone*, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- BAT, J.-P., *Le syndrome Foccart : La politique africaine de la France, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.
- BRADLEY, K., *Copper Venture*, Lusaka, Mufulira Copper Mines and Roan Antelope Copper Mines, 1952.
- CLARKE, S.J.G., *The Congo Mercenary: A History and Analysis*, Cape Town, South African Institute of International Affairs, 1968.
- CORNET, R., *Le Katanga avant les Belges et l'expédition Bia-Franqui-Cornet*, Bruxelles, Cuypers, 1943.
- DARD, O., *Voyage au coeur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005.
- DE VOS, P., *La décolonisation. Les événements du Congo de 1959 à 1967*, Bruxelles, éditions ABC, 1975.
- DE WITTE, L., *The Assassination Of Lumumba*. London, Verso, 2001.
- DEVLIN, L., *Chief of Station. Congo: Fighting The Cold War In A Hot Zone*, New York, Public Affairs, 2008.
- DUJARDIN V., DUMOULIN, M., VAN DEN WIJNGAERT M., *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001.
- DURAND, P.-M., *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- DURAND, P.-M., *Les États-Unis, la France et l'Afrique noire francophone, 1958-1969*, Mémoire de DEA, Université Paris III, 1998.
- FALIGOT R., KROP, P., *La Piscine. Les services secrets français, 1944-1984*, Paris, Seuil, 1985.
- FALOLA, T., OYEBADE, A., *Hot Spot: Sub-Saharan Africa*, Los Angeles, ABC-CLIO, 2010.
- FLEURY, G., *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Grasset, 2002.
- GANN, L., GUIGNAN, P., *The United States and Africa: A History*, Cambridge University Press, 1987.
- GEORIS-REITSHOFF, M., *extrême droite et néo-fascisme en Belgique*, Bruxelles, Pierre de Meyer, 1962.
- GERARD-LIBOIS J., VERHAEGEN, B., *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP.
- GERARD-LIBOIS, J., *Le rôle de la Belgique dans l'opération des Nations Unies au Congo, 1960-1964*, Bruxelles, CRISP, 1967.
- GERARD-LIBOIS, J., *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963.

- HELMREICH, J., *United States Relations with Belgium and the Congo 1940-1960*, AUP, Cranbury, 1998.
- HEYRIES, H., *Les militaires savoyards et niçois entre deux patries (1848-1871). Approche d'histoire militaire comparée, armée française, armée piémontaise, armée italienne*, Presses universitaires de Montpellier, 2001.
- HOCHSCHILD, A., *King Leopold's Ghost*, Boston, Mariner Books, 1998.
- KELLY, S., *America's Tyrant: The CIA and Mobutu of Zaire*, Lanham, American University Press, 1993.
- LEBOURG, N., BEAUREGARD, J., *François Duprat, l'homme qui inventa le Front national*, Paris, Denoël, 2012.
- LOEZ, A., *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.
- LUNEL, P., *Bob Denard, le roi de la fortune*, Paris, Calmann-Levy, 2001.
- MORRISON, A., KIRAS, J., FRASER, D., *Peacekeeping with Muscle : The Use of Force in International Conflict Resolution*, Ottawa, Canadian Peacekeeping Press, 1997.
- PERCY, S., *Mercenaries : The History Of A Norm In International Relations*, Oxford University Press, 2007, pp. 4-11
- PLUMME, B., *Rising wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*, Toronto, Scholarly Book Services, 2002.
- ROBERT, M., *Géologie et géographie du Katanga : étude des ressources et de la mise en valeur*, Paris, M. Hayez, 1956.
- ROBIN, M.-M., *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte, 2004.
- ROJAS, F., *From Black Power to Black Studies: How a Radical Social Movement Became an Academic Discipline*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2007.
- ROOSENS, C., *La décolonisation du Congo belge : aspects fondamentaux, internes et internationaux*, Louvain-la-Neuve, presse de l'Institut des sciences politiques et sociales, 1981.
- SAPIRO, G., *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation, XIXe-XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2009.
- SHEARER, D., *Private Armies And Military Intervention*, Oxford University Press, 1998
- SINGER, P., *Corporate Warriors: The Rise Of The Privatized Military Industry*, Uthica, Cornell University Press, 2011.
- SKOUTELSKY, R., *L'espoir guidait leurs pas*, Paris, Grasset, 1998.
- SPOONER, K., *Canada, the Congo Crisis, and UN Peacekeeping, 1960-64*, Vancouver,

UBC Press, 2009.

STENGERS J., *L'action du Roi en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Racine, 1996.

THENAULT, S., *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.

THOMPSON, J., *Mercenaries, Pirates and Sovereigns, State-building and Extraterritorial violence in Early Modern Europe*, Princeton University Press, 1996.

VAÏSSE, M., *La Grandeur : politique étrangère du général de Gaulle (1958-69)*, Paris, Fayard, 1998.

VALEYRE, B., GUERIN, A., *From Trinquier To Petraeus: The French Legacy In The Us Counterinsurgency Doctrine*, Paris, Centre de doctrine d'emploi des forces, 2010.

VAN LANGHENOVE F., *Le rôle du Secrétaire général dans l'opération des Nations unies au Congo*, Bruxelles, Institut royal des Relations internationales, 1964.

VERHAEGEN, B., *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1962.

WALL, I., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Paris, Soleb, 2006.

WILLIAMS, S., *Who killed Hammarskjold?: the UN, the Cold War and White supremacy in Africa*, Londres, Hurst & Co Publishers, 2011.

WRONG, M., *In the Footsteps of Mr Kurtz: Living on the Brink of Disaster in Mobutu's Congo*, New York, HarperCollins, 2009.

### **Dossiers et ouvrages collectifs**

Agir Ici-Survie (Éd.), *France-Zaïre-Congo (1960-1997) : Échec aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1997.

DELWIT, P., REA, A. (Éd.), *Extrêmes droites en Belgique et en France*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998.

DOMBRE, M. (Éd.), *Les Hussards. Une génération littéraire*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2000.

GUMEDZE, S. (Éd.), *Elimination of Mercenarism in Africa. A Need for a New Continental Approach*, Pretoria, ISS Africa, 2008.

### **Contributions et chapitres d'ouvrage**

BRION, R. MOREAU, J.-L., « La naissance de l'Union minière du Haut-Katanga, 1890-1914 », in *De la mine à Mars, la genèse d'Umicore*, Gand, Lannoo, 2006, pp. 59-

89.

COQUERY-VIDROVITCH, C., « La Conférence de Berlin et ses suites », in COQUERY-VIDROVITCH, C. (Éd.) *Autour de la Conférence de Berlin : recherches diverses*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 43-61.

DREW, A., « *Communism in Africa* », in SMITH, S. (Éd.), *The Oxford Handbook of the History of Communism*, Oxford University Press, 2014, pp. 285-305.

LE PAUTREMAT, P. « Les mercenaires dans l'histoire », in HUBAC, O. (Éd.), *Mercenaires et polices privées : la privatisation de la violence armée*, Paris, Éd. Universalis, 2006, pp. 127-144.

ROGNONI, M., « La guerre froide et la crise congolaise », in DUMOULIN, M. *et al.* (Éd.), *Du Congo belge à la République du Congo (1955-1965)*, Bruxelles, Peter Lang, 2012, pp. 112-134.

SOUTOU, G.-H., « la mécanisation du Chiffre au Quai d'Orsay ou les aléas d'un système technique (1948-1958) », in MERGER, M., BARJOT, D. (Éd.), *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs XIXe-XXe siècles*, Paris, PUPS, 1998, pp. 697-712.

### **Communications et actes de colloque**

BRUYÈRES-OSTELLS, W., « Mercenaires et volontaires : combattants français de la Rhodésie à la Yougoslavie », Communication au colloque « Se battre à l'étranger pour des idées », École Normale Supérieure, 13-14 avril 2012.

FRANCE, J. (Éd.), *Mercenaries and paid men : the mercenary identity in the Middle Ages. Proceedings of a conference held at the University of Wales, Swansea, 7th-9th July 2005*, Actes de colloque, Leiden, Brill, 2008.

THOMAS, J.-P., LE BÉGUEC, G., LACHAISE, B. (Éd.), *Mai 1958 : le retour du général de Gaulle. Actes du colloque tenu au Centre d'histoire de Science Po, mardi 13 mai 2008*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

### **Articles de périodique**

BANEGAS, R., « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale no 1*, 1998, pp. 179-194.

BAT, J-P, GENESTE, P. « Jean Mauricheau-Beaupré : de Fontaine à Mathurin, JMB au service du Général », *Relations internationales no 2*, 2010, pp. 87-100.

- BECCARIA, L., « Soldats perdus des guerres orphelines ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1989, pp. 103-110.
- BOEHME, O., « *The Involvement of the Belgian Central Bank in the Katanga Secession, 1960-1963* », *African Economic History* n°33, 2005, pp. 1-29.
- BRUYÈRES-OSTELLS, W., « La révolte des mercenaires contre Mobutu en 1967 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 247, 2012, pp. 91-104.
- DORN, A., « *Intelligence and Peacekeeping: The UN Operation in the Congo, 1960-64* », *International Peacekeeping* n° 1, 1995, pp. 11-33.
- DURAND, P.-M., « Leçons congolaises. L'ONUC (1960-1964) : un contre-modèle ? », *Relations internationales* n° 127, 2006, pp. 53-70.
- FLORY, M., « Algérie algérienne et Droit international », *Annuaire français de droit international volume 6*, 1960. pp. 973-998.
- FRASER, C., « *Understanding American Policy Towards the Decolonization of European Empires, 1945-64* », *Diplomacy and Statecraft* no1, 1992, pp. 105-125.
- GENIN, V., « La réclamation du droit de préemption de la France sur le Congo belge au printemps 1960 », *Revue d'histoire diplomatique*, avril 2013, pp. 23-38.
- « La politique étrangère de la France face à la crise congolaise (1960-1961) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, 2013, pp. 78-113.
- « La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences », *Revue belge de philologie et d'histoire*, à paraître en 2014.
- GUYARD, M., « Les puissances occidentales et la crise congolaise : de la sécession du Katanga à l'accord de Kitona (1960-1961) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 196 , 1999, pp. 53-63.
- KLINGER, J. « *Stabilization Operations And Nation-Building: Lessons From United Nations Peacekeeping In The Congo, 1960-1964* », *Fletcher F. World Affairs* n°29, 2005, pp. 83-98.
- LURAGHI, N., « *Traders, Pirates, Warriors : The Proto-History of Greek Mercenary Soldiers in the Eastern Mediterranean* », *Phoenix Vol. 60*, 2006, pp. 21-47.
- MARIOT, N., « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme* 203-204, 2012, p. 369-398.
- MATONTI, F., SAPIRO, G., « L'engagement des intellectuels : nouvelles perspectives », *Actes de la recherche en sciences sociales* 176-177, 2009, pp. 4-7.
- MEISLER, S., « *Crisis in Katanga* », *Quarterly Journal Of Military History* n° 5, 1992, pp. 70-80.
- MUKANYA, J.-B., SAUL, S. « Cavalier seul : la France contre les interventions multilatérales durant la crise congolaise, 1960-1963 », *Relations internationales* n° 2, 2010, p. 101-118.

PERCY, S., « *This Gun's for Hire: A New Look at an Old Issue.* », *International Journal* 58, 2003, pp. 721-736.

SIMEANT, J., « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique* Vol. 51, 2001, pp. 47-72

THOMSON, J., « *State Practice, International Norms, and the Decline of Mercenarism* », *International Studies Quarterly* 34, 1990, pp. 23-47.

### **Thèses et mémoires**

DAVIS, E., *The United States and the Congo, 1960-1965: Containment, Minerals And Strategic Location*, Mémoire de maîtrise, Université du Kentucky, 2013.

COSGRAVE, M., *Comparative and Operational Aspects of Peacekeeping in Intra-State Conflicts with Particular Reference to Irish Participation in ONUC, 1960-64*, Thèse de doctorat, UC Cork, 2003.

NGUYEN, M., *L'Action française : bilan historiographique*, Mémoire de maîtrise, École normale supérieure, 2004.

PASTEGER, R., *Le visage des « affreux » : presse, cuivre, mercenaires (1960-1964)*, Mémoire de maîtrise, Université de Liège, 2003.